

PROSPECTUS MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION :

- D'une offre à prix ferme auprès du public de 583 334 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 6,0 dinars l'action
- De l'admission aux négociations sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des actions composant le capital de la société AeTECH



Société Anonyme au capital de 1 640 000 Dinars divisé en 1 640 000 actions de valeur nominale un (1) Dinar¹, entièrement libérées

Registre de commerce : B151062001

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport.

Tél : 71 94 00 94 – Fax : 71 94 11 94

Site web: www.aetech-solutions.com – E-mail: contact@aetech-solutions.com

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

Visa N° 13 - 0808 du 05 FEV. 2013 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs. Ce visa a été accordé en vue de l'introduction de la société au marché alternatif de la cote de la Bourse. Ce marché permet aux sociétés de lever des fonds stables dans le but de se restructurer et de financer leur croissance. Il est essentiellement destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen et long terme.

Responsable chargé de l'information

Mme Leila Bel Haj Rhouma BEJI

Directeur Central Administratif Financier et de Gestion de la société AETECH

29 Rue des entrepreneurs 2035, Tunis Carthage

Tél: +216 71 94 00 94 – Fax : +216 71 94 11 94

E-mail : contact@aetech-solutions.com

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et Evalueur:



Mena Capital Partners

5 bis, rue du Lac de Tibériade – Les berges du Lac

Tél : +216 71 862 328 – Fax : +216 71 961471

Email : contact@menacp.net

Listing Sponsor



BNA Capitaux

Complexe Le Banquier, Avenue Tahar Haddad– Les berges du Lac 1053 Tunis

Tél : +216 71 139 500 – Fax : +216 71 656 299

Email : bna.capitaux@planet.tn



Février 2013

¹ Réduction de la valeur nominale de dix (10) dinars à un (1) dinar décidée par l'AGE du 05/09/2012.

Liste des Abréviations et Définitions

Terme	Définition
TIC	Technologie de l'Information et des Communications
IP (Internet Protocole) Protocole Internet	Un protocole est un ensemble de règles définissant le mode de communication entre deux entités. L'Internet Protocole est l'un des deux principaux protocoles de communication entre les réseaux utilisé notamment sur les réseaux internet et intranet. L'IP est un protocole de transfert spécifique à internet basé sur le principe de diffusion par paquets.
VoIP (Voice over Internet Protocol) ToIP (Telephony over Internet Protocol)	La voix sur IP consiste à transporter la voix sous forme numérique dans les réseaux IP. La téléphonie sur IP va plus loin, et permet d'offrir les services associés aux échanges vocaux enrichis directement avec des équipements IP (terminaux, traitement de la communication, etc.).
VPN (Virtual Private Network) Réseau Privé Virtuel	Ensemble des technologies permettant de créer un environnement d'échange de données étanche pour un groupe de clients ou de sites d'une entreprise sur une infrastructure commune (par exemple, VPN IP Sec sur Internet ou VPN MPLS sur un réseau privé).
PDA (Personal Digital Assistant)	Appareil numérique portable, servant d'Agenda électronique.
Firewall (Pare-feu)	C'est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau, celle-ci définissant quels sont les types de communication autorisés sur ce réseau informatique.
IPS (Intrusion Prevention System)	Outil de sécurité des systèmes d'information, permettant de prendre des mesures afin de diminuer les impacts d'une attaque informatique.
LAN (Local Area Network)	Réseaux informatiques limités à une circonscription restreinte.
MAN (Metropolitan Area Network)	Réseaux informatiques d'une étendue de plusieurs dizaines de kilomètres.
WAN (Wide Area Network)	Réseaux qui assurent le transport d'information sur une grande distance.
SAN (Storage Area network)	Sous-partie d'un réseau. Elle connecte des serveurs d'archivage de grande capacité et laisse ainsi d'autres serveurs se concentrer sur le traitement des informations.
Wi-Fi (Wireless Fidelity)	Wi-Fi est un ensemble de protocoles de communication sans fil régis par les normes du groupe IEEE 802.11 (ISO/CEI 8802-11).
WLAN (Wireless LAN)	C'est un réseau informatique qui connecte différents postes ou systèmes entre eux par ondes radio. La technologie la plus couramment utilisée est le Wi-Fi

Sommaire

Présentation résumée de la société	7
FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL DE « AeTECH » ET D'ADMISSION DE SES ACTIONS AU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE.....	10
Chapitre 1. Responsable du prospectus et responsables du contrôle des comptes	14
1.1. Responsable du prospectus :	14
1.2. Attestation du responsable du prospectus :	14
1.3. Responsables du contrôle des comptes :	14
1.4. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération :	17
1.5. Attestation du Listing Sponsor	18
1.6. Responsable de l'information :	19
Chapitre 2. Renseignements concernant l'opération	20
2.1. Caractéristiques et modalités de l'opération.....	20
2.1.1. Contexte et objectifs de l'opération.....	20
2.1.2. Décision ayant autorisé l'opération.....	20
2.1.3. Actions offertes au public.....	21
2.2. Le prix de l'offre et sa justification	21
2.2.1. Choix des méthodes d'évaluation.....	21
2.2.2. Coût du capital	21
2.2.3. Choix du taux d'actualisation	22
2.2.4. Méthode selon les excédents de trésorerie libres (DCF)	23
2.2.5. Méthode de BATES	25
2.2.6. Méthode des multiples	26
2.2.7. Synthèse de l'évaluation	28
2.3. Transactions récentes.....	28
2.4. Répartition du capital et des droits de vote.....	29
2.5. Modalités de paiement du prix	30
2.6. Période de validité de l'offre.....	30
2.7. Date de jouissance des actions	30
2.8. Etablissements domiciliaires	30
2.9. Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres.....	30
2.9.1. Mode de répartition des titres	33
2.9.2. Transmission des demandes et centralisation :	34
2.9.3. Ouverture des plis et dépouillement:	34
2.9.4. Déclaration des résultats:	34
2.9.5. Règlement des espèces et livraison des titres:	34

2.10. Renseignements divers sur l'offre	35
2.11. Renseignements généraux sur les actions offertes	35
2.11.1. Droits attachés aux actions.....	35
2.11.2. Régime de négociabilité	35
2.11.3. Régime fiscal applicable :	35
2.12. Marché des titres	36
2.13. Cotation des titres	36
2.14. Tribunaux compétents en cas de litige	36
2.15. Avantage fiscal	37
2.16. Listing sponsor	37
2.17. Contrat de liquidité	37
2.18. Régulation du cours boursier	37
2.19. Engagements de la société	38
2.19.1. Représentation au Conseil d'Administration.....	38
2.19.2. Engagement de créer un comité permanent d'audit.....	38
2.19.3. Engagement de se conformer à la loi sur la dématérialisation des titres	38
2.19.4. Engagement de se conformer à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'APE	38
2.19.5. Tenue de communications financières	38
2.20. Engagement de l'actionnaire de référence de la société	38
2.20.1. Engagement de ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société	38
2.20.2. Engagement de ne pas développer une activité locale concurrente	38
Chapitre 3. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital	39
3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	39
3.1.1. Dénomination et siège social.....	39
3.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable	39
3.1.3. Date de constitution et durée	39
3.1.4. Objet social (Article 3 des statuts : tel que modifié par l'AGE du 14/11/2011).....	40
3.1.5. Numéro du registre du commerce	40
3.1.6. Exercice social	40
3.1.7. Clauses statutaires particulières	40
3.1.8. Nationalité	45
3.1.9. Capital social.....	45
3.1.10. Matricule fiscal	45
3.1.11. Régime fiscal	45
3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société	46
3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, la BVMT, le CMF et la STICODEVAM	46
3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	46
3.3. Evolution du capital social	46

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 01/10/2012	47
3.4.1. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 01/10/2012	47
3.4.2. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 01/10/2012.....	48
3.4.3. Nombre d'actionnaires	48
3.5. Relations de la société AeTECH avec les autres parties liées au 31/12/2011	48
3.5.1. Informations sur les engagements :.....	48
3.5.2. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues :.....	48
3.5.3. Transferts de ressources et d'obligations:.....	49
3.5.4. Relations commerciales :.....	49
3.5.5. Dividendes, Jetons de présence et autres rémunérations distribués par «AeTECH» et encaissés par les autres parties liées :	49
3.5.6. Prestations de services reçues ou données :	50
3.5.7. Engagement des dirigeants par rapport à la société « AeTECH » :.....	50
3.5.8. Obligations et engagements de la société « AeTech » envers les dirigeants :.....	50
3.6. Dividendes :.....	50
3.7. Marché des titres :	50
Chapitre 4. Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution.....	51
4.1. Présentation générale du secteur d'activité	51
4.1.1. Données générales.....	51
4.1.2. Infrastructure et principaux indicateurs sectoriels:	51
4.1.3. Cadre juridique et régulation.....	53
4.2. Présentation générale de la société et de son activité :	56
4.2.1. Secteur d'activité d'AeTECH Solutions.....	56
4.2.2. Secteur d'activité d'AeTECH Distribution :	60
4.3. Description de l'activité au 31/12/2011	61
4.3.1. Evolution des revenus.....	61
4.3.2. Achats consommés.....	64
4.4. Description de l'activité au 30/06/2012	66
4.4.1. Evolutions des revenus.....	66
4.4.2. Achats consommés.....	68
4.5. Indicateurs d'activité trimestriels au 31/12/2012	69
4.6. Certifications et mises à niveau	70
4.7. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité	70
4.8. Dépendance de l'émetteur	71
4.9. Litiges ou arbitrage en cours	72
4.10. Organisation de la société	72
4.10.1. Gouvernance et contrôle interne	72
4.10.2. Système d'information :	75

4.11. Politique sociale et effectif :	76
4.12. Politique d'investissement :	78
4.13. Analyse SWOT :	79
Chapitre 5. Patrimoine– Situation financière– Résultats	80
5.1. Patrimoine de la société AeTECH au 31/12/2011 :	80
5.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2011 :	80
5.1.2. Immobilisations financières au 31/12/2011 :	81
5.1.3. Hypothèques et nantissements consentis par la société AeTECH en contrepartie des prêts et des concours bancaires obtenus :	81
5.2. Patrimoine de la société AeTECH au 30/06/2012 :	85
5.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2012 :	85
5.2.2. Immobilisations financières au 30/06/2012 :	86
5.3. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2012 :	86
5.4. Renseignements sur les états financiers individuels au 31 Décembre:	87
5.4.1. Etats financiers comparés au 31 Décembre:	87
5.4.2. Engagements financiers au 31/12/2011 :	120
5.4.3. Encours des crédits contractés par la société AeTECH	122
5.4.4. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 Décembre :	124
5.4.5. Tableau des mouvements des capitaux propres :	126
5.4.6. Affectation des résultats des trois derniers exercices :	126
5.4.7. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation :	127
5.4.8. Evolution des dividendes:	127
5.4.9. Evolution de la marge brute d'autofinancement :	127
5.4.10. Evolution de la structure financière :	128
5.4.11. Indicateurs de gestion :	129
5.4.12. Ratios financiers :	130
5.5. Renseignements sur les états financiers individuels au 30/06/2012:	131
5.5.1. Bilan arrêté au 30/06/2012	132
5.5.2. Etat de résultat arrêté au 30/06/2012	134
5.5.3. Etat des flux de trésorerie arrêté au 30/06/2012	135
5.5.4. Notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2012	137
Les dettes envers l'Etat se présentent comme suit :	144
5.5.5. Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012	153
Chapitre 6. Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes :	155
6.1. Membres des organes d'administration et de direction :	155
6.1.1. Membres des organes d'administration :	155
6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :	155

6.1.3.	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction :	155
6.1.4.	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés:.....	156
6.1.5.	Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans les sociétés qu'ils représentent:	156
6.2.	Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2011 :	156
6.2.1.	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2011 :	156
6.2.2.	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2011 :	157
6.3.	Contrôle :	157
6.4.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital :	157
Chapitre 7.	Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir :	158
7.1.	Evolution récente et orientation :	158
7.1.1.	Evolution récente :	158
7.1.2.	Stratégie de développement :	158
7.2.	Perspectives d'avenir :	160
7.2.1.	Principales hypothèses de prévision retenues :	161
7.2.2.	Etats financiers prévisionnels :	171
7.2.3.	Indicateurs de gestion prévisionnels :	175
7.2.4.	Ratios financiers prévisionnels :	176
7.2.5.	Marge brute d'autofinancement prévisionnelle :	176
7.2.6.	Avis du commissaire aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2012 à 2016 :	177
Demande de souscription		179
Bulletin de souscription		183
Etat des souscripteurs		185

Présentation résumée de la société

La société AeTECH est une société anonyme de droit tunisien, créée au mois d'octobre 2001 avec un capital initial de 500 mDT dans le cadre de la vente d'une partie du fonds de commerce d'Alcatel Tunisie relative à la totalité de l'activité Business System (Communication d'entreprises) en vertu d'une convention signée entre AeTECH et ALCATEL Tunisie le 1er septembre 2001. La cession a été consentie pour un prix global hors taxes de 1 256 mDT (dont 250 mDT se rapportant aux éléments incorporels).

AeTECH est aujourd'hui intégrateur de solutions en technologies d'information et de communication. Son activité principale regroupe les solutions de communication voix et données (les réseaux informatiques et téléphoniques, la voix sur IP, les solutions centres d'appel), la visioconférence ainsi que les afficheurs électroniques à LED.

A partir de 2003, la société AeTECH a commencé une activité de distribution grand public des produits du premier opérateur téléphonique privé TUNISIANA. La société dispose actuellement de 6 agences : Tunis, Djerba, Hammamet, Sousse Kébeli et Medenine.

Ainsi, L'activité de la société AeTECH peut être scindée en deux branches :

- AeTECH Solutions, intégrateur de solutions en technologies de l'information et de la communication.
- AeTECH Distribution, revendeur des produits et des offres Tunisiana (Orascom Telecom Tunisie OTT).

Par ailleurs, la société dispose des agréments métier suivant :

- Intégrateur de Services de Téléphonie sur Protocole Internet.
- Les Terminaux Téléphoniques et Réseaux d'Entreprises Catégorie 3 TF2.
- Les Terminaux de Transmission de données Catégorie 3 TD2.
- Les Terminaux Radioélectroniques Catégorie 3 TR2.

De plus, la société a réussi à obtenir plusieurs certifications de la part de ses partenaires, à savoir :

- IBM ADVANCED Business Partner
- Microsoft CERTIFIED
- Alcatel-Lucent EXPERT Partner

Ces certifications permettent à AeTECH d'intervenir en tant qu'intégrateur qualifié des solutions de ses partenaires technologiques.

La société AeTECH est gérée par M. Zoubeir Chaieb, diplômé de la Polytechnique de Budapest en 1980. Après un début de carrière au sein de la SNCFT et de la société ARABTEL, il rejoint en 1990 l'équipementier mondial ALCATEL en tant que Chef de la Division Communication d'Entreprise d'ALCATEL TUNISIE au poste de Directeur Général au bout de quatre ans. En 2001, il rachète le fonds de Commerce de la Division Communication d'Entreprise d'ALCATEL TUNISIE et crée sa propre entreprise AeTECH, dans laquelle il occupe le poste de Président Directeur Général jusqu'à ce jour.

La société a pour objet principal la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. Une extension de l'objet social de la société au commerce en gros des équipements informatiques et accessoires a été approuvée par l'AGE du 14/11/2011.

Jusqu'à l'exercice 2009, l'activité Solutions représente plus que 70% du chiffre d'affaires de la société mais un changement de tendance a été remarqué à partir de 2010 par la baisse de la part de cette branche d'activité à 60% au profit de l'activité Distribution qui s'est confirmée en 2011 puisque cette activité a atteint une part de 56% du total des revenus contre 44% pour l'activité Solution.

Par ailleurs, et dans le cadre d'une stratégie de croissance axée sur la consolidation des activités existantes ainsi que le lancement de nouvelles activités, la société AeTECH a mis en place un plan d'investissement sur les 5 prochaines années.

Afin de financer cette stratégie, une augmentation de capital en vue de l'introduction de la société au marché Alternatif de la cote de la Bourse a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03/01/2013.

Le but de cette augmentation est de :

- Limiter le recours à l'endettement ;
- Faciliter, par la suite, l'accès à d'autres sources de financement moins coûteuses ;
- Elargir la base de l'actionnariat et assurer par la même une plus grande pérennité à la société ;
- Renforcer l'image de l'entreprise sur le plan national;
- Accroître la visibilité de la société dans l'objectif d'attirer vers elle des futurs partenaires et des nouveaux clients ;
- Eriger un système de contrôle et mettre en place des procédures qui permettent une gestion transparente des comptes de la société.

FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL DE « AeTECH » ET D'ADMISSION DE SES ACTIONS AU MARCHE ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE

Caractéristiques de l'opération:

- **Montant de l'opération:** 3 500 004 dinars.
- **Nombre d'actions offertes :** Offre à prix ferme de 583 334 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, soit 26,2369% du capital après augmentation.
- **Valeur nominale :** Un (01)² dinar.
- **Forme des actions :** Nominative.
- **Catégorie :** Actions ordinaires.
- **Prix d'émission des actions nouvelles :** 6,0³ par action, soit 1 dinar de nominal et 5 dinars de prime d'émission, à libérer en totalité à la souscription.
- **Période de souscription :** Du 20/02/2013 au 12/03/2013 inclus.
- **Date de jouissance des actions :** Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 01/01/2012.
- **Droit préférentiel de souscription :** L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 03/01/2013 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital projetée au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société sur le marché alternatif de la cote de la Bourse de Tunis. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription à ladite augmentation de capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du DPS pour la totalité de l'augmentation de capital.
- **Etablissements domiciliaires:** Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais les demandes de souscriptions d'actions « AeTECH » exprimées dans le cadre de la présente Offre.(cf liste des intermédiaires en bourse en annexe)

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation du capital est versé dans le compte indisponible numéro 07038005034000068720 ouvert auprès de la banque AMEN BANK, Agence les Berges du Lac II, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM

²L'AGE du 05/09/2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 1 dinar.

³Fixée par l'AGE du 03/01/2013

- **Offre proposée et mode de répartition des titres** : Les actions offertes dans le cadre de cette opération seront réparties en trois (3) catégories :

Catégories	Nombre d'actions	Répartition en % du capital social après l'opération	Répartition en % de l'OPF	Montant total en dinars
Catégorie A: Institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au moins 10 actions et au maximum 111 166 actions, soit 5% du capital social après augmentation.	280 000	12,5937%	47,9999%	1 680 000
Catégorie B: Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres qu'institutionnels, sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 11 116 actions, soit 0,5% du capital social après augmentation	280 000	12,5937%	47,9999%	1 680 000
Catégorie C: Personnel de la société AeTECH	23 334	1,0495%	4,0001%	140 004
Total	583 334	26,2369%	100%	3 500 004

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie A : Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque institutionnel ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération.

Pour les catégories B et C : Les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie **A** puis à la catégorie **B** puis à la catégorie **C**.

- **Date de première cotation** : Un avis conséquent sera publié dans les bulletins officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et du Conseil du Marché Financier.
- **Listing Sponsor** : BNA CAPITAUX a été désignée par la société AeTECH pour assurer la fonction de Listing Sponsor. Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la cote de la Bourse et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant au moins les deux exercices suivant son introduction.

Cette mission pourrait être prolongée dans le cas où il n'y aurait pas eu transfert de cotation d'AeTECH sur le marché principal de la cote de la Bourse. En cas de résiliation du mandat, pour quelque motif que ce soit, la société AeTECH doit, sans délais, désigner un nouveau Listing Sponsor. Le Conseil du Marché Financier doit être informé de toute désignation.

- **Contrat de liquidité** : Un contrat de liquidité pour une période de un an à partir de la date d'introduction est établi entre **MENA CAPITAL PARTNERS « MCP »**, intermédiaire en bourse et l'actionnaire de référence M. Zoubeir CHAIEB, portant sur 7,14% du produit de l'Offre à Prix Ferme, soit un montant de 100 000 dinars et 25 000 titres.
- **Régulation du cours boursier** : Les actionnaires de la société « AeTECH » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à **MENA CAPITAL PARTNERS « MCP »**, intermédiaire en Bourse.

- **Prise en charge des titres par la STICODEVAM** : La STICODEVAM a attribué en date du 19/10/2012 aux actions anciennes de la société AeTECH le code ISIN TN0007500010.

La société AeTECH s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire. Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par **MENA CAPITAL PARTNERS « MCP »**, intermédiaire en Bourse.

- **Admission des actions de la société AeTECH au marché alternatif de la cote de la Bourse**: La société AeTECH a demandé l'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse de la totalité des actions ordinaires composant son capital, y compris celles objet de cette offre, toutes de même catégorie, de nominal 1 dinar.

La Bourse a donné, en date du 14/12/2012, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société AeTECH au marché alternatif de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'admission définitive des 2 223 334 actions de nominal un (01) dinar chacune, composées de 1 640 000 actions anciennes et 583 334 actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

1. Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.
2. Justification de la diffusion dans le public d'au moins 10,0% du capital auprès de 100 actionnaires au plus tard le jour d'introduction.

Le Conseil a également pris acte de l'engagement de la mise en place d'un contrat de liquidité⁴ et d'un contrat de régulation.

Enfin, et au cas où la présente opération aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société AeTECH se fera au marché alternatif de la cote de la Bourse, au cours de 6 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

MCP, intermédiaire en bourse, est chargée de la réalisation de la présente offre.

⁴ Un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date de première cotation des titres AeTECH, est établi entre **MENA CAPITAL PARTNERS** « MCP », intermédiaire en Bourse, et l'actionnaire de référence de la société AeTECH Mr. Zoubeir CHAIEB portant sur 7,14% du produit de l'Offre à Prix Ferme, soit un montant de 100 000 dinars et 25 000 actions.

Chapitre 1. Responsable du prospectus et responsables du contrôle des comptes

1.1. Responsable du prospectus :

Monsieur Zoubeir CHAIEB

Président Directeur Général de la Société AeTECH

1.2. Attestation du responsable du prospectus :

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Zoubeir CHAIEB

Président Directeur Général de la Société AeTECH



1.3. Responsables du contrôle des comptes :

Etats financiers individuels : 2009, 2010, 2011 et intermédiaires au 30/06/2012 de AeTECH:

Horwarth ACF, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Noureddine BEN ARIBIA.

Adresse : Immeuble PERMETAL 35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisia



Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2009:

Les états financiers individuels de la société AeTech relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet Horwarth ACF représenté par Monsieur Noureddine BEN ARBIA, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Le commissaire aux comptes a émis les réserves suivantes :

« 1. Les provisions pour créances douteuses ne couvrent pas la totalité des dites créances. L'insuffisance de provision est estimée à D: 258.888.

2. Contrairement à la norme comptable tunisienne n°7, la société n'a pas procédé à la clôture de l'exercice 2009 à une évaluation de ses titres de participation dont la valeur s'élève à D 200 000. Par ailleurs, aucun produit de placement n'a été comptabilisé sur ces titres. Par défaut d'éléments probants, nous ne sommes pas en mesure d'estimer les risques éventuels sur les titres de participation de la société. »

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2010:

Les états financiers individuels de la société AeTech relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet Horwarth ACF représenté par Monsieur Noureddine BEN ARBIA, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves, ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2011:

Les états financiers individuels de la société AeTech relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet Horwarth ACF représenté par Monsieur Noureddine BEN ARBIA, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves, ni observations.

Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012:

Les états financiers intermédiaires de la société AeTech arrêtés au 30 juin 2012, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet Horwarth ACF, représenté par Monsieur Noureddine BEN ARBIA. Le commissaire aux comptes a émis l'avis suivant :

« Nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Advanced e Technologies " A e TECH ", qui comprennent le bilan au 30 juin 2012, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres totalisant 1.781.614 dinars tunisiens, y compris la perte de la période s'élevant à 36.040 dinars tunisiens. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part que les données incluses dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012 ne font pas apparaître les données comparatives pour la même période de l'exercice précédent. La société n'ayant pas procédé à l'arrêt de ses comptes au cours du deuxième semestre de l'exercice 2011.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Advanced e Technologies « AeTECH » au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. »

Attestation du commissaire aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

Le commissaire aux comptes

Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA



1.4. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent prospectus. »

MENA Capital Partners

Hedi BEN MLOUKA

Administrateur Délégué



1.5. Attestation du Listing Sponsor

« En notre qualité de Listing Sponsor, désigné par la société, nous confirmons avoir procédé à une appréciation de l'évaluation de la société et avoir effectué, en vue de l'opération projetée par ladite société, les diligences professionnelles d'usage.

Ces diligences ont notamment pris la forme de la vérification des documents produits par la société ainsi que d'entretiens avec des membres de sa direction et de son personnel, conformément aux dossiers-types annexés à la décision générale du Conseil du Marché Financier n°10 relative aux conditions d'exercice de l'activité de Listing Sponsor.

Par ailleurs, nous attestons avoir fourni à la société toute information relative aux obligations légales et réglementaires découlant de son opération d'introduction au marché alternatif de la cote de la Bourse, que la société satisfait aux conditions d'introduction à ce marché et qu'elle a les moyens nécessaires afin de respecter ses obligations d'informations spécifiques et permanentes.

Nous attestons conformément à la réglementation en vigueur, que les diligences ainsi accomplies n'ont révélé dans le contenu du prospectus aucune inexactitude ni aucune omission significative de nature à induire l'investisseur en erreur ou à fausser son jugement.

Cette attestation est délivrée sur la base des documents et renseignements qui nous ont été fournis par la société et que nous avons présumés exhaustifs, véridiques et sincères.

Cette attestation ne constitue pas une recommandation de notre part de souscrire aux titres de la société, ni ne saurait se substituer aux autres attestations ou documents délivrés par elle et/ou son commissaire aux comptes. »

BNA Capitaux

Kamel GASMI

Directeur Général



Responsable de l'information :

Mme Leila Bel Haj Rhouma BEJI

Directeur Central Administratif Financier et de Gestion de la société AETECH

29 Rue des entrepreneurs 2035, Tunis Carthage

Tél: +216 71 94 00 94

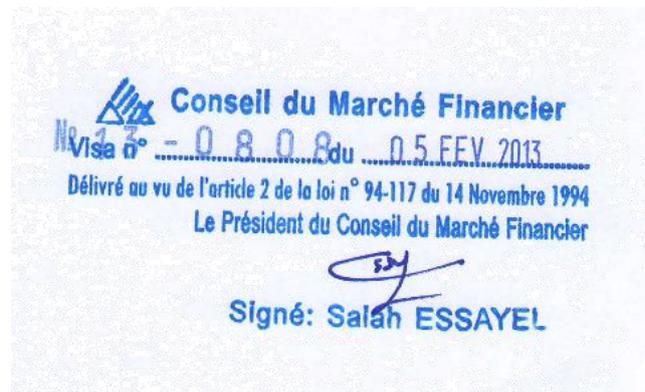
Fax : +216 71 94 11 94

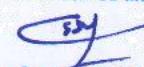
E-mail : contact@aetech-solutions.com



Advanced e-Technologies
A e TECH
Tél: 71 94 00 94 - Fax: 71 94 11 94
www.aetech-solutions.com

La notice légale est publiée au JORT N° 19 du 12/02/2013



Conseil du Marché Financier
N° Visa n° - 0 8 0 8 du 05 FEV. 2013
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: **Salah ESSAYEL**



Chapitre 2. Renseignements concernant l'opération

2.1. Caractéristiques et modalités de l'opération

2.1.1. Contexte et objectifs de l'opération

Dans le cadre d'une stratégie de croissance axée sur la consolidation des activités existantes ainsi que le lancement de nouvelles activités, la société AeTECH a mis en place un plan d'investissement sur les 5 prochaines années.

Afin de financer cette stratégie, une augmentation de capital en vue de l'introduction de la société au marché Alternatif de la cote de la Bourse a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03/01/2013.

Le but de cette augmentation est de :

- Limiter le recours à l'endettement ;
- Faciliter, par la suite, l'accès à d'autres sources de financement moins coûteuses ;
- Elargir la base de l'actionnariat et assurer par la même une plus grande pérennité à la société ;
- Renforcer l'image de l'entreprise sur le plan national;
- Accroître la visibilité de la société dans l'objectif d'attirer des futurs partenaires et des nouveaux clients ;
- Eriger un système de contrôle et mettre en place des procédures qui permettent une gestion transparente des comptes de la société.

2.1.2. Décision ayant autorisé l'opération

Autorisation d'augmentation de capital :

Sur proposition du Conseil d'Administration du 03/01/2013, d'augmenter le capital social pour le porter de 1 640 000 dinars à 2 223 334 dinars et ce par la création de 583 334 actions nouvelles, destinées au public, d'une valeur nominale un (1) dinar chacune, à souscrire en numéraire et à libérer en totalité à la souscription, majoré d'une prime d'émission de cinq (5) dinars pour chaque action souscrite, l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 03/01/2013 a approuvé les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes et a décidé de réaliser une augmentation de capital pour un montant maximal de quatre Millions de dinars tunisiens (4 000 000 DT) prime d'émission comprise en une ou plusieurs fois, par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription de nouvelles actions de la société destinées au public.

Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 03/01/2013 a décidé de réserver l'intégralité de l'augmentation de capital projetée au public. En conséquence de cette décision les anciens actionnaires ont renoncé à leur Droit Préférentiel de Souscription (DPS) au profit des souscripteurs potentiels. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces DPS pour la totalité de l'augmentation de capital.

2.1.3. Actions offertes au public

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 583 334 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 26,2369% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

2.2. Le prix de l'offre et sa justification

Le prix de l'action de la société AeTECH a été fixé dans le cadre de la présente offre à six (6) dinars, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

L'évaluation de l'action de la société AeTECH a été effectuée par MENA CAPITAL PARTNERS « MCP », sur la base des états financiers certifiés au 31/12/2011 et sur la base d'un business plan de la période s'étalant de 2012 à 2016, approuvé par le Conseil d'Administration du 03/01/2013 et examiné par le commissaire aux comptes.

2.2.1. Choix des méthodes d'évaluation

En raison de la nature de ses activités, centrées sur les services, l'évaluation de la société AeTECH a été effectuée selon trois méthodes sur la base d'un prévisionnel de 5 ans soit :

- La méthode selon les flux de trésorerie distribuables (DCF).
- La méthode de Bâtes.
- La méthode des multiples

La méthode de la rente de goodwill a été écartée en raison de la faible mobilisation de capital immobilisé propre à l'activité

2.2.2. Coût du capital

Le coût du capital est le taux de rentabilité minimum que doit générer l'entreprise afin que celle-ci puisse satisfaire à la fois l'exigence de rentabilité des actionnaires (le coût des fonds propres) pour son profil de risque et l'exigence de rentabilité des créanciers (qui est le coût

de l'endettement net). Le coût de capital est donc le coût de financement global de l'entreprise.

Le coût des fonds propres a été déterminé sur la base du modèle d'évaluation des actifs financiers (CAPM) tel que :

$$I = R_f + \beta (R_m - R_f) \text{ avec:}$$

R_f = taux sans risque approché par celui des bons de trésor à long terme;

R_m = rendement moyen du marché; et

β = le coefficient de sensibilité qui mesure le risque spécifique de l'actif en question (risque spécifique de l'entreprise).

2.2.3. Choix du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est calculé par le recours à l'approche du coût moyen pondéré du capital (CMPC). En effet, pour un actif qui aurait été financé en partie par des fonds propres et de la dette, le coût global du capital (coût des capitaux engagés) sera un coût moyen pondéré du coût des fonds propres et du coût de la dette (net d'impôt), en fonction du poids respectif de chaque type de financement.

On aura :
$$CMPC = (V_{fp} / (V_{fp} + V_{nd})) * I + (V_{nd} / (V_{fp} + V_{nd})) * I_d * (1-t)$$

avec :

V_{fp} = Valeur des fonds propres ;

V_{nd} = Valeur de la dette nette ;

I = Coût du capital ;

I_d = Taux d'intérêt de la dette ;

t = Taux d'impôt.

Les principales hypothèses retenues pour les besoins du calcul du coût moyen pondéré du capital (CMPC) sont présentées comme suit :

Taux sans risque	6,27%*
Prime de risque	7,0%**
Béata sans dettes	0,62***
Béata endetté	1,1
Coût du Capital	13,9%
Taux d'intérêt	7,0%
Coût de la dette	4,9%
Dettes Nettes / (capitaux propres + Dettes Nettes)	52%
CMPC	9,20%

*BTA sur 12 ans (adjudication au 06/11/2012) (source BCT)

**Sur les 5 dernières années, le rendement annuel moyen du marché est de 13,17% (Tunindex au 26 Novembre). En considérant un taux sans risque de 6,27%, la prime de risque est de 7%.

*** Moyenne entre le béata sans dettes d'Hexabyte et de Telnet (Source Bloomberg)

2.2.4. Méthode selon les excédents de trésorerie libres (DCF)

La méthode des DCF considère que la valeur globale de l'entreprise est égale à la valeur actuelle des flux de trésorerie libres (FCF : « Free Cash Flows ») générés dans le futur. Les « cash flows » libres de l'entreprise sont constitués des flux liés à l'exploitation et à l'investissement. Cette méthode constitue la référence en matière d'évaluation et se prête davantage aux contextes de transactions des parts majoritaires ou de prise de participations substantielles.

Formellement on aura : $V = \sum [CF_k / (1+t)^k] + V_n / (1+t)^n$ avec k : 1 à n

Avec :

- V = Valeur globale de l'entreprise à l'instant 0 ;
- CF_k = le « cash-flow » libre de l'année k ;
- t = Taux d'actualisation des flux futurs, soit la WACC ;
- V_n = Valeur résiduelle de l'entreprise.

Hypothèses DCF

Croissance à LT	1,5%
Taux d'impôt théorique	30,0%

DCF (en mDT)	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Revenus	8 438	9 670	12 761	15 445	17 451	19 725
<i>Croissance des revenus</i>		14,6%	32,0%	21,0%	13,0%	13,0%
EBIT	608	814	1 094	1 878	2 262	2 988
<i>Marge de l'EBIT (%)</i>	7,2%	8,4%	8,6%	12,2%	13,0%	15,1%
BFR	3 278	3 319	4 208	5 252	6 020	6 816
<i>BFR/Revenus (%)</i>	39%	34%	33%	34%	34%	35%
Variation du BFR		(40)	(889)	(1 044)	(768)	(796)
EBIT après impôts	425	570	766	1 315	1 583	2 091
Amortissements	640	489	413	558	646	697
Investissements	(130)	(459)	(963)	(622)	(261)	(287)
Variation du BFR	(371)	(40)	(889)	(1 044)	(768)	(796)
Free cash-flow en mDT	564	559	(673)	207	1 201	1 705

Ae Tech - Evaluation

Cash Flows actualisés en mDT	2 050
+ Valeur terminale en mDT	14 489
=Valeur de l'entreprise en mDT	16 538
- Dette nette 2011 en mDT	-2 091
Immobilisations financières en mDT	128
Valeur des CP post money	14 575
Augmentation de capital	3 500
Valeur des capitaux propres pré money en mDT	11 075
Nombre d'actions anciennes	1 640 000
Valeur de l'action en DT	6,8

La valeur des fonds propres d'AeTECH selon la méthode des DCF est estimée à 11 075 mDT, soit un prix de 6,8 dinars par action. Par ailleurs, les tests de sensibilité de la valeur au Coût Moyen Pondéré des Capitaux (CMPC) et à la croissance à Long terme (g) ont donné les résultats suivants :

		CMPC					
		6,8	8,1%	8,7%	9,2%	9,7%	10,2%
Croissance à LT	1,00%	8,1	6,9	6,2	5,5	4,9	
	1,25%	8,5	7,3	6,5	5,7	5,1	
	1,50%	8,9	7,6	6,8	6,0	5,3	
	1,75%	9,4	8,0	7,1	6,3	5,6	
	2,00%	9,9	8,4	7,4	6,6	5,8	

2.2.5. Méthode de BATES

Le modèle de Bates part de la formule de Gordon Shapiro en introduisant plusieurs périodes successives où les dividendes vont croître à un taux constant, et une valeur terminale (ou valeur résiduelle) qui limite ainsi l'horizon des prévisions.

- $V = (D1 / (1+I)) + (D2 / (1+I)^2) + \dots + (DP / (1+I)^P) + \dots + (Vt / (1+I)^t)$
- I = taux d'intérêt attendu
- DP = dividende de l'année P
- Vt = la valeur résiduelle à l'année t .

Le modèle de BATES permet ainsi de calculer un prix d'achat d'une action à travers un PER d'entrée, considérant un « trend » de croissance attendu des dividendes (ou des résultats et d'un « payout » ; un taux de distribution des bénéfices), un taux d'intérêt attendu et surtout un objectif de revente à terme, (à travers un PER de sortie).

On peut ainsi présenter une formule réduite : $PN = P0 * A - d * B$, où

- PN est le PER de sortie, lorsque l'action est revendue après une certaine période.
- $P0$ est le niveau du PER actuel, niveau auquel peut s'acheter maintenant l'action.

A et B sont des coefficients qui sont tirés historiquement des tables de Bates. Ce sont en fait des coefficients d'actualisation dépendants du taux de croissance des bénéfices par action sur l'horizon des prévisions, et du taux d'intérêt attendu.

- $A = ((1+I) / (1+g))^n$
- $B = ((1+g) / (g-I)) * (1-A)$

Avec :

- I = le coût du capital
- g = le taux de croissance des bénéfices
- d = le taux de distribution des bénéfices ;

Hypothèses de BATES

PER de Sortie	14,0
Coût du capital	13,9%
Croissance des bénéfices (2011-2016)	66,7%
Période considérée	5
A	0,1
B	2,7
Taux de Distribution des Dividendes	50,0%
PER 2011	103,0
Valeur des fonds propres en mDT	16 137
Augmentation du capital	3 500
Valeur des fonds propres avant aug.	12 637
Nombre d'actions	1 640 000
Valeur de l'action en DT	7,7

La valeur des fonds propres d'AeTECH selon la méthode de BATES est estimée à 12 637 mDT, soit un prix de 7,7 dinars par action.

Nous avons par ailleurs effectué les tests de sensibilité de la valeur au PER de sortie et au taux de croissance des bénéfices, les résultats correspondants sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Croissance des bénéfices	PER de Sortie					
	7,7	12,0	13,0	14,0	15,0	16,0
56,7%	4,2	4,7	5,1	5,6	6,1	
61,7%	5,2	5,8	6,3	6,9	7,4	
66,7%	6,4	7,1	7,7	8,3	9,0	
71,7%	7,7	8,5	9,2	10,0	10,7	
76,7%	9,2	10,1	10,9	11,8	12,7	

2.2.6. Méthode des multiples

La méthode des multiples consiste à déterminer la valeur d'une société en définissant un échantillon de sociétés comparables puis en déterminant des normes financières de comparaison.

En matière de multiples boursiers, deux principaux référentiels ont été retenus : le marché tunisien et les marchés internationaux.

Le choix a été porté sur le multiple de l'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization, ou bien, revenus avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations).

Méthode des comparables

EBITDA 2012 en mDT	1 302
Multiple d'EBITDA	11,0*
Actif d'exploitation en mDT	14 325
Immobilisations financières en mDT	128
- Dette nette 2011 en mDT	-2 091
Valeur des capitaux propres en mDT	12 362
Augmentation du capital	3 500
Valeur des fonds propres avant aug.	8 862
Nombre d'actions	1 640 000
Valeur de l'action en DT	5,4

* En référence aux multiples de sociétés comparables à savoir Telnet (13,5) et Hexayte (17,3).

La valeur des fonds propres d'AeTECH selon la méthode des Multiples est estimée à 8 862 mDT, soit un prix de 5,4 dinars par action.

Par ailleurs les tests de sensibilité de la valeur en fonction du multiple donnent les résultats suivants:

Multiple d'EBITDA	8	9	10	11	12	13	14
Valeur par action	3,0	3,8	4,6	5,4	6,2	7,0	7,8

2.2.7. Synthèse de l'évaluation

Les résultats des travaux d'évaluation sont résumés dans le tableau suivant :

Méthode	Valeur en dinars
DCF	6,8
Multiple	5,4
Bates	7,7
Valeur moyenne	6,6

La valeur moyenne ressort ainsi à 6,621 DT soit une valeur des capitaux propres de 10 858 mDT.

Afin de tenir compte de la dilution du capital à l'issue de cette opération, l'évaluateur a recommandé une décote de 9,4% sur la valeur moyenne, soit une valeur de 6,0 DT par action et une valeur des capitaux propres de 9 840 mDT.

En conclusion, la juste valeur de 100% du capital d'AeTECH est estimée à 9,840 millions de dinars tunisiens ce qui correspond à 6 dinars par action de valeur nominale 1 dinar, soit une décote de 9,4% sur la base des résultats de l'étude d'évaluation.

2.3. Transactions récentes

Le 18/09/2012, une opération a été enregistrée portant sur 18 400 actions au prix unitaire de 1 dinar. Une seconde opération a été enregistrée le 01/10/2012 portant sur 3 680 actions au prix unitaire de 1 dinar également.

Date	Vendeur	Acheteur	Quantité	Cours
18/09/2012	Ouafa MARZOUK	Mongi CHAIEB	18 400	1 dinar
01/10/2012	Ouafa MARZOUK	Mongi CHAIEB	3 680	1 dinar

2.4. Répartition du capital et des droits de vote

Avant l'offre :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital et de droits de vote
Zoubeir CHAIEB	1 082 600	1 082 600	66,01%
Mongi CHAIEB	33 120	33 120	2,02%
Dorra CHAIEB	11 040	11 040	0,67%
Sahar CHAIEB	11 040	11 040	0,67%
Jamel CHAIEB	1 100	1 100	0,07%
Hamed CHAIEB	1 100	1 100	0,07%
STB INVEST*	200 000	200 000	12,20%
STB SICAR**	300 000	300 000	18,29%
Total	1 640 000	1 640 000	100%

* Il s'agit d'une convention de rétrocession conclue entre la STB Invest SICAF et Mr Zoubeir CHAIEB en date du 05/07/2007 et rééchelonnée par avenant datant du 14/04/2011 au 16/01/2015, portant sur 20 000 actions de nominal 10 dinars (désormais portant sur 200 000 actions de nominal 1 dinar)

** Il s'agit d'une convention de rétrocession conclue entre la STB SICAR et Mr Zoubeir CHAIEB en date du 19/07/2007 et rééchelonnée par avenant datant du 01/10/2010 au 30/05/2014, portant sur 30 000 actions de nominal 10 dinars (désormais portant sur 300 000 actions de nominal 1 dinar). Pour sureté et garantie⁵ du paiement du prix d'achat des participations, Monsieur Zoubeir Chaieb affecte au profit de la STB SICAR un nantissement de 30 000 actions de nominal 10 dinars (désormais de 300 000 actions de nominal 1 dinar) de capital de la société AeTECH. Le montant de la valeur prise en considération est de 402 819 DT.

Après l'offre :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital et de droits de vote
Zoubeir CHAIEB	1 082 600	1 082 600	48,69%
Mongi CHAIEB	33 120	33 120	1,49%
Dorra CHAIEB	11 040	11 040	0,50%
Sahar CHAIEB	11 040	11 040	0,50%
Jamel CHAIEB	1100	1 100	0,05%
Hamed CHAIEB	1100	1 100	0,05%
STB INVEST	200 000	200 000	9,00%
STB SICAR	300 000	300 000	13,49%
Souscripteurs à l'Offre au Public	583 334	583 334	26,24%
Total	2 223 334	2 223 334	100%

⁵ La clause de garantie prévue au niveau de la convention de participation est en contradiction avec les dispositions de l'article 22 de la loi 88-92 telle que modifiée par la loi 2008-78 du 22/12/2008, qui stipule que « ces conventions ne doivent pas stipuler de garanties hors projet ou des rémunérations dont les conditions ne sont pas liées aux résultats des projets ».

2.5. Modalités de paiement du prix

Pour la présente Offre, le prix de l'action de la société AeTECH, tous frais, commissions, courtages et taxes compris a été fixé à 6 dinars.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordres désirant souscrire à des actions de la société AeTECH, dans le cadre de l'offre à prix ferme, s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'offre à prix ferme.

2.6. Période de validité de l'offre

L'offre à prix ferme est ouverte au public du **20/02/2013** au **12/03/2013** inclus.

2.7. Date de jouissance des actions

Les actions nouvelles, émises dans le cadre de cette offre, porteront jouissance à partir du 1er janvier 2012.

2.8. Etablissements domiciliaires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société AeTECH exprimées dans le cadre de la présente Offre (cf liste des intermédiaires en bourse en annexe).

Le jour de dénouement de l'offre, le montant de l'augmentation de capital est versé dans le compte indisponible n° 07038005034000068720 ouvert auprès de l'AMEN BANK, Agence les Berges du Lac II, conformément à l'état de dénouement espèces de la STICODEVAM.

2.9. Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'opération proposée porte sur une Offre à Prix Ferme de 583 334 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 26,2369% du capital social après réalisation de l'augmentation, telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03/01/2013.

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en trois (3) catégories:

Catégorie A :

47,9999% des actions offertes, soit 280 000 actions seront réservées aux institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 111 166 actions, soit 5% du capital social après augmentation.

Les OPCVM souscripteurs parmi cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Catégorie B :

47,9999% des actions offertes, soit 280 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres que les institutionnels, sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 11 116 actions, soit 0,5% du capital social après augmentation.

Catégorie C :

4,0001% des actions offertes, soit 23 334 actions seront réservées au personnel de la société AeTECH. La souscription à cette catégorie sera centralisée chez l'intermédiaire en Bourse MCPLes demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale,
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce,
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire,

- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à Dix (10) actions ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation, soit 11 116 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 111 116 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de souscription. Tout non-respect de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'offre à prix ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé.
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes de souscription émanant de leurs clients. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

2.9.1. Mode de répartition des titres

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en trois (3) catégories :

Catégories	Nombre d'actions	Répartition en % du capital social après l'opération	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A: Institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au moins 10 actions et au maximum 111 166 actions, soit 5% du capital social après augmentation.	280 000	12,5937%	47,9999%
Catégorie B: Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres qu'institutionnels, sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 11 116 actions, soit 0,5% du capital social après augmentation	280 000	12,5937%	47,9999%
Catégorie C: Personnel de la société AeTECH	23 334	1,0495%	4,0001%
Total	583 334	26,2369%	100%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie A : Les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque institutionnel ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération.

Pour les catégories B et C : Les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à ces catégories. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie **A** puis à la catégorie **B** puis à la catégorie **C**.

2.9.2. Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en Bourse établissent les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états des demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

2.9.3. Ouverture des plis et dépouillement:

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'offre à prix ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de MCP, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.

2.9.4. Déclaration des résultats:

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'Offre à Prix Ferme fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

2.9.5. Règlement des espèces et livraison des titres:

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la BVMT communiquera à chaque intermédiaire, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués trois (03) jours ouvrables après la date de résultat de l'offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 19/10/2012 aux actions anciennes de la société AeTECH le code ISIN TN0007500010.

La société AeTECH s'engage à demander la prise en charge de ses actions nouvelles et anciennes par la STICODEVAM dès la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par MCP, intermédiaire en bourse.

2.10. Renseignements divers sur l'offre

Le nombre d'actions objet de la présente Offre représente 26,2369% du capital de la société après réalisation de son augmentation, soit 583 334 actions, ce qui correspond à un montant de 3 500 004 Dinars.

2.11. Renseignements généraux sur les actions offertes

- Forme des actions : Nominatives
- Catégorie : Ordinaire
- Libération : Intégrale à la souscription
- Jouissance : 1^{er} janvier 2012

2.11.1. Droits attachés aux actions

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation, sauf exceptions légales. (Article 30 et 32 des statuts).

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

2.11.2. Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

2.11.3. Régime fiscal applicable :

Droit commun

2.12. Marché des titres

Il n'existe à la date du visa, aucun marché pour la négociation des titres offerts. Toutefois, une demande d'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse de Tunis a été présentée à la BVMT. La Bourse a indiqué en date du 14/12/2012 qu'elle donnera suite à cette demande si le placement des titres prévu dans le présent prospectus est mené à bonne fin.

La société AeTECH a demandé l'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de la présente Offre, toutes de même catégorie, de nominal un (1) dinar et composant la totalité de son capital.

La Bourse a donné en date du 14/12/2012 son accord de principe quant à l'admission des actions de la société AeTECH au marché alternatif de la cote de la Bourse de Tunis.

L'admission définitive des 2 223 334 actions de nominal un (01) dinar chacune, composées de 1 640 000 actions anciennes et 583 334 actions nouvelles à émettre, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

1. Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.
2. Justification de la diffusion dans le public d'au moins 10,0% du capital auprès de 100 actionnaires au plus tard le jour d'introduction.

Le Conseil de la Bourse a également pris acte de l'engagement de la mise en place d'un contrat de liquidité et d'un contrat de régulation.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions AeTECH se fera au marché alternatif de la cote de la Bourse, au cours de 6 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

2.13. Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres, sur le marché alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis, fera l'objet d'un avis qui sera publié aux bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis dans le bulletin officiel de la BVMT et du CMF.

2.14. Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

2.15. Avantage fiscal

Néant

2.16. Listing sponsor

BNA CAPITAUX, a été désignée par la société « AeTECH » pour assurer la fonction de Listing Sponsor. Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la cote de la Bourse et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant au moins les deux exercices suivant son introduction.

Cette mission pourrait être prolongée dans le cas où il n'y aurait pas eu transfert de cotation d'AeTECH sur le marché principal de la cote de la Bourse. En cas de résiliation du mandat, pour quelque motif que ce soit, la société AeTECH doit, sans délai, désigner un nouveau Listing Sponsor. Le Conseil du Marché Financier doit être informé de toute désignation.

2.17. Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité pour une période de 1 an à partir de la date d'introduction est établi entre MENA CAPITAL PARTNERS « MCP », intermédiaire en bourse et l'actionnaire de référence M. Zoubeir CHAIEB portant sur 7,14% du produit de l'Offre à Prix Ferme, soit un montant de 100 000 dinars et 25 000 titres.

2.18. Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société AeTECH se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à MENA CAPITAL PARTNERS« MCP », intermédiaire en Bourse.

2.19. Engagements de la société

2.19.1. Représentation au Conseil d'Administration

La société AeTECH s'engage à réserver un (01) nouveau siège au Conseil d'Administration au profit des détenteurs des actions émises dans le cadre de cette opération. Ce nouvel administrateur sera désigné par les détenteurs d'actions AeTECH acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation.

2.19.2. Engagement de créer un comité permanent d'audit

La société AeTECH s'engage à créer un comité permanent d'audit conformément à l'article 256 bis du code des sociétés commerciales.

2.19.3. Engagement de se conformer à la loi sur la dématérialisation des titres

La société AeTECH s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières.

2.19.4. Engagement de se conformer à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'APE

La société AeTECH s'engage à conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne.

2.19.5. Tenue de communications financières

La société AeTECH s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

2.20. Engagement de l'actionnaire de référence de la société

2.20.1. Engagement de ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société

L'actionnaire de référence, Monsieur Zoubair CHAIEB, s'engage à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction.

2.20.2. Engagement de ne pas développer une activité locale concurrente

L'actionnaire de référence, Monsieur Zoubair CHAIEB, s'engage à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société mettant en péril l'avenir de celle-ci et nuisant aux intérêts des actionnaires.

Chapitre 3. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

3.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Advanced e-Technologies « AeTECH »

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport.

Tél : 71 94 00 94

Fax : 71 94 11 94

Site web: www.aetech-solutions.com

3.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique : Société anonyme

Législations particulières applicables :

Etant donné son activité d'intégrateur de services, la société AeTECH est régie par les législations suivantes :

- Code des télécommunications tel que complété par la loi n°2002-46 du 7 mai 2002 et la loi n°2008 -1 du 8 janvier 2008 relatif à l'activité installation et maintenance des terminaux de télécommunication.
- Décret n°2008-2638 du 21 juillet 2008, fixant les conditions de fourniture du service téléphonique sur protocole Internet.
- Décret n°2006-3314 du 25 décembre 2006, relatif à l'exercice des activités d'études et d'entreprise de télécommunications.
- Arrêté du ministre des technologies de la communication du 24 juillet 2008, fixant les aspects techniques nécessaires pour assurer la qualité et la sécurité des services téléphonie sur protocole internet.
- Arrêté du ministre des technologies de la communication du 4 janvier 2007, fixant les activités d'études et d'entreprise des télécommunications soumises à autorisation et les moyens humains, matériels et financiers exigés.

3.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 12 octobre 2001

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

3.1.4. Objet social (Article 3 des statuts : tel que modifié par l'AGE du 14/11/2011)

La société a pour objet :

- Le commerce en gros des équipements informatiques et accessoires.
- La fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'internet, de l'informatique et de la bureautique. La formation sur les produits, logiciels et métiers dans le domaine des logiciels et métiers dans le domaine des technologies de communication de télécommunication de l'Internet, de l'informatique et de la bureautique.
- La promotion et le développement de toutes les activités et les services auxiliaires se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ayant pour objet son développement et son extension.
- La participation par tous les moyens à toutes entreprises créées ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, souscription ou achat de titres, droits sociaux ou en association en participation quelconque.
- Toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Et généralement toutes opérations quelles que soient leurs natures se rattachant directement et indirectement à l'un des objets ci-dessus énumérés.

3.1.5. Numéro du registre du commerce

B151062001

3.1.6. Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

3.1.7. Clauses statutaires particulières

Paiement des dividendes (Article 33 des statuts)

1/ Le paiement des dividendes est effectué aux lieux, aux époques et suivant les modalités fixées par l'assemblée, ou à défaut par le conseil d'administration.

Toutefois, les dividendes doivent être distribués une fois tous les trois ans au moins. Le montant à distribuer doit représenter 30% au moins des bénéfices réalisés.

2/ L'action en paiement des dividendes se prescrit dans 5 ans à partir de la date de la tenue de l'Assemblée Générale qui a décidé la distribution.

3/ Le paiement des dividendes sera en outre soumis à toutes législations en vigueur au moment où il sera effectué.

Dispositions communes aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires (Article 28 des statuts)

1/ Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires

L'Assemblée Générale régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs, tout à la fois, d'une Assemblée Ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents, dissidents ou incapables.

2/ Convocation des Assemblées

L'Assemblée Générale est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un est de langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée par la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes
- Le liquidateur
- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre public de vente ou échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Toute assemblée dont la convocation n'est pas conforme aux modalités ci-dessus mentionnées peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires y étaient présents ou représentés.

3/ Droit de siéger à une assemblée Générale

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du Conseil ou le mandataire soient personnellement actionnaires.

4/ Conditions d'ouverture des Assemblées Générales

L'Assemblée Générale est présidée par le Président Directeur Général ou en son absence, par un Administrateur désigné par le Conseil d'Administration.

Au cas où l'Assemblée serait convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (Commissaire aux Comptes ou liquidateur), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par deux actionnaires présents à l'assemblée.

Le Bureau désigne le secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Il est tenu une feuille de présence contenant l'énonciation des noms des actionnaires ou de leurs représentants, de leurs domiciles et du nombre des actions leur revenant ou revenant aux tiers qu'ils représentent.

Les actionnaires présents ou leurs mandataires doivent procéder à l'émargement de la feuille de présence, certifiée par le bureau de l'Assemblée Générale et déposée au siège principal de la société à la disposition de tout requérant.

5/ Ordre du jour de L'Assemblée

L'ordre du jour de l'Assemblée est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.

La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale. L'Assemblée Générale ne doit pas délibérer sur des questions non écrites à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

6/ Droit de vote de L'Assemblée Générale

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société.

Les suffrages sont exprimés à main levée. Toutefois, le scrutin secret a lieu lorsqu'il est réclamé par les membres de l'Assemblée représentant plus du quart du capital représenté à cette Assemblée.

7/ Procès-verbal de L'Assemblée Générale

Le procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et le lieu de sa tenue
- Le mode de convocation
- L'ordre du jour
- La composition du bureau
- Le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint
- Les documents et les rapports soumis l'Assemblée Générale
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Ce procès-verbal est signé par les membres du bureau, et le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Le procès-verbal doit être contenu dans un registre spécial tenu pour cet effet au siège social.

Assemblée Générale Ordinaire

Compétences des Assemblées Générales Ordinaires (Article 29 des statuts : tel que modifié par l'AGE du 21/05/2007)

Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration. Elles confèrent à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer seraient insuffisants.

D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment contrôler les actes de gestion de la société, approuver selon le cas, les comptes de l'exercice écoulé, prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et de celui du commissaire aux comptes. Est nulle, la décision de l'Assemblée Générale portant approbation du bilan et des comptes si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports des commissaires aux comptes.

Elle nomme, remplace, révoque ou réélit les Administrateurs et les Commissaires aux Comptes, elle approuve ou rejette les nominations provisoires d'Administrateurs effectuées par le Conseil d'Administration.

Elle détermine le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration.

Elle décide de l'amortissement ou du rachat des actions par prélèvements sur les bénéfices.

Elle autorise tous emprunts par voie d'émission de bons ou d'obligations négociables.

Elle fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution de fonds de réserves, et décide de tous reports à nouveau des bénéfices d'une année, sur l'année suivante ainsi que toutes distributions de dividendes.

Elle délibère sur toutes autres propositions portées à l'ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Elle approuve ou désapprouve les conventions visées par l'article 200 du Code des Sociétés commerciales que le Conseil d'Administration a approuvé.

Les délibérations concernant l'approbation du bilan et des comptes doivent être précédées du rapport du ou des Commissaires aux comptes à peine de nullité.

Enfin, elle confère au Conseil les autorisations nécessaires pour tous les actes et opérations pouvant excéder les pouvoirs résultant des présents statuts.

La société s'engage à conformer l'article 29 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Conditions de validité des Assemblées Ordinaires (Article 30 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire statue sur toutes les questions qui lui sont soumises et qui ne comportent pas une modification des statuts.

Les Assemblées Générales Ordinaires ne délibèrent valablement que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

A défaut de ce quorum, une deuxième Assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis.

Entre la première et la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé.

L'Assemblée Générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire sans limitations.

Assemblée Générale Extraordinaire

Compétences des Assemblées Générales Extraordinaires (Article 31 des statuts)

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, sur la proposition du Conseil d'Administration et dans le cadre de la législation et de la réglementation des sociétés anonymes, apporter aux statuts toutes modifications quelles qu'elles soient.

Elle ne peut toutefois, sauf unanimité, ni changer la nationalité de la société ni transformer la société en société de personnes, ni augmenter les engagements des actionnaires.

Conditions de validité des Assemblées Générales Extraordinaires (Article 32 des statuts)

1/ L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

2/ Les Assemblées Générales Constitutives et Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement que si les actionnaires présents ou représentés au droit de vote détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation.

Toutefois, le capital social qui doit être représenté pour la vérification des apports ne comprend pas les actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé les avantages particuliers soumis à l'appréciation de l'assemblée.

3/ Préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions doit être tenu au siège de la société, à la disposition des actionnaires, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion.

4/ Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

5/ Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Transmission des actions (Article 14 des statuts : tel que modifié par l'AGE du 05/09/2012)

La transmission des actions est libre. Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au registre de commerce. En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables à compter de la date de la réalisation de celle-ci conformément à la loi. Les actions demeurent négociables après la dissolution de la société et jusqu'à la clôture de la liquidation.

3.1.8. Nationalité

Tunisienne

3.1.9. Capital social

Le capital social s'élève à 1 640 000 dinars divisé en 1 640 000 actions de nominal un⁶ (01) dinar entièrement libérées.

3.1.10. Matricule fiscal

0773418W/A/M000

3.1.11. Régime fiscal

Droit commun

⁶ L'AGE du 05/09/2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 à 01 dinar.

3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Au siège social de la société sis à 29, Rue des Entrepreneurs 2035– Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport.

3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, la BVMT, le CMF et la STICODEVAM

Mme Leila Bel Haj Rhouma BEJ

Directeur Central Administratif Financier et de Gestion de la société AETECH

29 Rue des entrepreneurs 2035, Tunis Carthage

Tél: +216 71 94 00 94 – Fax : +216 71 94 11 94

E-mail : contact@aetech-solutions.com

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social : 1 640 000 dinars

Nombre d'actions : 1 640 000 actions

Nominal : 1⁷ dinar

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Libération : Intégrale

Jouissance : 1^{er} janvier 2012

3.3. Evolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidée	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur nominale en dinars
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
AGC du 11/10/2001	Constitution	500 000	50 000	500 000	50 000	10
AGE du 24/06/2003	Augmentation de capital par incorporation de réserves	150 000	15 000	650 000	65 000	10
AGE du 24/06/2004	Augmentation de capital par incorporation de réserves	270 000	27 000	920 000	92 000	10
AGE du 21/05/2007	Augmentation de capital par incorporation de réserves	184 000	18 400	1 104 000	110 400	10
	Augmentation de capital en numéraire	536 000	53 600	1 640 000	164 000	10
AGE du 05/09/2012	Réduction de la valeur nominale de 10 dinars à 1 dinar	-	-	1 640 000	1 640 000	1

⁷ L'AGE du 05/09/2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 à 01 dinar.

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 01/10/2012

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital et de droits de vote
Zoubeir CHAIEB	1 082 600	1 082 600	66,01%
Mongi CHAIEB	33 120	33 120	2,02%
Dorra CHAIEB	11 040	11 040	0,67%
Sahar CHAIEB	11 040	11 040	0,67%
Jamel CHAIEB	1 100	1 100	0,07%
Hamed CHAIEB	1 100	1 100	0,07%
STB INVEST*	200 000	200 000	12,20%
STB SICAR**	300 000	300 000	18,29%
Total	1 640 000	1 640 000	100%

* Il s'agit d'une convention de rétrocession conclue entre la STB Invest SICAF et Mr Zoubeir CHAIEB en date du 05/07/2007 et rééchelonnée par avenant datant du 14/04/2011 au 16/01/2015, portant sur 20 000 actions de nominal 10 dinars (désormais portant sur 200 000 actions de nominal 1 dinar)

** Il s'agit d'une convention de rétrocession conclue entre la STB SICAR et Mr Zoubeir CHAIEB en date du 19/07/2007 et rééchelonnée par avenant datant du 01/10/2010 au 30/05/2014, portant sur 30 000 actions de nominal 10 dinars (désormais portant sur 300 000 actions de nominal 1 dinar). Pour sûreté et garantie⁸ du paiement du prix d'achat des participations, Monsieur Zoubeir Chaieb affecte au profit de la STB SICAR un nantissement de 30 000 actions de nominal 10 dinars (désormais de 300 000 actions de nominal 1 dinar) de capital de la société AeTECH. Le montant de la valeur prise en considération est de 402 819 DT.

3.4.1. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 01/10/2012

Actionnaires	Nombre d'actions et de droit de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Mr Zoubeir CHAIEB	1 082 600	1 082 600	66,01%
STB SICAR	300 000	300 000	18,29%
STB INVEST	200 000	200 000	12,20%
Total	1 582 600	1 582 600	96,50%

⁸ La clause de garantie prévue au niveau de la convention de participation est en contradiction avec les dispositions de l'article 22 de la loi 88-92 telle que modifiée par la loi 2008-78 du 22/12/2008, qui stipule que « ces conventions ne doivent pas stipuler de garanties hors projet ou des rémunérations dont les conditions ne sont pas liées aux résultats des projets ».

3.4.2. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 01/10/2012

Membres	Nombre d'actions et de droit de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
Mr Zoubeir CHAIEB	1 082 600	1 082 600	66,01%
Mr Mongi CHAIEB	33 120	33 120	2,02%
Mr Jamel CHAIEB	1 100	1 100	0,07%
STB INVEST	200 000	200 000	12,20%
STB SICAR	300 000	300 000	18,29%
Total	1 616 820	1 616 820	98,59%

3.4.3. Nombre d'actionnaires

Au 01/10/2012, le capital de la société AeTECH est réparti entre 8 actionnaires dont :

- 06 personnes physiques
- 02 personnes morales

3.5. Relations de la société AeTECH avec les autres parties liées au 31/12/2011

3.5.1. Informations sur les engagements :

Au 31/12/2011, les engagements d'AeTECH inhérents des deux conventions de rétrocessions d'actions conclues avec la STB SICAR et la STB Invest SICAF s'élèvent respectivement à 322 kDT et 244 kDT

3.5.2. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues :

Données :

- Pour sûreté et garantie du paiement du prix d'achat des participations de la STB SICAR dans le cadre de la convention de rétrocession, Monsieur Zoubeir CHAIEB affecte à son profit un nantissement de 30 000 actions (désormais portant sur 300 000 actions de nominal 1 dinar) du capital de la société AeTECH. Le montant de la valeur prise en considération est de 402 819 DT.

- En contrepartie d'un crédit de 80 000 dinars contracté auprès de la STB, des nantissements : i/ de rang utile portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, ii/ de premier rang portant sur l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du fonds de commerce, ont été donné.

Reçues : Néant

3.5.3. Transferts de ressources et d'obligations:

Données : Néant

Reçues : Néant

3.5.4. Relations commerciales :

Des transactions ont été réalisées en 2011 avec la société « Tuniphone » dans laquelle le Président Directeur Général de la société « AeTech » est actionnaire.

Les ventes réalisées courant 2011 pour le compte du client « TUNIPHONE » totalisent un montant de 3 477 508 dinars.

Les créances sur « TUNIPHONE » comptabilisées par A e TECH au 31 décembre 2011 s'élèvent à 764 471 dinars.

Les achats réalisés courant 2011 auprès du fournisseur « TUNIPHONE » totalisent un montant de 12 833 dinars.

Le solde du fournisseur « TUNIPHONE » comptabilisé par A e TECH au 31 décembre 2011 s'élève à 14 094 dinars.

3.5.5. Dividendes, Jetons de présence et autres rémunérations distribués par «AeTECH» et encaissés par les autres parties liées :

<i>En dinars</i>		
Administrateurs	Dividendes	Jetons de présence
Mr Zoubeir CHAIEB	54 130	1875
STB SICAR	15 000	1875
STB INVEST	10 000	1875
Mr Jamel CHAIEB	55	1875
Mr Mongi CHAIEB	552	1875

3.5.6. Prestations de services reçues ou données :

Reçues: Néant

Données: Néant

3.5.7. Engagement des dirigeants par rapport à la société « AeTECH » :

Néant

3.5.8. Obligations et engagements de la société « AeTech » envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 26 Juin 2012. Elle s'élève à la somme annuelle brute de D : 144 000.
- En sus de cette rémunération fixe, le Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0.25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du Conseil d'Administration tenu le 03 Juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2011 à D : 138 423.
- Le Président Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

3.6. Dividendes :

En 2012, la société AeTECH a distribué pour la première fois des dividendes d'une valeur de 0,050 dinars par action, soit un montant de 82 000 dinars au titre de l'exercice 2011.

3.7. Marché des titres :

Les actions de la société AeTECH ne sont négociées ni sur le marché local, ni à l'étranger. De même la société ne possède pas de titres de créances négociés sur le marché local ou à l'étranger.

Chapitre 4. Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

4.1. Présentation générale du secteur d'activité

4.1.1. Données générales

La 11^{ème} édition du rapport « The global Information Technology Report 2012 » publiée par le Forum Economique Mondial (DAVOS) comporte un classement établi à partir du « Networked Readiness Index » qui évalue le développement numérique de 142 pays dans le monde au travers de 53 indicateurs quantitatifs et qualitatifs. La Tunisie se classe au 50^{ème} rang. Elle se positionne au 53^{ème} rang en termes d'utilisation des TIC par les entreprises, les administrations et les particuliers (indicateurs d'usage) et au 55^{ème} rang en termes d'environnement favorable à l'usage des TIC (indicateurs liés au marché, à la réglementation et aux infrastructures). Le classement est moins favorable (68^{ème}) pour la capacité à utiliser au mieux les TIC (indicateurs de formation, de compétences et du niveau des tarifs des prestations). En termes d'impacts économiques et sociaux, la Tunisie se positionne au 44^{ème} rang.

Networked Readiness Index

Edition (Nombre d'économies)	Rang
2011-2012 (142)	50
2010-2011 (139)	32
2009-2010 (133)	39
2008-2009 (134)	38
2007-2008 (127)	35

Source : The Global Information Technology report 2008-2012

4.1.2. Infrastructure et principaux indicateurs sectoriels:

Depuis plusieurs décennies, La Tunisie s'est engagée dans le développement du secteur des télécommunications et a procédé à sa libéralisation.

Dans ce cadre, les politiques et les orientations fondamentales sont axées principalement sur : l'édification de la société du savoir, le renforcement de la compétitivité de l'économie et l'amélioration de l'efficacité du secteur privé.

Afin de réussir ce programme, la priorité a été accordée à la modernisation de l'infrastructure physique et au renforcement des réseaux de télécommunications, avec en toile de fond l'amélioration de la couverture, de la qualité des réseaux téléphoniques et de la capacité d'accès à Internet

Fin 2011, on comptait environ 1 300 kms⁹ de câbles de fibre optique en Tunisie pour assurer des services numériques de communication et couvrir toutes les régions de la Tunisie. Egalement, la bande passante internationale du réseau internet a été consolidée pour atteindre 60 Gbit/s⁹ fin 2011.

Par ailleurs, le haut débit projeté au sein du réseau universitaire national et l'accroissement de la demande engendrée par le développement des centres d'appel et des supports offshores, constituent un impératif pour adapter l'offre à la demande croissante des nouveaux secteurs économiques de la Tunisie.

Actuellement et depuis les 15 dernières années, beaucoup d'efforts continuent à être déployés pour la mise en place de l'administration électronique, le soutien au secteur privé pour investir dans le domaine de l'informatique, la promotion de l'industrie des logiciels et la diffusion de la culture numérique à grande échelle. Ainsi, le volume des investissements dans ce domaine a atteint 900 MD en 2010 soit 5,8% du total des investissements contre 600 MD contre 2011 avec une part de 4%. La contribution du secteur des TIC dans le PNB est estimée selon le ministère des télécommunications à 7,1% en 2011 contre 6,3% en 2010.

i. Téléphonie fixe :

Le marché de la téléphonie fixe comprend 1,218 million d'abonnés fin 2011¹⁰, soit environ 11% de la population tunisienne. Le marché a connu une forte croissance entre 1997 et 2003, au rythme d'environ 100 000 nouvelles lignes par an. Au cours des cinq dernières années, le nombre de lignes a progressé de manière modérée, principalement, en raison du développement en parallèle de la téléphonie mobile, qui a eu tendance à se substituer à la téléphonie fixe et à capter la majeure partie des nouveaux accédants à la téléphonie. Toutefois, ce secteur bénéficie aujourd'hui de la croissance significative de la demande en accès internet ADSL.

ii. Téléphonie mobile :

Le marché de la téléphonie mobile tunisien a connu une forte croissance au cours des dernières années. La téléphonie mobile continue cependant de bénéficier d'une croissance supérieure au marché global, le nombre de connexions mobiles en 2011 a augmenté de 11% (contre -5% pour les lignes fixes). Le taux de pénétration en 2011 s'est établi à 115,3%, soit 12,4 millions de clients⁹.

Au 30 septembre 2011, Tunisie Telecom et Tunisiana se partagent toujours l'essentiel du parc d'abonnés actifs avec respectivement 37,5% et 55% de parts de marché, (calculées sur la base des abonnés actifs). Orange Tunisie comptabilise quant à elle 7,5% de part de marché.¹¹

⁹ Source : Rapport 2011 du Ministère des technologies de l'information et de la Communication.

¹⁰ Source : Ministère des technologies de l'Information et de la Communication.

¹¹ Source : Instance Nationale des Télécommunication.

iii. Internet :

La Tunisie est le premier pays du continent africain à s'être connecté à l'Internet en 1991. En 2011, le pays a l'un des taux de pénétration les plus élevés du continent : 39% de la population contre 37% en 2010, et a vu le nombre d'abonnés croître de façon significative entre 2010 et 2011 avec une croissance de 35%.

L'ADSL est actuellement la technologie la plus répandue d'accès Internet avec un nombre d'abonnés à l'ADSL qui avoisine les 541 635¹² fin 2011.

iv. Data :

Le marché Data, qui s'adresse exclusivement aux entreprises, comprend d'une part, les services de transmission de données et d'autre part, les services d'accès à internet. Tunisie Telecom qui estime détenir 90% de parts de marché, constate une croissance significative et régulière du marché Data depuis plusieurs années du fait de la diversification de la demande des entreprises. Tunisie Telecom a stimulé et accompagné cette tendance en offrant de nouveaux services tels que la VoIP et le VPN grâce à l'introduction des nouvelles technologies et l'amélioration de son réseau.

4.1.3. Cadre juridique et régulation

4.1.3.1. Cadre Juridique

Le secteur des télécommunications a fait l'objet de plusieurs réformes depuis les années 1990. Il est organisé principalement par le Code des télécommunications promulgué par la loi n°2001 -1 du 15 janvier 2001, tel que modifié et complété par la loi n° 2002-46 du 7 mai 2002 et la loi n°2008 -1 du 8 janvier 2008. Ce code a pour objet l'organisation du secteur des télécommunications qui comprend l'installation et l'exploitation des réseaux de télécommunications, la fourniture des services universels des télécommunications et de la télédiffusion ainsi que la gestion des ressources rares des télécommunications.

Ce cadre juridique général est complété par les textes réglementaires suivants :

- Décret n° 2009-2019 du 23 Juin 2009 modifiant le décret n° 2007-1290 du 28 mai 2007, fixant les règles et procédures de conclusion des conventions de partenariat dans le domaine de l'économie numérique.
- Décret n° 2009-540 du 24 Février 2009 modifiant le décret n° 2003-1249 du 2 juin 2003, portant création d'une unité de gestion par objectifs pour la réalisation du plan d'action national dans le domaine des logiciels libres et fixant son organisation et les modalités de son fonctionnement.

¹² Source : Ministère des technologies de l'Information et de la Communication.

- Décret n°2008-3026 du 15 Septembre 2008 fixant les conditions générales d'exploitation des réseaux publics des télécommunications et des réseaux d'accès.
- Décret n°2008-3025 du 15 Septembre 2008 complétant le décret 2001-831 du 14 avril 2001 relatif aux conditions générales d'interconnexion et la méthode de détermination des tarifs.
- Arrêté du ministre des technologies de la communication du 24 juillet 2008, fixant les aspects techniques nécessaires pour assurer la qualité et la sécurité des services téléphonie sur protocole internet.
- Décret n°2008-2638 du 21 Juillet 2008 fixant les conditions de fourniture du service téléphonie sur protocole Internet. Ce décret offre un cadre technique et réglementaire visant à moderniser et diversifier les services de la téléphonie à travers la voix sur IP.
- Décret n°2008-2639 du 21 Juillet 2008 fixant les conditions et les procédures d'importation et de commercialisation des moyens ou des services de cryptage à travers les réseaux de télécommunications.
- Décret n°2008-1868 du 13 Mai 2008 portant création d'une unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet de développement de l'économie numérique et fixant son organisation et les modalités de son fonctionnement.

4.1.3.2. Régulation

- **Le Ministère des Technologies et de la Communication (MTC) :**

Le Ministère a pour mission la mise en place d'un cadre réglementaire qui organise le secteur, la planification, le contrôle et la tutelle en vue de permettre au pays d'acquérir les nouvelles technologies. Il assure de même le soutien du développement, attire l'investissement et encourage les efforts d'exportation et la compétitivité des entreprises tunisiennes.

- **L'Agence Tunisienne de l'Internet (ATI) :**

Créée en 1996 et unique fournisseur en gros d'accès internet, L'ATI assure des fonctions de point d'échange Internet national (national Internet exchange), la gestion du domaine national « .tn » et la gestion de l'adressage IP en Tunisie pour le compte de l'INT.

- **L'Agence Nationale de Certification Electronique (ANCE) :**

Créée en 2000, l'agence veille à sécuriser les transactions et les échanges électroniques et à établir des accords de reconnaissance mutuelle avec les Autorités de Certification étrangères. L'ANCE gère notamment les certificats électroniques et octroie les autorisations d'activité de fournisseurs de services de Certification électronique.

- **L'Agence Nationale de Sécurité Informatique (ANSI) :**

Créée en 2004, l'agence effectue un contrôle général des systèmes informatiques et des réseaux relevant des divers organismes publics et privés. Elle veille à l'exécution des orientations nationales et de la stratégie générale en matière de sécurité des systèmes informatiques et des réseaux et à l'exécution des réglementations relatives à l'obligation de l'audit périodique de la sécurité des systèmes informatiques et des

réseaux. A travers les audits obligatoires des administrations et des entreprises publiques, de la sensibilisation et de la formation en sécurité informatique, l'ANSI a contribué sensiblement à améliorer la maîtrise de la sécurité dans ces organismes et d'une façon générale dans le pays.

- **L'Instance Nationale des Télécommunications (INT) :**

L'INT a été créée par la loi n°2001-1 du 15 janvier 2001, telle que complétée et modifiée par les lois n°2002-46 du 7 mai 2002 et n°2008-1 du 08 janvier 2008. Cette instance participe à l'instauration d'une concurrence saine et loyale entre les intervenants. Organisme indépendant de régulation, elle agit en tant qu'instance d'arbitrage. Elle intervient dans le cadre des émissions d'avis concernant soit la méthode de détermination des tarifs des réseaux et des services, soit la liste des services de base des télécommunications, l'octroi de l'autorisation d'installation et d'exploitation de réseaux privés de télécommunications et sur la fixation du montant de la redevance y afférente. L'INT assure notamment des missions d'examen et résolution des litiges relatifs à l'interconnexion, et des missions de contrôle du respect des obligations résultant des dispositions législatives et réglementaires dans le domaine des télécommunications.

4.1.3.3. Agréments Métiers de la société AeTECH

Les agréments métiers relatifs à l'installation et la maintenance des terminaux de télécommunications auxquels fait appel l'activité de « AeTECH » sont au nombre de trois :

- Les terminaux téléphoniques et réseaux d'entreprises catégorie 3 TF2.
- Les terminaux de transmission de données catégories 3 TD2.
- Les terminaux radio électroniques catégorie 3 TR2.

Le cadre juridique de ces agréments comprend :

- Le décret n°2006-3314 du 25 septembre 2006 relatif à l'exercice des activités d'études et d'entreprise de télécommunications.
- L'arrêté du ministre des technologies de la communication du 04 janvier 2007 fixant les activités d'études et d'entreprise des télécommunications soumises à autorisations et les moyens humains matériels et financiers exigés.
- Le code des télécommunications tel que complété par la loi n°2002-46 du 7 mai 2002 et la loi n°2008 -1 du 8 janvier 2008.

Par ailleurs, AeTECH détient un autre agrément métier relatif à l'exercice de l'activité d'intégrateur de services de téléphonie sur protocole internet.

Cet agrément est régi par :

- Le décret n°2008-2638 du 21 juillet 2008, fixant les conditions de fourniture du service téléphonique sur protocole Internet.
- Le code des télécommunications promulgué par la loi n°2001-1 du 15 janvier 2001, tel que modifié et complété par la loi n° 2002-46 du 7 mai 2002 et la loi n°2008 -1 du 8 janvier 2008.

- L'arrêté du ministre des technologies de la communication du 24 juillet 2008, fixant les aspects techniques nécessaires pour assurer la qualité et la sécurité des services téléphonie sur protocole internet.

4.2. Présentation générale de la société et de son activité :

AeTECH est une société résidente de droit tunisien qui opère dans le secteur des Technologies de l'information et de communication et offre une gamme diversifiée de produits et services. La catégorisation fiscale des activités de la société AeTECH se présente comme suit :

- Une activité de prestation de services :
 - La mise en place et maintenance de systèmes de communications et de systèmes informatiques sous différentes formes .
 - Le conseil et la formation dans le domaine des systèmes de communication et des systèmes informatiques.
- Une activité commerciale :
 - La distribution de produits de téléphonie mobile (lignes, cartes de recharge, GSM et accessoires) ainsi que les cartes d'accès internet.
 - La commercialisation des produits informatiques (logiciels, matériel informatiques, matériel de communication).

4.2.1. Secteur d'activité d'AeTECH Solutions

4.2.1.1. Structure du secteur des télécommunications

Le secteur des télécommunications est composé des technologies Outdoor et des technologies Indoors.

4.2.1.1.1. Technologies outdoor :

Les technologies de raccordement des foyers au réseau de télécommunication de l'opérateur sont les technologies outdoor. Parmi celles-ci, on distingue principalement les liaisons par un câblage en cuivre et la liaison par fibre optique. La stratégie de la société AeTECH comprend le lancement de l'activité de raccordement par fibre optique.

Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui a la propriété de conduire la lumière et sert dans les transmissions terrestres et océaniques de données. Elle offre un débit d'information nettement supérieur à celui des câbles coaxiaux et supporte un réseau "large bande" par lequel peuvent transiter aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou les données informatiques. Elle est utilisée essentiellement :

- Pour constituer l'épine dorsale des réseaux d'entreprises, le « backbone ¹³»,
- Dans les liaisons vers l'extérieur (inter-sites ou de raccordement),

¹³ C'est la partie centrale d'un réseau d'entreprise. Elle permet de connecter entre eux plusieurs sous-réseaux et représente la zone la plus performante et la plus sûre du réseau.

- Dans les SAN¹⁴ (Storage Area network) dits Fibre Channel,
- Dans certains milieux industriels pour échapper aux perturbations électromagnétiques générées par les machines.

Les avantages du procédé de transmission par fibre optique sont nombreux :

- Faible perte de signal sur une grande distance contrairement aux transmissions électriques dans un conducteur métallique ;
- Vitesse de transmission très élevée ;
- Poids au mètre faible (ce qui est important, aussi bien pour réduire le poids qu'exercent les installations complexes dans les bâtiments, que pour réduire la traction des longs câbles à leurs extrémités) ;
- Insensibilité aux interférences extérieures (proximité d'un néon ou d'un câble à haute tension, par exemple) ;
- Pas d'échauffement (à haute fréquence le cuivre chauffe, il faut le refroidir pour obtenir des débits très élevés) ;
- Un très haut débit pouvant atteindre 1 Gbit/s
- Une large gamme de débits ajustés à tous les besoins ;
- Une connexion sécurisée et fiable grâce aux caractéristiques de la fibre optique ;
- Une connexion internet très haute débit permettant l'échange des données à une vitesse très élevée et la mise en place des outils tels que la réplication des données à distance et l'archivage.

4.2.1.1.2. Technologies indoor :

Une fois les bâtiments raccordés au réseau extérieur, il s'agit des technologies de télécommunications indoor. Ceci consiste en la connexion des différents appareils (Ordinateur, PDA, Téléphone mobile, etc) à un même réseau. Les spécialistes du secteur développent actuellement le concept de la communication unifiée (Unified communication). Dans ce cadre, AeTECH Solutions offre les produits nécessaires (Serveurs, Switchers, Téléphones VoIP) ainsi que les services d'intégration et de configuration. Parmi ces technologies Indoors, nous retrouvons :

➤ Réseau sans fil :

Les solutions de réseau sans fil apportent des connexions sécurisées, une productivité accrue et des services de mobilité intelligents pour contribuer à l'excellence de l'entreprise. Ceci permet de :

- Améliorer l'efficacité des employés tout en offrant une meilleure qualité de services aux partenaires et clients ;
- Travailler sans contrainte de lieu ou de temps via la solution de communication de votre choix : voix, vidéo, messagerie instantanée ou courrier électronique ;
- Maintenir la sécurité et les politiques d'accès pour les équipements et les réseaux ;
- Savoir où sont les ressources en temps réel.

¹⁴ Acronyme de « Storage Area Network » qui désigne une sous-partie d'un réseau. Elle connecte des serveurs d'archivage de grande capacité et laisse ainsi d'autres serveurs se concentrer sur le traitement des informations.

➤ **Sécurité :**

Des solutions complètes de sécurité permettent d'identifier, de répondre et de s'adapter automatiquement aux menaces pour garantir la performance, la continuité de fonctionnement du réseau, l'intégrité des systèmes et la confidentialité des données.

Cette nouvelle approche intégrée est collaborative et adaptative pour la sécurisation de l'entreprise. Ceci permet à chaque élément du Système d'Information de jouer un rôle dans la stratégie de défense des systèmes d'information de l'entreprise, tels que: les éléments réseau, les passerelles, les serveurs, les postes de travail et bien entendu, les éléments de sécurité traditionnels tels que les Firewall, les IPS, les anti-virus, etc...

➤ **Les réseaux Local Area Network « LAN »**

La classification des réseaux se fait selon la terminologie LAN réseaux limités à une circonscription restreinte, réseau MAN (Metropolitan Area Network) d'une étendue de plusieurs dizaines de kilomètres et les réseaux WAN (Wide Area Network) qui assure le transport d'information sur une grande distance. Leur topologie physique peut être soit en mode bus, anneau, étoile ou maillé.

Le LAN repose sur plusieurs supports de transmission : câble (en cuivre ou fibre optique) ou ondes radio de type WIFI. Les échanges de communication entre machines s'effectuent via des routeurs ou des commutateurs (Switch). L'interconnexion d'un réseau avec un autre réseau similaire distant via un réseau de transport MAN et WAN transportent la trame Ethernet sur équipements de type SDH over IP, Carrier Ethernet, Faisceaux hertziens PDH ou SDH. Ce mode de transport offre les avantages de coûts de fonctionnement réduits grâce à une meilleure optimisation du trafic transporté, aussi bien en commutation en circuit que par paquets.

➤ **VoIP/ToIP**

La voix sur IP consiste à transporter la voix sous forme numérique dans les réseaux IP. La téléphonie sur IP va plus loin, et permet d'offrir les services associés aux échanges vocaux enrichis directement avec des équipements IP (terminaux, traitement de la communication, etc.).

Le but de la VoIP est de finaliser la convergence voix/données autour d'un protocole unique, IPv4 ou IPv6. En effet, la VoIP se base sur la même architecture que l'Internet et utilise les mêmes infrastructures.

De plus en plus d'entreprises sont équipées de réseaux LAN (Local Area Network) et peuvent donc tirer profit de la voix sur IP à moindre coût.

➤ **Routeurs :**

Un routeur moderne se présente comme un boîtier regroupant carte mère, microprocesseur, mémoire ROM, RAM ainsi que les ressources réseaux nécessaires (Wi-Fi, Ethernet...). On peut donc le voir comme un ordinateur minimal dédié, dont le système d'exploitation peut être un Linux allégé. De même, tout ordinateur disposant des interfaces adéquates (au minimum deux, souvent Ethernet) peut faire office de routeur s'il est correctement configuré.

D'un point de vue fonctionnel, le routeur est un élément d'interconnexion qui achemine les données vers un destinataire défini par une adresse IP. Le mécanisme de routage consiste à analyser l'adresse de destination du paquet IP et à le transmettre sur le bon port.

En plus de leur fonction de routage, les routeurs permettent de manipuler les données circulant sous forme de datagrammes afin d'assurer le passage d'un type de réseau à un autre. Or, dans la mesure où les réseaux n'ont pas les mêmes capacités en termes de taille de paquets de données, les routeurs sont chargés de fragmenter les paquets de données pour permettre leur libre circulation.

➤ **WIFI :**

Wi-Fi est un ensemble de protocoles de communication sans fil régis par les normes du groupe IEEE 802.11 (ISO/CEI 8802-11). Un réseau Wi-Fi permet de relier sans fil plusieurs appareils informatiques (ordinateur, routeur, décodeur Internet, etc.) au sein d'un réseau informatique afin de permettre la transmission de données entre eux.

Un réseau Wi-Fi est en réalité un réseau répondant à la norme 802.11. Dans d'autres pays (en Allemagne, aux États-Unis par exemple) de tels réseaux sont correctement nommés WLAN (Wireless LAN).

Grâce aux normes Wi-Fi, il est possible de créer des réseaux locaux sans fil à haut débit. Dans la pratique, le Wi-Fi permet de relier des ordinateurs portables, des machines de bureau, des assistants personnels (PDA), des objets communicants ou même des périphériques à une liaison haut débit sur un rayon de plusieurs dizaines de mètres en intérieur (généralement entre une vingtaine et une cinquantaine de mètres).

Ainsi, des fournisseurs d'accès à Internet peuvent établir un réseau Wi-Fi connecté à Internet dans une zone à forte concentration d'utilisateurs (gare, aéroport, hôtel, train...). Ces zones ou points d'accès sont appelés bornes Wi-Fi ou points d'accès Wi-Fi ou « hot spots ».

4.2.1.2. Principaux concurrents

Le métier d'intégrateur repose sur les partenariats technologiques que peut tisser le prestataire de services. Les intégrateurs sont souvent détenteurs d'un savoir-faire et de compétences polyvalentes leur permettant de s'adapter à la demande de leur marché.

Dix ans en arrière nous parlions d'installateurs en Tunisie, aujourd'hui avec la convergence des technologies et des infrastructures informatique et télécom, l'intégrateur se dote de qualités de consultant en technologies capable d'étudier, de concevoir, d'installer et de maintenir un réseau client.

La demande client en matière d'intégration englobe de nos jours, la voix, la DATA et l'informatique.

En Tunisie les entreprises « intégrateurs » ne sont pas nombreuses, nous identifions essentiellement des distributeurs revendeurs, des concepteurs et développeurs de logiciels.

Le marché de l'intégration est composé de différents acteurs : Les opérateurs télécom, les organismes institutionnels et de support, les fournisseurs d'accès internet, les intégrateurs et les clients.

La structure du marché de l'intégration technologique dépend du sous-domaine d'activité, à savoir la VOIX, le DATA, l'Informatique ou la Vidéosurveillance. Les principaux concurrents et parts de marchés respectives estimées se présentent comme suit (par activité)¹⁵ :

VidéoSurveillance	Waycon	Ange Gardien	Multicom	SITC	AeTECH		
PDM	15%	35%	35%	5%	1%		
Produit	Vivotech	lvotech	Hexynuem	Lenek	Pelco		
Voix	3S	SOTETEL	SYSTEL	ONETECH	AeTECH		
PDM	15%	15%	5%	5%	23%		
Produit	CISCO	Siemens, LG, Panasonic	AVAYA	Cisco	ALCATEL		
DATA	3S	COGETEL	SERVICOM	SATEC	SOTETEL	AeTECH	
PDM	40%	7%	12%	15%	7%	5%	
Produit	CISCO	DLINK	HUAWEI	JUNIPER	HUAWEI	ALCATEL	
Informatique	3S	TMI	BULL	S2I	Prologic	Siemens	AeTECH
PDM	15%	23%	20%	13%	10%	8%	3%
Produit	IBM/DELL	SUN "Oracle"	BULL/EMC	DELL	IBM/HP/DELL	Siemens	IBM

4.2.2. Secteur d'activité d'AeTECH Distribution :

La société AeTECH est devenue le premier distributeur agréé de TUNISIANA sur le territoire Tunisien et ce en vertu du contrat de distribution signé le 8 juillet 2003.

Les produits commercialisés par TUNISIANA peuvent être scindés en trois familles : les lignes, les recharges et les appareils GSM (packs).

La société AeTECH distribue ces produits, à travers son réseau de distribution composé de 6 agences, aux points de vente agréés TUNISIANA (appartenant à des particuliers) sur tout le territoire tunisien.

Les lignes sont commercialisées à titre de dépôt moyennant une commission à l'activation alors que les recharges (par carte ou électronique) et les packs sont achetés par AeTECH.

Par ailleurs, à partir de juillet 2012, AeTECH a commencé la distribution des clés 3G TUNISIANA.

Actuellement, à part les franchises, TUNISIANA opère avec 4 distributeurs agréés autres que la société AeTECH à savoir : Maalouf, SCARD, Xpress Cell et Elite Telecom.

¹⁵ Données fournies par les équipes commerciales d'AeTECH Solutions

En 2011, la répartition du chiffre d'affaires de TUNISIANA de recharge se présente comme suit :

Répartition du chiffre d'affaires de recharge TUNISIANA

Recharge Tunisiana	MAALOUF	SCARD	XPRESSCELL	ELITE TELECOM	Franchises	AeTECH
	9%	13%	21%	30%	15%	13%

Source : Direction de la société AeTECH

Par ailleurs, la part de la société AeTECH dans l'activation des lignes varie entre 22% et 26%.

4.3. Description de l'activité au 31/12/2011

4.3.1. Evolution des revenus

Les revenus de la société AeTECH s'élèvent à 8 438 375 dinars pour l'exercice 2011 contre 8 272 879 dinars en 2010 et 8 267 402 dinars en 2009, soit une légère augmentation de 2% entre 2009 et 2011.

L'évolution des ventes de la société AeTECH, par activité, pour la période 2009-2011 se présente comme suit :

En dinars	2009	%	2010	%	2011	%
Activité Solutions	6 039 086	73%	4 978 939	60%	3 730 711	44%
dont Cabling	130 350	2%	121 365	1%	216 407	3%
Activité Distribution	2 228 316	27%	3 293 940	40%	4 707 664	56%
Total des revenus	8 267 402	100%	8 272 879	100%	8 438 375	100%
Evolution en %			0,1%		2,0%	

D'après le tableau ci-dessus, on constate qu'au cours de la période 2009-2011, le chiffre d'affaires Solutions a enregistré une baisse de 2 308 375 dinars (-38%) contre une augmentation du chiffre d'affaires Distribution de 2 479 349 dinars (+111%) au cours de la même période.

Selon la Direction, la diminution du chiffre d'affaires Solutions, au cours de ces deux dernières années, est due à la guerre des prix notamment dans le cadre des appels d'offres et consultations où plusieurs offreurs mettent en avant le matériel sans forcément offrir des capacités suffisantes en matière de prestations de service. Les offres de prix qui en découlent sont ainsi assez faibles défavorisant les offres que présente la société AeTECH.

4.3.1.1. Chiffre d'affaires Solutions

L'évolution du chiffre d'affaires Solutions par produit, au cours de la période 2009-2011, se présente comme suit :

En Dinars	2 009	2 010	2 011
CA Ae Tech Solutions			
Voix	1 361 507	2 042 925	526 481
<i>% croissance</i>		50,0%	-74,2%
Data	854 604	787 429	487 771
<i>% croissance</i>		-7,9%	-38,1%
Informatique	1 660 494	306 756	1 032 541
<i>% croissance</i>		-81,5%	236,6%
Vidéosurveillance	0	48 547	122 384
<i>% croissance</i>		N/A	152,1%
Divers et applicatifs	293 579	377 851	83 105
<i>% croissance</i>		28,7%	-78,0%
Installation	750 468	380 883	596 355
<i>% croissance</i>		-49,2%	56,6%
SAV	684 084	653 919	557 338
<i>% croissance</i>		-4,4%	-14,8%
Services	304 000	259 264	108 329
<i>% croissance</i>		-14,7%	-58,2%
Cabling	130 350	121 365	216 407
<i>% croissance</i>		-6,9%	78,3%
TOTAL CA AeTech Solutions	6 039 086	4 978 939	3 730 711
<i>% croissance</i>		-17,6%	-25,1%

Le tableau ci-dessus montre qu'au cours de la période 2009-2011, le chiffre d'affaires Solution informatique et Voix représente une part importante du total chiffre d'affaires Solution. Il a atteint 47% en 2010 contre 50% en 2009 pour s'établir à 42% en 2011.

L'évolution du chiffre d'affaires Solutions par secteur pour la période 2009-2011 est précisée dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que ce tableau regroupe la répartition du Chiffre d'affaires par secteur pour les activités Solutions et Cabling.

Répartition du Chiffre d'affaires Solutions par secteur

Secteur	2009	% Secteur	2010	% Secteur	2011	%		
PUBLIC	1 970 347	33%	PUBLIC	679 006	14%	PUBLIC	345 259	9%
TELECOM	710 787	12%	TELECOM	552 246	11%	TELECOM	35 071	1%
HOTELLERIE	1 487 815	25%	HOTELLERIE	734 599	15%	HOTELLERIE	356 367	10%
SERVICES	756 385	13%	SERVICES	381 856	8%	SERVICES	678 090	18%
BANQUES & ASSURANCES	132 648	2%	BANQUES & ASSURANCES	476 476	10%	BANQUES & ASSURANCES	785 189	21%
INDUSTRIE	591 091	10%	INDUSTRIE	282 581	6%	INDUSTRIE	1 368 314	37%
TRANSPORT	79 403	1%	TRANSPORT	1 783 230	36%	TRANSPORT	64 582	2%
Autres	310 610	5%	Autres	88 945	2%	Autres	97 839	3%
Total	6 039 086	100%	Total	4 978 939	100%	Total	3 730 711	100%

Entre 2009 et 2011, le secteur public et hôtelier accaparent une part importante en 2009 (57%) pour enregistrer une régression en 2010 (29%) et s'établir à 19% en 2011.

La société AeTECH a augmenté son chiffre d'affaires dans les secteurs des banques & assurances et de l'industrie pour atteindre une part du chiffre d'affaires Solutions en 2011 de respectivement 21% et 37%.

4.3.1.2. Chiffre d'affaires Distribution

L'évolution du chiffre d'affaires Distribution par produit, au cours de la période 2009-2011, se présente comme suit :

En Dinars	2009	2010	2 011
CA Ae Tech Distribution			
Commission/Recharge	177 590	190 259	324 658
<i>% croissance</i>		7,1%	70,6%
Activation	2 013 705	2 984 671	3 991 448
<i>% croissance</i>		48,2%	33,7%
Pack Opérateur	37 020	119 010	391 558
<i>% croissance</i>		221,5%	229,0%
TOTAL CA AeTech Distribution	2 228 316	3 293 940	4 707 664
<i>% croissance</i>		47,8%	42,9%

En 2011, les commissions d'activation s'élèvent à 3 991 448 dinars et accaparent 85% du total chiffre d'affaires Distribution contre 91% en 2010 et en 2009.

Le nombre de lignes activées et rechargées, facturées à TUNISIANA, est passé de 335 044 en 2010 à 453 753 en 2011.

En 2011, les commissions de recharge et les ventes GSM s'élèvent respectivement à 324 658 dinars et 391 558 dinars. Elles représentent 15% du total chiffre d'affaires Distribution de 2011 contre 10% en 2009

4.3.2. Achats consommés

Pour la période 2009-2011, les achats consommés se présentent comme suit :

En Dinars	2009	2010	2011
Variation des stocks	-101 601	394 909	-23 928
Achats de marchandises et autres achats non stockés	3 983 073	2 176 929	2 332 558
Total des achats consommés	3 881 472	2 571 837	2 308 630
<i>Evolution annuelle</i>	-	-34%	-10%
Revenus	8 267 402	8 272 879	8 438 375
<i>% de la production</i>	47%	31%	27%

Entre 2009 et 2011, les achats consommés sont passés de 3 881 472 dinars à 2 308 630 dinars, soit une variation négative de 1 572 842 dinars (-41%), due à la diminution des achats de marchandises et autres achats non stockés détaillée comme suit :

<i>En Dinars</i>	2009	%	2010	%	2011	%
Achats de marchandises Solutions	3 906 679	98,1%	2 025 384	93,0%	1 767 266	75,8%
Achats de marchandises Distribution	49 123	1,2%	115 852	5,3%	510 323	21,9%
Autres achats non stockés	27 271	0,7%	35 693	1,6%	54 969	2,4%
Total des achats de marchandises et autres achats non stockés	3 983 073	100%	2 176 929	100%	2 332 558	100%

Le tableau ci-dessus montre qu'au cours de la période 2009-2011, les achats Solutions seuls ont diminué de 2 139 413 dinars (-55%). Cette diminution s'explique principalement par la baisse du chiffre d'affaires Solutions enregistré au cours de la même période.

En 2011, 41% des achats de marchandises Solutions sont importés contre 52% en 2010 et 48% en 2009. L'évolution des achats importés et locaux, au cours de la période 2009-2011 se détaille comme suit :

<i>En Dinars</i>	2009	%	2010	%	2011	%
Locaux	2 038 969	52%	982 047	48%	1 040 568	59%
Importés	1 867 710	48%	1 043 337	52%	726 698	41%
Total des achats de marchandises Solutions	3 906 679	100%	2 025 384	100%	1 767 266	100%

La répartition des achats de marchandises Solutions par fournisseur pour la période 2009-2011 se présente comme suit :

<i>Fournisseur</i>	2009	%	2010	%	2011	%
ALCATEL LUCENT	1 562 412	40%	965 455	48%	747 489	42%
IBM	144 182	4%	119 224	6%	398 649	23%
CODIS	1 038 836	27%	62 085	3%	359 056	20%
TUNISIE CABLE	0	0%	7 591	0,4%	96 451	5%
NEXANS	90 603	2%	19 066	1%	57 810	3%
AUTRES	1 070 646	27%	851 963	42%	107 811	6%
Total	3 906 679	100%	2 025 384	100%	1 767 266	100%

4.4. Description de l'activité au 30/06/2012

4.4.1. Evolutions des revenus

Les revenus de la société AeTECH s'élèvent à 3 526 273 dinars pour le premier semestre de 2012.

L'évolution des ventes de la société AeTECH, par activité, à partir de fin 2011 au premier semestre 2012 se présente comme suit :

En dinars	30/06/2012	%	2011	%
Activité Solutions	1 155 389	33%	3 730 711	44%
dont Cabling	86 033	2%	216 407	3%
Activité Distribution	2 370 884	67%	4 707 664	56%
Total des revenus	3 526 273	100%	8 438 375	100%

Au 30/06/2012 l'activité Solutions représente 33% des revenus de la société, alors que l'activité Distribution représente 67% des ventes totales.

4.4.1.1. Chiffre d'affaires Solutions

L'évolution du chiffre d'affaires Solutions par produit, au 30/06/2012, se présente comme suit :

En Dinars	30/06/2012	2011
Voix	294 515	526 481
Data	110 482	487 771
Informatique	167 969	1 032 541
Vidéosurveillance	9 840	122 384
Divers et applicatifs	52 236	83 105
Installation	37 730	596 355
Service après Vente	343 672	557 338
Services	52 911	108 329
Cabling	86 033	216 407
TOTAL CA AeTech Solutions	1 155 389	3 730 711

Le tableau ci-dessus montre qu'au 30/06/2012, le chiffre d'affaires d'AeTECH Solutions est porté principalement par l'activité Service après-vente (SAV) à raison de 30%, par l'activité Voix (25%) et par l'activité informatique (15%).

La répartition sectorielle du chiffre d'affaires Solutions courant le premier semestre de 2012 est précisé dans le tableau ci-dessous.

Répartition du Chiffre d'affaires Solutions par secteur

Secteur	30/06/2012	%	Secteur	2011	%
PUBLIC	217 461	19%	PUBLIC	345 259	9%
TELECOM	87 809	8%	TELECOM	35 071	1%
HOTELLERIE	226 922	20%	HOTELLERIE	356 367	10%
SERVICES	252 679	22%	SERVICES	678 090	18%
BANQUES & ASSURANCES	135 244	12%	BANQUES & ASSURANCES	785 189	21%
INDUSTRIE	195 497	17%	INDUSTRIE	1 368 314	37%
TRANSPORT	39 777	3%	TRANSPORT	64 582	2%
			Autres	97 839	3%
Total	1 155 389	100%	Total	3 730 711	100%

Au 30/06/2012, le chiffre d'affaires d'AeTECH est porté principalement par le secteur des services (22%), de l'hôtellerie (20%) et public (19%).

4.4.1.2. Chiffre d'affaires Distribution

L'évolution du chiffre d'affaires Distribution par produit, au 30/06/2012, se présente comme suit :

En Dinars	30/06/2012	2 011
Commission/Recharge	189 777	324 658
Activation	2 037 050	3 991 448
Pack Opérateur	144 056	391 558
TOTAL CA AeTech Distribution	2 370 884	4 707 664

Au 30/06/2012 les commissions d'activation s'élèvent à 2 037 050 dinars et accaparent 86% du total chiffre d'affaires Distribution.

Par ailleurs, les commissions de recharge et les ventes GSM s'élèvent respectivement à 189 777 dinars et 144 056 dinars. Elles représentent 14% du total chiffre d'affaires Distribution au premier semestre 2012.

4.4.2. Achats consommés

Au premier semestre de l'année 2012, les achats consommés se présentent comme suit :

<i>En Dinars</i>	30/06/2012	2011
Variation des stocks	94 320	-23 928
Achats de marchandises et autres achats non stockés	782 902	2 332 558
Total des achats consommés	877 222	2 308 630
Revenus	3 526 273	8 438 375
<i>% de la production</i>	25%	27%

Au 30 juin 2012, la valeur totale des achats consommés s'élève à 877 222 dinars et représentent 25% des revenus qui sont de 3 526 273 dinars.

Les achats de marchandises et autres achats non stockés se détaillent comme suit :

<i>En Dinars</i>	30/06/2012	%	2011	%
Achats de marchandises Solutions	546 396	69,8%	1 767 266	75,8%
Achats de marchandises Distribution	220 928	28,2%	510 323	21,9%
Autres achats non stockés	15 578	2,0%	54 969	2,4%
Total des achats de marchandises et autres achats non stockés	782 902	100%	2 332 558	100%

Au premier semestre 2012, les achats de marchandises Solutions accaparent la plus grande part (69,8%) du total des achats de marchandises et autres achats non stockés. Les Achats de marchandises Distribution s'élèvent quant à eux à 220 928 dinars et représentent 28,2% du total.

La répartition des achats de marchandises solutions au 30/06/2012 est identique à celle de 2011, avec 59% des achats de marchandises Solutions importés et 41% d'achats locaux. L'évolution des achats importés et locaux, au cours du premier semestre 2012 se détaille comme suit :

<i>En Dinars</i>	30/06/2012	%	2011	%
Locaux	322 516	59%	1 040 568	59%
Importés	223 880	41%	726 698	41%
Total des achats de marchandises Solutions	546 396	100%	1 767 266	100%

La répartition des achats de marchandises Solutions par fournisseur au 30 juin 2012 se présente comme suit :

Fournisseur	<i>En dinars</i>			
	30/06/2012	%	2011	%
ALCATEL LUCENT	181 153	33%	747 489	42%
IBM	103 048	19%	398 649	23%
CODIS	4 608	1%	359 056	20%
ZHONE TECHNOLOGIES	69 830	13%	0	0%
TUNISIE CABLE	0	0%	96 451	5%
NEXANS	0	0%	57 810	3%
AUTRES	187 756	34%	107 811	6%
Total	546 396	100%	1 767 266	100%

4.5. Indicateurs d'activité trimestriels au 31/12/2012

<i>En dinars</i>	4ème trimestre 2012	Cumul au 31/12/2012	Cumul au 31/12/2011
Produits d'exploitation	3 195 960	8 767 284	8 461 938
CA Solutions	1 789 046	3 398 567	3 730 711
dont cabling	56 450	186 165	216 407
CA Distribution	1 394 901	5 356 705	4 707 664
Autres Produits d'exploitation	12 013	12 013	23 563
Charges d'exploitation	2 846 877	8 222 669	7 854 228
Achats consommés*	1 924 107	5 201 248	4 605 559
Charges de personnel	513 490	1 747 223	1 542 949
Dotations aux amorts et aux prov	39 221	165 126	639 888
Autres charges d'exploitation**	370 059	1 109 072	1 065 832
Résultat d'exploitation	349 083	544 615	607 710
Marge brute***	1 271 853	3 566 036	3 856 379
Taux de marge brute****	39,80%	40,67%	45,57%
Produits financiers	1 959	16 707	20 845
Charges financières	50 600	185 340	253 232

* Les achats consommés intègrent les commissions sur Point de Vente. Les achats consommés tels que reportés dans les états financiers au 31/12/2011 sont de 2 308 630 Dinars.

** Hors commission PDV.

*** Calculée comme étant la différence entre les Produits d'exploitation et les Achats consommés.

**** Calculé comme le rapport entre la Marge brute et les Produits d'exploitation.

4.6. Certifications et mises à niveau

La société AeTECH est certifiée ISO 9 001 version 2008. Ce certificat est valable du 11/08/2010 jusqu'au 10/08/2013. Cette norme constitue la base du Système de Management de la Qualité de la société qui est orientée vers la satisfaction des clients et l'amélioration continue de l'efficacité.

Il représente un moyen d'information pour les clients et les parties intéressées sur les démarches prises par la société pour répondre aux exigences de la norme ISO 9001-2008.

Par ailleurs, en avril 2006, la société AeTECH a adhéré au programme de mise à niveau dans le cadre duquel elle a réalisé des investissements matériels et immatériels de l'ordre de 279 mDT, qui ont confirmé le besoin d'une restructuration financière pour un coût de 512 mDT. Les mesures de restructuration ont permis d'améliorer les délais de livraison, la satisfaction des clients, ainsi que le renforcement du pouvoir de négociation auprès des partenaires.

De plus, la société AeTECH dispose des certifications suivantes :

- IBM ADVANCED Business Partner
- Microsoft CERTIFIED
- Alcatel-Lucent EXPERT Partner

Ces certifications permettent à AeTECH d'intervenir en tant qu'intégrateur qualifié des solutions de ses partenaires technologiques.

4.7. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

Risques liés à la dépendance vis-à-vis de certains fournisseurs :

Alcatel Business Systems (ABS) est un des partenaires technologiques les plus importants d'AeTECH. Le contrat de partenariat conclu entre les deux parties revêt un caractère exclusif pour certains produits, ce qui engendre un risque de dépendance de l'activité Solutions envers un seul fournisseur. (cf paragraphe 4.8 dépendance de l'émetteur)

Il en est de même pour l'activité Distribution dont la société Orascom Télécom Tunisie (OTT) est l'unique fournisseur des produits et services commercialisés dans le cadre de cette activité. (cf paragraphe 4.8 dépendance de l'émetteur)

Risques afférents au secteur :

Le principal risque auquel est confrontée AeTECH est relatif à l'environnement concurrentiel dans lequel elle évolue, et particulièrement à la présence de produits chinois sur le marché qui entraîne une baisse considérable des prix et peut être à l'origine d'un manque de compétitivité auquel pourrait faire face la société notamment lors d'un appel d'offre. S'aligner à la concurrence en termes de compétitivité prix et qualité représente alors un réel défi que doit relever la société AeTECH.

Risques liés à l'activité :

La société AeTECH importe divers équipements pour son activité Solutions. Elle se trouve, en effet, face à des changements réglementaires et douaniers qui peuvent affecter ou retarder le processus d'approvisionnement, et donc le bon déroulement de son activité Solutions.

Risque de change :

AeTECH fait face à un risque de change de par les divers équipements qu'elle est amenée à importer pour son activité Solutions. Ces importations peuvent être à l'origine de pénalisations financières dans le cas de fluctuations à la hausse des taux de change, d'autant plus que la société n'est pas en train de se couvrir contre le risque de change par l'achat de devises à termes ou par l'utilisation d'autres instruments financiers.

Risque de contrepartie ou de règlement :

La société se trouve confrontée à un risque de créances impayées difficilement irrécouvrables dû au dépassement de la capacité de remboursement pour certains clients. En effet, comme l'a indiqué le Commissaire aux Comptes dans son rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2011, la société ne définit pas de plafonds de crédits autorisés pour chaque client en fonction de sa situation financière et du volume du chiffre d'affaires réalisé avec lui.

4.8. Dépendance de l'émetteur

- Dépendance envers les fournisseurs :

- AeTECH Solutions importe à travers des contrats de partenariat les équipements d'Alcatel-Lucent qu'elle distribue et configure pour ses clients. C'est à travers des contrats de partenariat avec Alcatel-Lucent, qu'AeTECH importe ces équipements. Ces contrats de partenariat définissent le comportement volume, services et prix. Ce partenariat est également un partenariat technologique, c'est-à-dire qu'Alcatel-Lucent forme les équipes d'AeTECH sur l'utilisation des nouveaux équipements.

Il est à préciser que le contrat de distribution conclu entre AeTECH et Alcatel Business Systems (ABS) est renouvelé pour des périodes successives d'un an après signature d'un avenant par les parties.

Le dernier avenant signé en date du 22/06/2012 stipule que désormais le dit contrat de distribution sera renouvelé chaque année par tacite reconduction.

Par ailleurs, Alcatel aura le droit de résilier le contrat conclu avec AeTECH si une société concurrente d'ABS acquiert une participation directe ou indirecte dans le capital d'AeTECH. Dans ce cadre, ABS a fourni une lettre de confort concernant l'introduction en Bourse de la société AeTECH affirmant que l'opération ne remet pas en cause leur partenariat.

- AeTECH Distribution : L'activité Distribution de la société AeTECH est totalement tributaire de la société Orascom Telecom Tunisie (OTT) le fournisseur exclusif des produits et services commercialisés dans le cadre de cette activité. Il est à signaler que le contrat conclu entre AeTECH et OTT est d'une durée de 6 mois au terme desquels, il est renouvelé d'un commun accord des parties pour de nouvelles périodes de 6 mois.

- Dépendance envers les clients :

L'Etat occupe un rôle éminent dans l'activité d'AeTECH dans la mesure où il représente un client très important étant donné le volume de projets technologiques qu'il propose. Cette dépendance envers l'Etat en tant que client majeur peut entraîner des risques si la demande adressée par l'Etat se trouve modifiée ou diminuée.

4.9. Litiges ou arbitrage en cours

Aucun litige ou arbitrage en cours n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

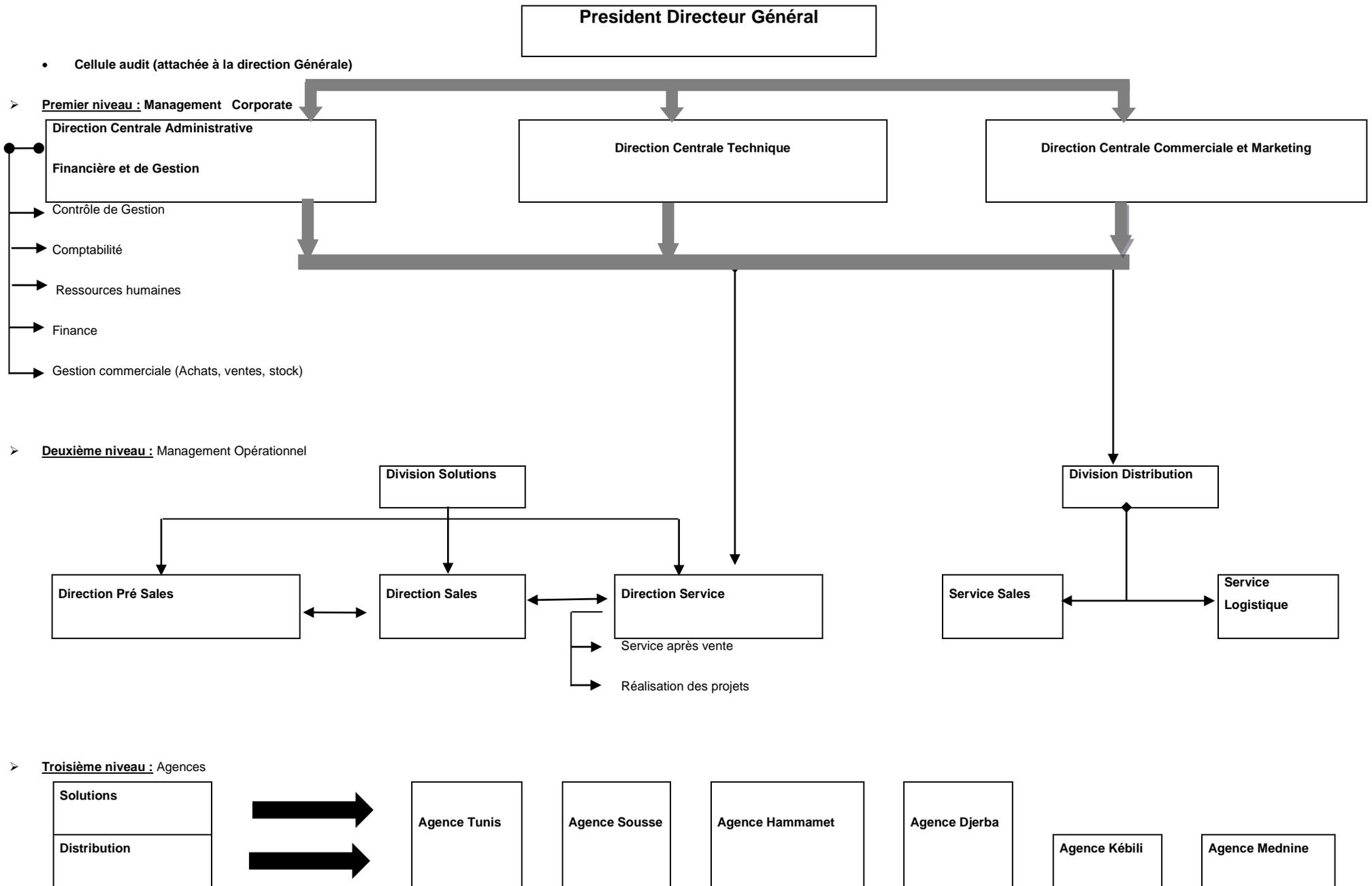
4.10. Organisation de la société

4.10.1. Gouvernance et contrôle interne

La société AeTECH est administrée par un Conseil d'Administration composé de (5) cinq membres.

Par ailleurs, depuis sa création, la société est gérée par un Président Directeur Général (en la personne de Monsieur Zoubeir Chaieb).

L'organigramme de la société AeTECH qui est mis en place par une note de service interne se présente comme suit :



L'organigramme d'AeTECH se compose d'un organe de Management des ressources communes et d'un organe de Direction Opérationnelle :

- Le niveau management des ressources communes englobe :
 - La Direction Générale dont une cellule d'audit
 - La direction Centrale Administrative Financière et de Gestion
 - La direction Centrale Technique
 - La direction Centrale Commerciale et Marketing.

Les attributions de ces directions consistent à :

- gérer les ressources communes (l'achat, la logistique et le suivi des affaires, les finances, la comptabilité, la gestion, le marketing corporate, les ressources humaines, l'audit et le contrôle de gestion),
 - encadrer les différentes divisions et uniformiser les différents métiers à savoir la Vente (commercial et marketing), le Technique et les finances.
 - Choisir et suivre des partenaires ainsi que le suivi de la certification des compétences.
- Le niveau opérationnel comporte :
 - La division Solutions,
 - La division Distribution
 - Les agences

Ce pôle opérationnel assure la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs déterminés par le niveau support. En effet, il effectue les démonstrations techniques, les actions avant-ventes ainsi que l'encadrement de l'équipe vente. De plus, il gère les contrats de maintenance et le développement du Service Après-Vente.

De plus, la société AeTECH dispose des structures suivantes :

Une cellule d'audit interne, dont la responsable est Madame Hela Harrouch, a été mise en place par note interne datant du 15/10/2012. Cette cellule est chargée de :

- Coordonner les interventions des auditeurs internes avec le responsable des entités auditées
- Coordonner les interventions des auditeurs externes et Commissaires aux Comptes et leur faciliter la collecte de l'information auprès des opérationnels ;
- Examiner, évaluer et apprécier les dispositifs de contrôle interne ;
- Elaborer et mettre à jour des outils permettant une réalisation performante des missions d'audit ;
- Assurer le suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations émises aussi bien dans le cadre des missions d'audit interne que des missions d'audit externe ;

- Un organe de contrôle de gestion, dont la responsable est Madame Nadia Belaid, a été mis en place par une note interne datant du 15/08/2012. L'organe de contrôle interne est chargé de :
 - Définir et mettre en place le processus budgétaire ;
 - Initier et piloter le processus d'établissement de mise à jour des budgets et mettre en place un processus de mesure et de suivi des indicateurs de performances eu égard aux objectifs de l'entreprise ;
 - Etablir des états de reporting sur la performance de l'entreprise et établir les prévisions d'activité en termes d'objectifs, de budgets, d'organisations et de moyens ;
 - Elaborer des outils d'analyse, des indicateurs et procédures de contrôle de gestion à l'aide de traitements informatiques ;
 - Assurer le suivi et l'analyse hebdomadaire de l'évolution des indicateurs de performance par activités et par structure organisationnelle.

En outre, le commissaire aux comptes a relevé dans son rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2011 plusieurs insuffisances concernant notamment :

- L'absence d'un système de gestion budgétaire ;
- L'absence d'un manuel comptable annoté ;
- L'absence d'un système de comptabilité Analytique permettant de déterminer le cout de revient par projet ou affaire ;
- L'absence d'un manuel de procédures regroupant l'ensemble des procédures administratives et comptables en vigueur.

Afin de remédier à cette dernière défaillance, la société AeTECH a procédé à la mise à jour de son manuel des procédures en y intégrant toutes les procédures administratives et comptables en vigueur.

Par ailleurs, et dans le cadre de son introduction en Bourse, la société AeTECH a confié une mission de due diligence financière, fiscale et juridique au « Cabinet Faouzi Ben Chaabane » représenté par M. Mohamed Faouzi Ben Chaabane, et ce dans le but de mieux apprécier sa situation financière ainsi que sa situation fiscale et sociale et de déceler les éventuels risques auxquels elle pourrait faire face.

4.10.2. Système d'information :

Afin d'améliorer la qualité et la fiabilité de l'information et du reporting au niveau de la gestion et des finances, la société AeTECH est passée, au cours de l'exercice 2011, de 3S (système de gestion intégré) à l'ERP Sage 100.

A ce jour, seuls les modules de Comptabilité, Gestion Commerciale (achats, stocks et ventes) et Immobilisations sont mis en place.

Les modules Edition Pilotée, Gestion des Paiements et le CRM seront mis en place d'ici fin 2012.

La paie est gérée sur Sage GRH 500 Version 11.10.

Il est à signaler à ce niveau que la lettre de direction relative à l'exercice 2011 comporte des remarques concernant le Système d'information de Gestion à savoir :

- en 2011, il y a eu l'implantation du logiciel Sage 100 à la place du logiciel 3S. La phase de migration n'est pas encore achevée avec absence d'un plan clair de migration du logiciel « SSS » au logiciel Sage ;
- absence d'intégration entre la base commerciale (Achats, Ventes/Règlement, Recouvrement) et la comptabilité à partir du mois de Juillet 2011 pour AeTECH Solutions et mois d'Avril 2011 pour AeTECH Distribution ;
- absence d'intégration entre la gestion de paie (Sage 500) et la Comptabilité (Sage 100) : la paie est saisie manuellement. La situation est arrêtée au mois de Juillet 2011 ;
- une différence entre les balances auxiliaires clients & fournisseurs et la balance générale arrêtée au 31/12/2012 ;
- les frais généraux sont saisis manuellement puisque le back-office ne deviendra opérationnel qu'en 2012.

Ces insuffisances sont de nature à affecter le niveau d'exploitation du système d'information et réduisent son rôle dans l'amélioration de la gouvernance et le pilotage de la société. Il convient donc d'apporter les améliorations nécessaires au système d'information de gestion à la lumière des besoins actuels de la société et les perspectives de son évolution.

4.11. Politique sociale et effectif :

Au 31 Décembre 2011, la société AeTECH emploie 76 salariés. L'évolution de l'effectif par activité, au cours de la période 2009-2011, se présente comme suit :

Activité	2009	2010	2011
Solutions	62	65	65
Distribution	9	9	11
Total	71	74	76

Source : Direction de la société AeTECH

La société AeTECH se caractérise par un taux d'encadrement élevé avoisinant 41% au 31 Décembre 2011. Le taux d'encadrement au cours de la période 2009-2011 se détaille comme suit :

Affectation	2009	2010	2011
Cadre	27	31	31
Agents de maîtrise	33	32	35
Agents d'exécution	11	11	10
Total	71	74	76
<i>Taux d'encadrement</i>	<i>38%</i>	<i>42%</i>	<i>41%</i>

Source : Direction de la société AeTECH

L'activité de la société AeTECH est régie par la convention collective sectorielle de l'électricité et de l'électronique du 8 septembre 1999 telle que modifiée et complétée par les accords subséquents.

Les salariés de la société AeTECH bénéficient des primes et avantages suivants :

- Une assurance groupe : La cotisation est répartie à parts égales entre l'employé et l'employeur et s'élève à 7,2% du salaire brut ;
- Des tickets restaurants pour une valeur de 75 DT par mois pris en charge par la société à hauteur des 2/3 de leur valeur.

Politique d'intéressement :

AeTECH octroie à ses employés une prime d'intéressement complémentaire au salaire. Cette prime est attribuée suite à la réalisation d'objectifs commerciaux notamment en termes de chiffres d'affaires.

Cette prime se décline sur deux parties : une première prime pour la réalisation d'objectifs quantitatifs et qui varie selon la réalisation des objectifs en termes de chiffre d'affaires. Une seconde partie ayant un caractère plus qualitatif, et qui est octroyée aux employés ayant réalisé au minimum 70% de leur objectifs quantitatifs, tout en ayant accompli certaines tâches visant à améliorer la productivité et la gestion au sein de l'entreprise telles que des tâches de suivi et de *reporting* régulier.

Formation :

Etant une société de service, l'activité d'AeTECH compte essentiellement sur le savoir-faire de ses équipes et donne en conséquence une importance primordiale à leur formation. De plus, la qualité optimum du niveau de partenariat d'AeTECH avec ses fournisseurs a fait du maintien du niveau de certification et de compétence de ses équipes, tant au niveau commercial qu'au niveau technique, une nécessité et une obligation que la société AeTECH veille à satisfaire. C'est dans ce sens que le service Formation a été mis en place.

En effet, la société « AeTECH » procède à l'élaboration d'un plan de formation préalable avec chaque partenaire, dans le but d'honorer ses obligations en matière de certification de son personnel. Le budget alloué à ces formations avoisine le 2% du chiffre d'affaires relatif à l'activité Solutions.

Finalement, la stratégie de satisfaction Client et la certification ISO 9001 a fait de sorte à renforcer cette stratégie de formation et de l'étendre à toutes les activités confondues.

4.12. Politique d'investissement :

La mise en place de la stratégie de croissance de la société AeTECH nécessite des investissements importants sur la période 2012-2016 de l'ordre de 2,6 MDT. Ces investissements se présentent comme suit :

- L'acquisition de logiciels utiles pour la gestion des clients et des ressources humaines, l'exploitation et les formations ;
- La rénovation du parc informatique et du matériel et outillage nécessaires à l'exploitation tels que les engins de tirage de fibre optique et d'autres matériaux de mesure dont 440 000 dinars en 2013
- Le renforcement et le remplacement du parc roulant ;
- Les frais d'aménagement des locaux et des nouvelles agences (Bâtiments) ;
- Les frais de mise en place des nouvelles activités ;

Le tableau ci-après présente le plan d'investissement d'AeTECH projeté sur la période 2012-2016 tel qu'il ressort de son business plan :

<i>En dinars</i>	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p	Total
Logiciels	37 400	41 600	16 400	15 650	36 400	147 450
Site Web AeTECH	8 150	5 150	5 150	5 150	5 150	28 750
Bâtiments	200 000	190 000	250 000	20 000	30 000	690 000
Matériel et outillage	58 000	440 000	40 000	20 000	20 000	578 000
Matériel de transport	125 000	218 000	190 000	130 000	130 000	793 000
Equipements de bureau	30 000	68 000	120 000	70 000	65 000	353 000
Total	458 550	962 750	621 550	260 800	286 550	2 590 200

4.13. Analyse SWOT :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Opérateur principal dans l'offre de solutions intégrées de communication d'entreprise. • Capacité de l'équipe technico-commerciale à répondre aux besoins spécifiques des grandes entreprises tunisiennes en matière de communication. • Fidélité confirmée de clients exigeants en matière de communication (Hôtels, banques, assurance, sociétés de Télécom). • Partenaires internationaux de référence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'adaptation de l'offre aux PME du fait d'une demande non cernée de manière précise. • Rotation du personnel commercial et technico-commercial. • Difficultés pour la maîtrise des facteurs clés de succès de la stratégie de différenciation : <ul style="list-style-type: none"> - Définition de la stratégie Produit/marché : Les segments PME, conseil et formation ne sont pas clairement définis - Maîtrise de la variable prix : absence d'un système rigoureux d'analyse des coûts - Evaluation des ressources humaines : Insuffisance de rendement générée par des problèmes d'organisation et d'évaluation. • Pouvoir de négociation fort des principaux fournisseurs (OTT, Alcatel)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux marchés • Existence d'un cadre incitatif du secteur TIC • Volonté des entreprises tunisiennes à se mettre à niveau • Existence de potentialités du marché de l'export : importants besoins des pays limitrophes et africains. 	<ul style="list-style-type: none"> • Grande concurrence nationale et internationale : entrée de nouveaux acteurs • Difficulté de recouvrement des créances • Nouvelle imposition sur les produits de téléphonie • Nouvelles réglementations.

Chapitre 5. Patrimoine– Situation financière– Résultats

5.1. Patrimoine de la société AeTECH au 31/12/2011 :

5.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2011 :

En Dinars

Désignations	Valeur comptable brute				Amortissements				Valeur Comptable Nette 31/12/2011
	31/12/2010	Acquisitions 2011	Cessions 2011	31/12/2011	31/12/2010	Dotation 2011	Régularisations 2011	31/12/2011	
Immobilisations Corporelles	1 253 452	109 361		1 362 814	815 376	121 361		936 737	426 076
Installation générales constructions	157 014	21 592		178 606	76 006	19 210		95 216	83 390
Matériel et outillage Industriel	83 878			83 878	50 544	6 263		56 807	27 071
Matériel de transport	194 254	64 119		258 373	153 267	5 333		158 600	99 773
<i>Matériel de transport à statut juridique particulier</i>	215 751			215 751	22 273	61 940		84 213	131 538
Installations téléphoniques	92 395			92 395	73 338	7 183		80 521	11 874
Mobilier et Matériel de Bureau	75 026	2 557		77 583	53 064	10 871		63 935	13 648
<i>Mobilier et Matériel de Bureau à statut juridique particulier</i>	13 339			13 339	2 266	2 660		4 926	8 413
Matériel informatique	388 884	21 093		409 977	383 910	6 361		390 271	19 706
Batiments	30 793			30 793	708	1 540		2 248	28 546
Tableau d'art	2 118			2 118	0	0		0	2 118
Immobilisations Incorporelles	295 795	2 067		297 862	128 821	16 934		145 755	152 107
Licence	307			307	0			0	307
Logiciels	37 660	2 067		39 727	37 660	267		37 927	1 800
Fonds Commercial	250 000			250 000	83 333	16 667		100 000	150 000
Site Web Aetech	7 828			7 828	7 828			7 828	0
Immobilisations en cours (logiciel)	37 853	18 375		56 228	0			0	56 228
Total	1 587 100	129 803	0	1 716 904	944 197	138 295	0	1 082 493	634 411

5.1.2. Immobilisations financières au 31/12/2011 :

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2011 à 328 206 dinars. Elle est constituée par :

<i>Immobilisations financières au 31/12/2011</i>	<i>En dinars</i>
Participation au capital de Global Telecom Networking*	200 000
Depôts et cautionnement	128 206
Total brut	328 206
- Provisions/GTN	200 000
Total net	128 206

*Société sous administration judiciaire

5.1.3. Hypothèques et nantissements consentis par la société AeTECH en contrepartie des prêts et des concours bancaires obtenus :

La revue des contrats de prêts fait ressortir les hypothèques et nantissements consentis par la société AeTECH en contrepartie des prêts et des concours bancaires suivants :

- ✓ **Contrat de prêt STB: 80 000 DT**
- Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB : En hypothèque de rang utile :
 - La totalité de la propriété sise à l'Ariana, d'une superficie de 4 Ares 72 Ca, objet du titre foncier n°6251 Ariana dénommé « ARDH SELLAMI »
 - La totalité de la propriété sise à Mégrine Côteaux, en bordure de l'Avenue de l'Indépendance d'une superficie de 9 Ares 94 Ca, objet du titre foncier n°11965 Ben Arous dénommé « KHLAFAT ».
- Engagement donné à la STB : En nantissement :
 - de rang utile : L'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de télécommunication.
 - de premier rang : L'ensemble du matériel servant à l'exploitation du fonds de commerce.
 - de premier rang : Les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport qui pourraient se trouver dans le fonds de commerce lors de la réalisation éventuelle du gage.

✓ **Contrat de prêt STB imputable sur la ligne restructuration financière AFD : 400 000DT**

➤ Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB :

- Hypothèque de 1er rang sur la propriété sise à l'Ariana « ARDH SELLAMI » ;
- Hypothèque sur la propriété sis à Mégrine « KHLAFAT » ;
- Caution personnelle et solidaire.

➤ Engagement donné à la STB : Nantissement de rang utile du fonds de commerce et de matériel de la société.

✓ **Concours bancaires auprès de STB:**

❖ 810 000 DT: Facilité de caisse, escompte commercial, obligations cautionnées, accreditifs et avals et cautions:

➤ Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB :

- Hypothèque de 1er rang sur :la totalité de la propriété sise à l'Ariana « ARDH SELLAMI » ;
- Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété sis à Mégrine « KHLAFAT ».

➤ Engagement donné : nantissement de 1er rang sur le fonds de commerce de la société.

❖ 500 000 DT: Avances sur créances nées et constatées :

➤ Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB : Hypothèque de rang utile sur :

- la totalité de la propriété sise à l'Ariana « ARDH SELLAMI » ;
- la totalité de la propriété sis à Mégrine « KHLAFAT ».

➤ Engagement donné : Nantissement de rang utile du fonds de commerce de la société.

❖ 440 000 DT: Coté complémentaire de facilité de caisse, d'escompte commercial, d'obligations cautionnées, d'accréditifs et d'avales et cautions :

➤ Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB : Hypothèque de rang utile sur :

- la totalité de la propriété sise à l'Ariana « ARDH SELLAMI » ;
- la totalité de la propriété sis à Mégrine « KHLAFAT ».

➤ Engagement donné : Nantissement de rang utile du fonds de commerce de la société.

❖ 500 000 DT: Côte complémentaire de facilité de caisse et avals et cautions

➤ Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB : Hypothèque de rang utile sur :

- la totalité de la propriété sise à l'Ariana « ARDH SELLAMI » ;
- la totalité de la propriété sis à Mégrine « KHLAFAT ».

➤ Engagement donné : Nantissement de rang utile du fonds de commerce de la société.

- ❖ 200 000 DT: Côté complémentaire d'avals et cautions:
 - Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB : Hypothèque de rang utile sur :
 - la totalité de la propriété sise à l'Ariana « ARDH SELLAMI » ;
 - la totalité de la propriété sis à Mégrine « KHLAFAT ».
 - Engagement donné : Nantissement de rang utile du fonds de commerce de la société.
- ❖ 100 000 DT: Côte complémentaire d'avances sur créances nées et constatées :
 - Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB : Hypothèque de rang utile sur :
 - la totalité de la propriété sise à l'Ariana « ARDH SELLAMI » ;
 - la totalité de la propriété sis à Mégrine « KHLAFAT ».
 - Engagement donné : Nantissement de rang utile du fonds de commerce de la société.
- ✓ **Financement des marchés: STB : 1 991 660 DT (STEG, AISA)**
 - Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB : Hypothèque de rang utile sur :
 - la totalité de la propriété sise à l'Ariana « ARDH SELLAMI » ;
 - la totalité de la propriété sis à Mégrine « KHLAFAT ».
 - Engagement donné : Nantissement de rang utile du fonds de commerce de la société.
- ✓ **Financement des marchés: STB : 3 079 591 DT (OACA)**
 - Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB : Hypothèque de rang utile sur :
 - la totalité de la propriété sise à l'Ariana « ARDH SELLAMI » ;
 - la totalité de la propriété sis à Mégrine « KHLAFAT ».
 - Engagement donné : Nantissement de rang utile du fonds de commerce de la société.
- ✓ **Garantie de paiement en faveur d'ALCATEL: STB: 150 000 Euro**
 - Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB : Hypothèque de rang utile sur :
 - la totalité de la propriété sise à l'Ariana « ARDH SELLAMI » ;
 - la totalité de la propriété sis à Mégrine « KHLAFAT ».
 - Engagement donné : Nantissement de rang utile du fonds de commerce de la société.
- ✓ **Concours bancaires auprès de la STB: 460 000 DT**
 - Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB : Caution solidaire.

✓ **Concours bancaires auprès de la BNA: 1 000 000 DT**

- Engagement reçu de Monsieur Zoubeir CHAIEB : Caution solidaire.

✓ **Convention de rétrocession avec STB SICAR :**

Pour sûreté et garantie¹⁶ du paiement du prix d'achat des participations de la STB SICAR dans le cadre de la convention de rétrocession, Monsieur Zoubeir CHAIEB affecte à son profit :

- Un nantissement de 30 000 actions (désormais portant sur 300 000 actions de nominal 1 dinar) du capital de la société AeTECH. Le montant de la valeur prise en considération est de 402 819 DT.
- Deux hypothèques en 2ème rang sur :
 - une villa sise à l'Ariana dénommée « Sallami ».
 - la totalité de la propriété revenant à Mr Zoubeir CHAIEB sur un terrain sis à Megrine coteau dénommé « KHALFET ».

✓ **Convention de rétrocession avec STB INVEST SICAF :**

Pour sûreté et garantie¹⁶ de l'exécution de toutes les obligations mises à sa charge dans le cadre de la convention de rétrocession avec STB INVEST SICAF, Monsieur Zoubeir CHAIEB affecte à son profit deux hypothèques de rang utile sur :

- la totalité de la de la propriété dénommée « KHALFET » consistant en un terrain sis à Megrine coteau.
- la totalité de la propriété dénommée « ARDH ESSALLAMI » consistant en un terrain sis à l'Ariana.

¹⁶ Les clauses de garantie prévues au niveau des conventions de participation conclues entre Mr. Zoubeir CHAIEB d'une part et la STB SICAR et la STB INVEST d'autre part sont en contradiction avec les dispositions de l'article 22 de la loi 88-92 telle que modifiée par la loi 2008-78 du 22/12/2008 qui stipule que « ces conventions ne doivent pas stipuler des garanties hors projet ou des rémunérations dont les conditions ne sont pas liées aux résultats des projets. »

5.2. Patrimoine de la société AeTECH au 30/06/2012 :

5.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2012 :

En Dinars

Désignations	Valeur Comptable Brute				Amortissements				Valeur Comptable Nette 30/06/2012
	Acquisitions		Cessions		Dotation		Cessions		
	31/12/2011	2012	2012	30/06/2012	31/12/2011	2012	2012	30/06/2012	
Immobilisations Corporelles	1 362 814	134 336	0	1 497 150	936 737	75 615	0	1 012 352	484 798
Installation générales constructions	178 606	0	0	178 606	95 216	8 990	0	104 205	74 401
Matériel et outillage Industriel	83 878	0	0	83 878	56 807	2 232	0	59 039	24 839
Matériel de transport	258 373	33 000	0	291 373	158 600	20 580	0	179 179	112 193
<i>Matériel de transport à statut juridique particulier</i>	215 751	94 800		310 551	84 213	30 970	0	115 184	195 368
Installations téléphoniques	92 395	0	0	92 395	80 521	3 538	0	84 059	8 336
Mobilier et Matériel de Bureau	77 583	2 128	0	79 711	63 935	2 871	0	66 806	12 906
<i>Mobilier et Matériel de Bureau à statut juridique particulier</i>	13 339	0	0	13 339	4 926	1 330	0	6 256	7 082
Matériel informatique	409 978	4 407	0	414 385	390 271	4 335	0	394 607	19 779
Bâtiments	30 793	0	0	30 793	2 248	770	0	3 017	27 776
Tableau d'art	2 118	0	0	2 118	0	0	0	0	2 118
Immobilisations Incorporelles	297 862	0	0	297 862	145 755	8 678	0	154 433	143 428
Licence	307	0	0	307	0	0	0	0	307
Logiciels	39 727	0	0	39 727	37 927	344	0	38 272	1 455
Fonds Commercial	250 000	0	0	250 000	100 000	8 333	0	108 333	141 667
Site Web AeTECH	7 828	0	0	7 828	7 828	0	0	7 828	0
Immobilisations en cours (logiciel)	56 228	0	0	56 228	0	0	0	0	56 228
Total	1 716 904	134 336	0	1 851 240	1 082 492	84 293	0	1 166 785	684 455

5.2.2. Immobilisations financières au 30/06/2012 :

La valeur des immobilisations financières brutes s'élève au 30 juin 2012 à D : 346 206.

<i>Immobilisations financières au 30/06/2012</i>	<i>En dinars</i>
Participation au capital de Global Telecom Networking*	200 000
Participation Hexabyte	18 000
Depots et cautionnement	128 206
Total brut	346 206
- Provisions/GTN	200 000
Total net	146 206

*Société sous administration judiciaire

5.3. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2012 :

Néant.

5.4. Renseignements sur les états financiers individuels au 31 Décembre:

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers de la société AeTECH arrêtés au 31/12/2011 ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes obligatoires telles que :

- ✓ Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination tel que prévu par les dispositions du paragraphe 52 et l'annexe 7 de la NC 01 norme générale ;
- ✓ Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture ;
- ✓ Une note sur les parties liées comportant toutes les informations exigées par la NC 39 relative aux informations sur les parties liées ;
- ✓ Une note sur les immobilisations acquises en leasing, comportant les informations prévues par les dispositions du paragraphe 28 de la NC 41 relative aux contrats de location ;
- ✓ Une note sur les détails des participations, conformément à la NC 7 relative aux placements ;
- ✓ Une note sur les mouvements de capitaux propres telles qu'exigée par les dispositions du paragraphe 83 de la NC01 norme générale comportant notamment les renseignements sur les mouvements des capitaux propres devant permettre de réconcilier, pour chaque poste, les montants du début de la période avec les montants de fin de période en indiquant l'origine de chaque mouvement, ainsi que la détermination du résultat par action ;
- ✓ Une note portant sur le rapprochement des montants de liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau des flux de trésorerie, d'une part, et au bilan, d'autre part et ce conformément aux dispositions du paragraphe 67 de la NC 01 relatives à la présentation des états financiers ;
- ✓ Une note sur l'état des flux de trésorerie conformément aux dispositions du paragraphe 70 de la NC01 norme générale.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2012.

5.4.1. Etats financiers comparés au 31 Décembre:

En application de la recommandation du rapport de Due Diligence, les commissions PDV figurant au niveau des « Autres Charges d'exploitation » ont été reclassées vers les « Achats consommés » et ce du fait qu'elles correspondent aux commissions sur activations de lignes facturées par les points de vente agréés TUNISIANA (appartenant à des particuliers) à la société AeTECH et se rapportent ainsi à l'activité Distribution. Cette nouvelle présentation permettra de corriger la marge brute (cf Soldes Intermédiaires de Gestion proforma page 93). Les états de résultats comparés au 31 décembre 2009, 2010 et 2011 sont présentés en proforma à la page 90.

5.4.1.1. Bilans comparés au 31 Décembre

<i>En dinars</i>	Notes	2011	2010	2009
Actifs				
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		354 090	333 648	295 795
Amortissements		(145 755)	(128 821)	(112 155)
	4	208 334	204 827	183 640
Immobilisations corporelles		1 362 814	1 253 453	1 141 053
Amortissements		(936 737)	(815 376)	(697 541)
	5	426 077	438 077	443 512
Immobilisations financières		328 206	328 206	328 206
Provisions		(200 000)	(200 000)	-
	6	128 206	128 206	328 206
Total des actifs immobilisés		762 617	771 110	955 358
Autres actifs non courants				
Total des actifs non courants		762 617	771 110	955 358
Actifs courants				
Stocks		1 533 742	1 613 474	2 008 382
Provisions		(277 105)	(190 383)	(191 629)
	7	1 256 638	1 423 091	1 816 753
Clients et comptes rattachés		4 178 092	3 082 676	3 777 881
Provisions		(1 253 112)	(877 022)	(440 748)
	8	2 924 981	2 205 654	3 337 133
Autres actifs courants		2 039 293	1 758 423	1 502 944
Provisions		(15 972)	(15 972)	(13 976)
	9	2 023 322	1 742 451	1 488 968
Liquidités et équivalents de liquidités	10	537 878	150 114	216 467
Total des actifs courants		6 742 819	5 521 310	6 859 321
Total des actifs		7 505 436	6 292 420	7 814 679

<i>En dinars</i>		2011	2010	2009
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social		1 640 000	1 640 000	1 640 000
Réserve légale		103 041	3 538	2 295
Résultats reportés		-	23 615	(467 329)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	11	1 743 041	1 667 153	1 174 966
Résultat de l'exercice		156 613	75 888	492 187
Total des capitaux propres avant affectation		1 899 654	1 743 041	1 667 153
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	12	459 368	138 254	152 011
Provision	13	50 000	50 000	50 000
Total des passifs non courants		509 368	188 254	202 011
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	726 658	715 947	2 197 193
Autres passifs courants	15	2 199 913	1 748 208	1 555 436
Concours bancaires et autres passifs finan	16	2 169 843	1 896 970	2 192 886
Total des passifs courants		5 096 414	4 361 125	5 945 515
Total des passifs		5 605 782	4 549 379	6 147 526
Total des capitaux propres et des passifs		7 505 436	6 292 420	7 814 679

5.4.1.2. Etats de résultat comparés au 31 Décembre

<i>En dinars</i>	Notes	2011	2011 proforma*	2010	2010 proforma*	2009	2009 proforma*
Produits d'exploitation							
Revenus	17	8 438 375	8 438 375	8 272 879	8 272 879	8 267 402	8 267 402
Autres produits d'exploitation		23 563	23 563	25 937	25 937	74 770	74 770
Production immobilisée		-	-	116	116		
Total des produits d'exploitation		8 461 938	8 461 938	8 298 931	8 298 931	8 342 172	8 342 172
Charges d'exploitation							
Achats consommés	18	2 308 630	4 605 559	2 571 837	4 358 265	3 881 472	4 978 390
Charges de personnel	19	1 542 949	1 542 949	1 496 311	1 496 311	1 313 377	1 313 377
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	639 888	639 888	786 941	786 941	236 521	236 521
Autres charges d'exploitation	21	3 362 761	1 065 832	2 844 721	1 058 293	2 240 577	1 143 659
Total des charges d'exploitation		7 854 228	7 854 228	7 699 810	7 699 810	7 671 947	7 671 947
Résultat d'exploitation		607 710	607 710	599 121	599 121	670 225	670 225
Charges financières nettes	22	(232 386)	(232 386)	(210 283)	(210 283)	(156 162)	(156 162)
Produits des placements		-	-	-	-	-	-
Autres gains ordinaires		32 811	32 811	1 115	1 115	3 845	3 845
Autres pertes ordinaires	23	(11 282)	(11 282)	(22 790)	(22 790)	(5 361)	(5 361)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		396 853	396 853	367 164	367 164	512 547	512 547
Impôt sur les sociétés		(240 240)	(240 240)	(291 276)	(291 276)	(20 361)	(20 361)
Résultat des activités ordinaires après impôt		156 613	156 613	75 888	75 888	492 187	492 187
Résultat net de l'exercice		156 613	156 613	75 888	75 888	492 187	492 187

*En application de la recommandation du rapport de Due Diligence, les commissions PDV ont été reclassées des "Autres charges d'exploitation" vers les "Achats consommés" et ce du fait qu'elles correspondent aux commissions sur activations de lignes facturées par les points de vente agréés TUNISIANA (appartenant à des particuliers) à la société AeTECH et se rapportent ainsi à l'activité Distribution. Cette nouvelle présentation permettra de corriger la marge brute.

5.4.1.3. Etats des flux de trésorerie comparés au 31 Décembre:

<i>En dinars</i>	2011	2010	2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	156 613	75 888	492 187
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	639 888	786 941	236 521
Reprise provisions	(31 625)	(15 416)	(32 546)
Variations des :			
-Stocks	79 732	394 909	(322 454)
-Créances	(1 095 416)	695 205	(1 243 930)
-Autres actifs	(280 870)	(255 479)	(476 327)
-Fournisseurs et autres dettes	462 416	(1 481 246)	923 541
-Autres passifs		192 772	(48 540)
Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités d'exploitation	(69 264)	393 573	(471 550)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immo. Corp. Et Incorp.	(129 803)	(150 253)	(287 976)
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			
Décassements provenant de l'acquisition des autres actifs non courants			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles			
Encaissements provenant des immobilisations financières			
Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités d'investissement	(129 803)	(150 253)	(287 976)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions			
Encaissements provenant des emprunts	854 480	-	540 318
Remboursement d'emprunts	(73 090)	(150 202)	-
Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités de financement	781 390	(150 202)	540 318
Variation de trésorerie	582 323	93 118	(219 208)
Trésorerie au début de l'exercice	(1 076 420)	(1 169 538)	(950 330)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(494 097)*	(1 076 420)	(1 169 538)

* Cf Etat de flux de trésorerie arrêté au 31/12/2011 rectifié à la page 109.

5.4.1.4. Schéma des soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 Décembre:

En Dinars

PRODUITS			CHARGES			SOLDES					
	2011	2010	2009		2011	2010	2009		2011	2010	2009
Revenus	8 438 375	8 272 879	8 267 402	Coût des matières consommées	2 308 630	2 571 837	3 881 472				
Autres produits d'exploitation	23 563	25 937	74 770	Commission PDV							
Production immobilisée		116	0								
Production	8 461 938	8 298 931	8 342 172	Achats consommés	2 308 630	2 571 837	3 881 472	Marge commerciale	6 153 308	5 727 094	4 460 700
Marge commerciale	6 153 308	5 727 094	4 460 700	Autres charges externes	3 283 789	2 761 428	2 173 658				
Sous total	6 153 308	5 727 094	4 460 700	Sous total	3 283 789	2 761 428	2 173 658	Valeur ajoutée brute	2 869 519	2 965 666	2 287 042
Valeur ajoutée brute	2 869 519	2 965 666	2 287 042	Impôts et taxes	78 972	83 293	66 919				
Sous total	2 869 519	2 965 666	2 287 042	Charge de personnel	1 542 949	1 496 311	1 313 377				
Excédent brut d'exploitation	1 247 598	1 386 062	906 746	Sous total	1 621 921	1 579 604	1 380 296	Excédent brut d'exploitation	1 247 598	1 386 062	906 746
Autres gains ordinaires	32 811	1 115	3 845	Charges financières	232 386	210 283	156 162				
Produits financiers	0	0	0	Dotation aux amortis et pro.	639 888	786 941	236 521				
Sous total	1 280 409	1 387 178	910 591	Autres Pertes ordinaires	11 282	22 790	5 361				
				Impôt sur les bénéfices	240 240	291 276	20 361				
				Sous total	1 123 796	1 311 290	418 404	Résultat des activités ordinaires	156 613	75 888	492 187
Résultat positif des activités ordinaires	156 613	75 888	492 187	Résultat négatif des activités ordinaires				Résultat net de l'exercice	156 613	75 888	492 187
Effet positif des modifications comptable				Effet négatif des modifications comptable				Résultat net après modifications comptables	156 613	75 888	492 187

Soldes intermédiaires de gestion proforma

En Dinars

PRODUITS			CHARGES			SOLDES					
	2011 proforma	2010 proforma	2009 proforma		2011 proforma	2010 proforma	2009 proforma		2011 proforma	2010 proforma	2009 proforma
Revenus	8 438 375	8 272 879	8 267 402	Coût des matières consommées	2 308 630	2 571 837	3 881 472	Production	8 461 938	8 298 931	8 342 172
Autres produits d'exploitation	23 563	25 937	74 770	Commission PDV	2 296 929	1 786 427	1 096 918				
Production immobilisée		116									
Production	8 461 938	8 298 931	8 342 172	Achats consommés	4 605 559	4 358 264	4 978 390	Marge commerciale	3 856 379	3 940 667	3 363 782
Marge commerciale	3 856 379	3 940 667	3 363 782	Autres charges externes	986 860	975 001	1 076 740				
Sous total	3 856 379	3 940 667	3 363 782	Sous total	986 860	975 001	1 076 740	Valeur ajoutée brute	2 869 519	2 965 666	2 287 042
Valeur ajoutée brute	2 869 519	2 965 666	2 287 042	Impôts et taxes	78 972	83 293	66 919				
Sous total	2 869 519	2 965 666	2 287 042	Charge de personnel	1 542 949	1 496 311	1 313 377	Excédent brut d'exploitation	1 247 598	1 386 062	906 746
Excédent brut d'exploitation	1 247 598	1 386 062	906 746	Sous total	1 621 921	1 579 604	1 380 296				
Autres gains ordinaires	32 811	1 115	3 845	Charges financières	232 386	210 283	156 162				
Sous total	1 280 409	1 387 178	910 591	Dotation aux amort et prov	639 888	786 941	236 521	Résultat des activités ordinaires	156 613	75 888	492 187
Résultat positif des activités ordinaires	156 613	75 888	492 187	Autres Pertes ordinaires	11 282	22 790	5 361				
Effet positif des modifications comptable				Impôt sur les bénéfices	240 240	291 276	20 361				
				Sous total	1 123 796	1 311 290	418 404	Résultat net de l'exercice	156 613	75 888	492 187
				Résultat négatif des activités ordinaires							
				Effet négatif des modifications comptable				Résultat net après modifications comptables	156 613	75 888	492 187

5.4.1.5. Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011 :

Note 1: Présentation de la société

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à D : 500.000, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150.000 pour être porté à D : 650.000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de D : 270.000 pour le porter à D : 920.000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D: 720.000 pour le porter de D: 920.000 à D: 1.640.000 et ce par les modalités suivantes:

un montant de D: 184.000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D: 100.000 et d'une partie de la réserve légale pour D: 84.000 et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.

Un montant de D: 536.000, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubair CHAIEB à hauteur de D: 36.000 dinars, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D: 300.000, soit 30.000 actions et D: 200.000, soit 20.000 actions

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêté des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice.

Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à:

- * une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible
- * une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

* Logiciels (linéaire)	33%
* Agencements & aménagements (linéaire)	10%
* Equipements de bureau (linéaire)	10-15%
* Matériel informatique	33.33%
* Matériel de transport	20%
* Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 200 sont amorties au taux de 100%.

3.3 Stocks

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'inventaire physique de tous les éléments en stocks .Ils sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré et en hors taxes récupérables conformément aux règles édictées par la norme NC : 04 relative aux stocks.

3.4 Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

A/ LES COMPTES DU BILAN

Note 4 : Les immobilisations incorporelles

La valeur des immobilisations incorporelles, nette des amortissements, s'élève au 31 décembre 2011 à D : 208 334, contre D : 204 827 à la clôture de l'exercice précédent.

Elle se détaille comme suit :

	<u>Val.brute</u>	<u>Amort.</u>	<u>Val.nette</u>
Fonds de commerce	250 000	(100 000)	150 000
Logiciel	39 727	(37 928)	1 799
Licence	307	-	307
Site Web AeTECH	7 828	(7 828)	-
Logiciel en cours	56 228	-	56 228
<u>Total</u>	<u>354 090</u>	<u>(145 755)</u>	<u>208 334</u>

Note 5 : Les immobilisations corporelles

La valeur des immobilisations corporelles, nette des amortissements, s'élève à D : 426 077, au 31 décembre 2011 contre D : 438 077 au 31 décembre 2010. Elle se détaille comme suit :

	<u>Val. brute</u>	<u>Amort.</u>	<u>Val. nette</u>
Matériel & outillage	83 878	(56 807)	27 071
Matériel de transport	474 124	(242 813)	231 311
Agencements bâtiment	178 606	(95 216)	83 390
Installations téléphoniques	92 395	(80 521)	11 874
Equipements de bureau	90 922	(68 861)	22 061
Matériel informatique	409 978	(390 272)	19 706
Bâtiments	30 793	(2 247)	28 546
Tableau d'art	2 118	-	2 118
<u>Total</u>	<u>1 362 814</u>	<u>(936 737)</u>	<u>426 077</u>

Les acquisitions de l'exercice détaillées en annexe s'élèvent à D : 109 361.

Les dotations aux amortissements de l'exercice s'élèvent à D : 121 361 et ont été calculées sur les bases et les méthodes décrites à la note 3.2.

Note 6 : Les immobilisations financières

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2011 à D : 328 206. Elle est constituée par la participation au capital de la société Global Télécom Networking GTN, pour un montant de D : 200 000, présentant 20% de son capital social, et des dépôts et cautionnements versés pour un montant de D : 128 206.

Une provision sur titre de participation GTN a été constituée pour D : 200 000.

Note 7 : Stocks

A la clôture de l'exercice, la valeur des stocks de la société nette des provisions s'élève à D : 1 256 638, contre D : 1 423 091 au 31 décembre 2010. Les stocks se détaillent comme suit :

	2011	2010
Stocks produits et matières	1 524 781	1 503 774
Stocks AeTECH Distribution	8 961	109 700
<u>Total brut</u>	<u>1 533 742</u>	<u>1 613 474</u>
Provision pour dépréciation des stocks	(277 105)	(190 383)
<u>Total</u>	<u>1 256 638</u>	<u>1 423 091</u>

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Le solde des clients et comptes rattachés, net des provisions, s'élève à la clôture de l'exercice à D : 2 924 981, contre D : 2 205 654 au 31 décembre 2010. Il s'analyse de la manière suivante:

	2011	2010
Clients ordinaires Ae-TECH	4 061 601	3 073 940
Effets à recevoir	116 491	8 736
<u>Total brut</u>	<u>4 178 092</u>	<u>3 082 676</u>
- Provisions pour garanties	(102 701)	(102 701)
- Provisions pour créances douteuses	(1150 411)	(774 321)
<u>Total net</u>	<u>2 924 981</u>	<u>2 205 654</u>

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à D : 2 023 322 au 31 décembre 2011, contre D : 1 742 451 à la clôture de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

	2011	2010
Personnel, avances et prêts	12 692	29 818
Fournisseurs débiteurs	22 955	41 460
Opérations sur achat/vente cartes	351 656	-
Etat, impôts et taxes	1 252 702	1 365 034
Débiteurs divers	20 423	21 389
Charges constatées d'avance	53 259	47 060
Produits à recevoir	318 771	247 635
Tickets Restaurant	6 835	6 027
Provisions sur prêts et avances au personnel	<u>(15 972)</u>	<u>(15 972)</u>
<u>Total</u>	<u>2 023 322</u>	<u>1 742 451</u>

Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les avoirs en liquidités et équivalents s'élèvent à la fin de l'exercice 2011 à D : 537 878 contre D : 150 114, au 31 décembre 2010. Ils se présentent comme suit :

	2011	2010
Chèques en caisse	36 003	15 841
Effets à l'encaissement BT	14 000	14 000
Attijari banque	-	94 429
UIB	463 225	5 434
STB	4 085	14 124
BNA	11 463	-
Caisses	9 102	6 286
<u>Total</u>	<u>537 878</u>	<u>150 114</u>

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres avant affectation du résultat 2011 s'élèvent à D : 1 899 654, contre D : 1 743 041 au 31 décembre 2010. Ils se présentent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>Mouvements de l'exercice</u>	<u>2011</u>
Capital social	1 640 000	-	1 640 000
Réserves légales	3 538	99 503	103 041
Réserves extraordinaires	-	-	-
Diminution résultats reportés	-	-	-
Augmentation résultats reportés	23 615	(23 615)	-
Affectation du résultat de l'exercice 2010	-	(75 888)	-
Résultat de l'exercice 2011	75 888	156 613	156 613
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>1 743 041</u>	<u>156 613</u>	<u>1 899 654</u>

Le capital initial de la société s'élève à D : 500.000, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune. Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150.000 pour être porté à D : 650.000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D: 720.000 pour le porter de D: 920.000 à D: 1.640.000 et ce par les modalités suivantes:

un montant de D: 184.000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D: 100.000 et d'une partie de la réserve légale pour D: 84.000 et ce par création de 18.400 actions

nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.

Un montant de D: 536.000, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir CHAIEB à hauteur de D: 36.000 dinars, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D: 300.000, soit 30.000 actions et D: 200.000, soit 20.000 actions.

Note 12 : Emprunts

Les emprunts totalisent D : 459 368 fin 2011, contre D : 138 254 fin 2010 et ils se détaillent comme suit :

	2011	2010
Emprunt leasing	51 368	114 254
Emprunt bancaire	8 000	24 000
Crédit AFD	400 000	-
<u>Total</u>	<u>459 368</u>	<u>138 254</u>

Note 13 : Provision

Les provisions totalisent D : 50 000 et concernent la provision constituée pour risque d'impôt.

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à D : 726 658 au 31 décembre 2011, contre D : 715 947 à la clôture de l'exercice 2010. Ce solde se ventile de la manière suivante :

	2011	2010
Fournisseurs d'exploitation	568 124	650 784
Fournisseurs retenues de garantie	2 784	2 784
Fournisseurs effets à payer	155 750	62 379
<u>Total</u>	<u>726 658</u>	<u>715 947</u>

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent D : 2 199 913 au 31 décembre 2011, contre D : 1 748 208 au 31 décembre 2010. Ils s'analysent ainsi :

	2011	2010
Personnel	258 957	201 251
CNSS & organismes sociaux	89 485	86 700
Dettes envers l'Etat (a)	882 905	512 894
Charges à payer	69 309	343 589
Produits constatés d'avance (b)	119 627	131 230
Avances clients	172 993	29 848
Compte courant actionnaire	-	698
Créditeurs divers ALCATEL	2 726	2 726
Compte courant OTT	602 265	423 795
Timbre sur cartes de recharge	-	14 727
Autres créditeurs divers	1 647	750
<u>Total</u>	<u>2 199 913</u>	<u>1 748 208</u>

(a) Les dettes envers l'Etat se présentent comme suit :

	2011	2010
Déclarations fiscales	696 236	275 998
Charges à payer (provisions charges fiscales pour congés payés)	11 146	5 943
Charges à payer (provisions redressement fiscal)	97 833	97 832
TVA collectée avec l'Etat	77 690	133 071
<u>Total</u>	<u>882 905</u>	<u>512 894</u>

(b) Les produits constatés d'avance sont constitués uniquement de la quote-part du chiffre d'affaires des contrats de maintenance relative aux exercices ultérieurs.

Note 16 : Concours bancaires

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élevaient à la clôture de l'exercice à D : 2 169 843 contre D : 1 896 970, au 31 décembre 2010 et s'analysent comme suit :

	2011	2010
Emprunt courant	827 893	354 828
Echéance à moins d'un an sur emprunt	78 885	73 090
Financement en devises	217 767	242 518
Banque STB	626 583	835 579
Banque BT	16 933	39 809
BNA	371 526	351 146
Attijari bank	25 537	-
Intérêts courus	4 719	-
<u>Total</u>	<u>2 169 843</u>	<u>1 896 970</u>

B/ LES COMPTES DE RESULTAT

Note 17 : Revenus

Les produits d'exploitation de l'exercice 2011 s'élevaient à D : 8 438 375, contre D : 8 272 879 en 2010 et se détaillent comme suit :

	2011	2010
Revenu activité EDD	3 730 711	4 972 538
Vente AeTECH distribution	4 707 664	3 293 939
Facture à établir	-	6 402
<u>Total</u>	<u>8 438 375</u>	<u>8 272 879</u>

Note 18: Achats consommés

	2011	2010
Achats marchandises locaux	1 040 568	982 047
Achats marchandises importés	726 698	1 043 337
Achats AeTECH Distribution	510 323	115 852
Fournitures, achats non stockés	44 185	25 107
Outillage et autres consommables	10 784	10 586
Variation Stock	(23 928)	394 909
<u>Total</u>	<u>2 308 630</u>	<u>2 571 837</u>

Note 19: Charges du personnel

	2011	2010
Salaires et appointements	1 305 127	1 285 995
Charges sociales CNSS	168 468	160 397
Charges assurance groupe	18 209	13 418
Tickets restaurants	51 145	36 501
<u>Total</u>	<u>1 542 949</u>	<u>1 496 311</u>

Note 20: Dotations aux amortissements

	2011	2010
Amortissements Immob. Incorporelles	16 934	16 667
Amortissements Immob. corporelles	121 361	117 835
Provision des titres de participations	-	200 000
Provision stock	86 722	-
Provision clients	377 248	450 444
Provision débiteurs	37 623	1 996
<u>Total</u>	<u>639 888</u>	<u>786 941</u>

Note 21: Autres Charges d'exploitation

	2011	2010
Services extérieurs	528 677	470 179
Autres services extérieurs	2 755 112	2 291 249
Impôts et taxes	78 972	83 293
<u>Total</u>	<u>3 362 761</u>	<u>2 844 721</u>

Les services extérieurs totalisent D : 528 677 en 2011 contre D : 470 179 à la fin de l'exercice 2010 et se détaillent comme suit :

	2011	2010
Loyers et charges locatives	273 426	253 019
Entretien et réparations	151 997	104 015
Assurances	41 427	23 080
Frais de formation	27 151	39 034
Divers services extérieurs	34 676	51 031
<u>Total</u>	<u>528 677</u>	<u>470 179</u>

Les autres services extérieurs totalisent D : 2 755 112 en 2011 contre D : 2 291 249 à la fin de l'exercice 2010 et se détaillent comme suit :

	2011	2010
Commission PDV	2 296 929	1 786 428
Autres honoraires	65 354	68 530
Dons et subventions	35 812	52 896
Transport et déplacements	147 983	171 831
Missions et réception	52 050	46 670
Téléphone, frais postaux	97 893	97 722
Frais bancaires	59 091	67 172
<u>Total</u>	<u>2 755 112</u>	<u>2 291 249</u>

Les impôts et taxes totalisent D : 78 972 en 2011 contre D : 83 293 à la fin de l'exercice 2010 et se détaillent comme suit :

	2011	2010
TFP	22 472	21 566
FOPORLOS	11 236	10 783
TCL	3 285	19 137
Taxe de véhicule	13 856	16 380
Autres impôts et taxes	28 123	15 427
<u>Total</u>	<u>78 972</u>	<u>83 293</u>

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice s'élèvent à D : 232 386 en 2011, contre D : 210 283 en 2010. Ces charges se détaillent ainsi :

	2011	2010
Charges d'intérêts	226 869	221 365
Pertes de change	22 422	13 254
Pénalité de retard	3 941	7 752
Gains de change	(16 092)	(9 671)
Escompte obtenue	(763)	(7 635)
Intérêt sur autres créances	(3 990)	(14 783)
<u>Total</u>	<u>232 386</u>	<u>210 283</u>

Note 23: Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à D : 11 281 en 2011, contre D : 22 790 en 2010.

Note 24: Contrats leasing :

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 249 458 et les échéances entre 1 et 5 ans totalisent un montant de D : 471 155.

Le détail des engagements Leasing de la Société AE-Tech sont présentés dans le tableau suivant :

	Échéance à moins d'un an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéan ce à plus de 5 ans	Valeur Comptable Nette au 31/12/2011
Contrat n°38 811de location simple	186 573	419 789	-	-
Contrat de leasing n°61 080	40 524	40 483	-	81 007
Contrat de leasing n°65 239	16 632	10 380	-	27 012
Contrat de leasing n°61 683	5 729	503	-	6 232
TOTAL	249 458	471 155	-	114 251

Note 25: Engagements hors bilan :

La Société AE-Tech a contracté en 2007 un emprunt pour un montant de 80 000 DT devant servir à la mise à niveau, La société a donné un nantissement de son fonds de commerce, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation dudit fonds, et l'ensemble du matériel de transport se trouvant dans ce fonds.

Tableau des immobilisations et des amortissements

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2011**

Désignations	Valeur comptable brute				Amortissements				Valeur Comptable Nette 31/12/2011
	31/12/2010	Acquisitions 2011	Régularisations 2011	31/12/2011	31/12/2010	Dotation 2011	Régularisations 2011	31/12/2011	
Immobilisations Corporelles	1 253 453	109 361		1 362 814	815 376	121 361		936 737	426 077
Installation générales constructions	157 014	21 592		178 606	76 006	19 210		95 216	83 390
Matériel et outillage Industriel	83 878			83 878	50 544	6 263		56 807	27 071
Matériel de transport	410 005	64 119		474 124	175 540	67 273		242 813	231 311
Installations téléphoniques	92 395			92 395	73 338	7 183		80 521	11 874
Mobilier et Matériel de Bureau	88 365	2 557		90 922	55 330	13 531		68 861	22 061
Matériel informatique	388 884	21 093		409 978	383 910	6 361		390 271	19 707
Batiments	30 793			30 793	708	1 540		2 248	28 546
Tableau d'art	2 118			2 118	0	0		0	2 118
Immobilisations Incorporelles	295 795	2 067		297 862	128 821	16 934		145 755	152 106
Licence	307			307	0			0	307
Logiciels	37 660	2 067		39 727	37 660	267		37 927	1 799
Fonds Commercial	250 000			250 000	83 333	16 667		100 000	150 000
Site Web Aetech	7 828			7 828	7 828			7 828	0
Immobilisations en cours	37 853	18 375		56 228	0			0	56 228

Tableau de détermination du résultat fiscal de l'exercice 2011

		Exercice 2011
TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE 2011		
RESULTAT COMPTABLE AVANT IMPOT		396 853,281
REINTEGRATIONS		833 182,542
Pertes de change estimées	8 614,237	
autre charge non déductible	758 897,614	
Provisions stocks	65 670,691	
DEDUCTIONS		268 538,840
Gains de change estimés		
Reprise prov clients	8 154,183	
Reprise prov congés payés	31 625,400	
	228 759,257	
RESULTAT FISCAL		961 496,983
Limite admise en déduction 50%	480 748,492	
provision sur stock		
provision clients en actions de justice	86 722,045	
	35 507,000	
RESULTAT FISCAL ARRONDI DINAR INF		839 267,938
CA Export		
CA Global	386 771,877	
	8 438 375,379	
Pourcentage export	4,58%	
Bénéfice provenant de l'export		38 467,741
Bénéfice imposable		800 800,198
Bénéfice imposable arrondi au dinar inférieur		800 800,000
Impôt 30%		240 240,000
CA Local		
CA TTC (y compris CA export)	8 039 402,311	
CA Local TTC	9 903 135,826	
	9 516 363,949	
Minimum d'impôt 0,1%		9 516,364
Impôt dû		240 240,000
RESULTAT COMPTABLE APRES IMPOT (BENEFICE)		156 613,281
Report impôt 2010		747 617,418
Retenue à la source 2011		735 072,391
A reporter		(1 242 449,809)

Notes complémentaires et rectificatives

1/ Note rectificative de l'état de flux de trésorerie au 31/12/2011

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

A e TECH

Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011
(exprimé en Dinars Tunisien)

	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
<i>Résultat net</i>	156 613	75 888
<u><i>Ajustements pour :</i></u>		
* <i>Amortissements et provisions</i>	639 888	786 941
* <i>Reprise des provisions</i>	-	(15 416)
<u><i>Variation des :</i></u>		
- <i>stocks</i>	79 732	394 909
- <i>créances</i>	(1 127 041)	695 205
- <i>autres actifs</i>	(280 870)	(255 479)
- <i>fournisseurs et autres dettes</i>	459 979	(1 481 246)
- <i>autres passifs</i>	-	192 772
Total flux de trésorerie liés à l'exploitation	(71 701)	393 573
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
* <i>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>	(129 803)	(150 253)
* <i>Décassements immobilisations financières</i>		
Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(129 803)	(150 253)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
* <i>Dividendes et autres distributions</i>		
* <i>Encaissement provenant des emprunts</i>	848 313	-
* <i>Remboursement d'emprunts</i>	(73 090)	(150 202)
Total flux de trésorerie liés aux activités de financement	775 223	(150 202)
Variation de trésorerie	573 719	93 118
Trésorerie au début de l'exercice	(1 076 420)	(1 169 539)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(502 701)	(1 076 420)

2/ Note complémentaire relative au tableau de variations des immobilisations et des amortissements au 31/12/2011

<u>Désignations</u>	<u>Valeur Comptable Brute</u>				<u>Amortissements</u>				<u>Valeur Comptable Nette</u> <u>31/12/2011</u>
	<u>31/12/2010</u>	<u>Acquisitions</u> <u>2011</u>	<u>Régularisations</u> <u>2011</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>Dotation</u> <u>2011</u>	<u>Régularisations</u> <u>2011</u>	<u>31/12/2011</u>	
Immobilisations Corporelles	1 253 452	109 361	0	1 362 814	815 376	121 361	0	936 737	426 076
Installation générales constructions	157 014	21 592	0	178 606	76 006	19 210	0	95 216	83 390
Matériel et outillage Industriel	83 878	0	0	83 878	50 544	6 263	0	56 807	27 071
Matériel de transport	194 254	64 119	0	258 373	153 267	5 333	0	158 600	99 773
<i>Matériel de transport à statut juridique particulier</i>	<i>215 751</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>215 751</i>	<i>22 273</i>	<i>61 940</i>	<i>0</i>	<i>84 213</i>	<i>131 538</i>
Installations téléphoniques	92 395	0	0	92 395	73 338	7 183	0	80 521	11 874
Mobilier et Matériel de Bureau	75 026	2 557	0	77 583	53 064	10 871	0	63 935	13 648
<i>Mobilier et Matériel de Bureau à statut juridique particulier</i>	<i>13 339</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>13 339</i>	<i>2 266</i>	<i>2 660</i>	<i>0</i>	<i>4 926</i>	<i>8 413</i>
Matériel informatique	388 884	21 093	0	409 977	383 910	6 361	0	390 271	19 706
Bâtiments	30 793	0	0	30 793	708	1 540	0	2 248	28 545
Tableau d'art	2 118	0	0	2 118	0	0	0	0	2 118
Immobilisations Incorporelles	295 795	2 067	0	297 862	128 821	16 934	0	145 755	152 107
Licence	307	0	0	307	0	0	0	0	307
Logiciels	37 660	2 067	0	39 727	37 660	267	0	37 927	1 800
Fonds Commercial	250 000	0	0	250 000	83 333	16 667	0	100 000	150 000
Site Web AeTECH	7 828	0	0	7 828	7 828	0	0	7 828	0
Immobilisations en cours	37 853	18 375	0	56 228	0	0	0	0	56 228
Total	1 587 100	129 803	0	1 716 904	944 197	138 295	0	1 082 492	634 411

3/ Note complémentaire relative au tableau des mouvements des capitaux propres au 31/12/2011

Les capitaux propres avant affectation du résultat 2011 s'élèvent à 1 899 654 TND, contre 1 743 041 TND au 31 décembre 2010. Ils se présentent comme suit :

Désignation	Capitaux propres début de période	Affectation des résultats reportés	Affectation du résultat 2010	Résultat de l'exercice 2011	Capitaux propres fin de période
Capital social	1 640 000				1 640 000
Réserves légales	3 538	23 615	75 888		103 041
Résultats reportés	23 615	(23 615)			-
Résultat de l'exercice	75 888		(75 888)	156 613	156 613
Total capitaux propres	1 743 041	-	-	156 613	1 899 654

4/ Note complémentaire relative aux autres produits d'exploitation au 31/12/2011

Les autres produits d'exploitation totalisent, pour l'exercice 2011, 23 563 TND et correspondent à des subventions sur TFP.

5/ Note complémentaire relative aux autres gains ordinaires au 31/12/2011

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 32 811 TND en 2011 et correspondent principalement à la reprise sur provision clients. Ces reprises sur provisions auraient dû être classées en déduction des dotations aux amortissements et aux provisions.

6/ Note complémentaire relative aux autres pertes ordinaires au 31/12/2011

Les autres pertes ordinaires totalisent, pour l'exercice 2011, 11 282 TND et correspondent à des pertes diverses de la période.

7/ Note complémentaire relative au détail du poste Etat, impôts et taxes au 31/12/2011

Les comptes de l'Etat créditeurs s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 1 253 mDT et correspondent principalement au report d'IS qui s'élève à 1 250 mDT. Ce report provient essentiellement des retenus à la source opérées par OTT sur les commissions d'activation au taux de 15%.

8/ Note complémentaire relative au détail du poste Compte courant OTT au 31/12/2011

Le compte courant OTT présente un solde créditeur au 31 décembre 2011 de 522 265 TND. Il correspond principalement aux commissions revenant aux PDV au titre des cartes Sim non encore activées.

9/ Notes complémentaires relatives aux Parties liées au 31/12/2012

Identification des parties liées :

La partie liée de la société AeTECH est la société « TUNIPHONE » dont le gérant et principal actionnaire est M. Zoubeir CHAIEB président directeur général de la société A e TECH.

Transactions et soldes avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

Les ventes réalisées courant 2011 pour le compte du client « TUNIPHONE » totalisent un montant de 3 477 508 TND.

Les créances sur « TUNIPHONE » comptabilisées par A e TECH au 31 décembre 2011 s'élèvent à 764 471 TND.

Les achats réalisés courant 2011 auprès du fournisseur « TUNIPHONE » totalisent un montant de 12 833 TND.

Le solde du fournisseur « TUNIPHONE » comptabilisé par A e TECH au 31 décembre 2011 s'élève à 14 094 TND.

Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 Juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 TND.

En sus de cette rémunération fixe, le Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 Juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2011 à 138 423 TND.

Le Président Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

10/ Note complémentaire présentant le tableau de détermination du résultat fiscal de l'exercice 2011

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE 2011

RESULTAT COMPTABLE AVANT IMPOT		396 853,281
REINTEGRATIONS		833 182,542
Pénalités de retard	2 890,954	
Amendes et pénalités importations	1 050,000	
Pertes de change estimées	8 614,237	
autre charge non déductible	698,408	
Provisions stocks	86 722,045	
Provision clients	377 248,442	
Provision débiteur	37 622,468	
Perte diverse	9 031,651	
Prov congés payés	257 304,659	
Amortissement voiture sup à 9 C.V	37 000,000	
Vignette voiture sup à 9 C.V	7 800,000	
Assurance voiture sup à 9 C.V	7 199,678	
DEDUCTIONS		268 538,840
Gains de change estimés	8 154,183	
Autres gains non imposables	31 625,400	
Reprise prov congés payés	228 759,257	
RESULTAT FISCAL		961 496,983
Limite admise en déduction 50%	480 748,492	
provision sur stock	86 722,045	
provision clients en actions de justice	35 507,000	
RESULTAT FISCAL ARRONDI DINAR INF		839 267,938
CA Export	386 771,877	
CA Global	8 438 375,379	
Pourcentage export	4,58%	
Bénéfice provenant de l'export		38 467,741
Bénéfice imposable		800 800,198
Bénéfice imposable arrondi au dinar inférieur		800 800,000
Impôt 30%		240 240,000
CA Local	8 039 402,311	
CA TTC (y compris CA export)	9 903 135,826	
CA Local TTC	9 516 363,949	
Minimum d'impôt 0,1%		9 516,364
Impôt dû		240 240,000
RESULTAT COMPTABLE APRES IMPOT (BENEFICE)		156 613,281
Report impôt 2010		747 617,418
Retenue à la source 2011		735 072,391
A reporter		(1 242 449,809)

5.4.1.6. Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011:

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011



Horwath ACF

Member Crowe Horwath International

Immeuble PERMETA, 3ème Etage
35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord,
1082 Tunis Tunisie

Tel : 216 71 236 000, Fax : 216 71 238 800

E-mail : office@crowehorwath.com.tn

www.crowehorwath.net/t1

A e TECH

**Rapports du commissaire sur les comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

I - RAPPORT GENERAL

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale tenue le 29 Juin 2010, nous vous présentons notre rapport sur :

- Le contrôle des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2011 de la Société Advanced e Technologies « A e TECH » tels que joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de D : 1.899.654, y compris un bénéfice de l'exercice qui s'élève à D : 156.613
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par la Conseil d'Administration de votre Société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les Etats Financiers :

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Les états financiers ci-joint ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation, de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de l'entreprise.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre
SARL au capital de 50.000 dinars, R.C. : 5146072003 - Matricule fiscal : 2376170/A/M/000

SOCIETE AeTECH

Nous certifions que les états financiers de la société « AeTech » arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'ils figurent en annexes du présent rapport, sont réguliers et sincères et reflètent fidèlement la situation financière de la société et le résultat de ses activités pour l'exercice clos à cette date.

2. Vérifications et Informations Spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion de l'exercice.

Tunis, le 15 juin 2012

Le Commissaire aux Comptes

Horwath ACF

Noureddine Ben Arbia



Horwath ACF
Rue Habib Karay, Immeuble PERMETAL,
Centre Urbain Nord, 1082 Tunis
Tel : 71 238 000, Fax : 71 238 800

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**



Horwath ACF

Member Crowe Horwath International

Immeuble PERMETAL, 3eme Etage
35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord,
1082 Tunis Tunisie
Tél : 216 71 236 000, Fax : 216 71 238 800
E mail : office@crowehorwath.com.tn
www.crowehorwath.net/tn

A e TECH

**Rapports du commissaire sur les comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

II - RAPPORT SPECIAL

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations de leur traduction correcte, in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Le solde du client « Tuniphone » chez « Aetech » s'élève au 31 décembre 2011 à D : 764.471.

Les transactions de l'exercice s'élèvent à D : 3.477.508.

Le solde du fournisseur « Tuniphone » chez « Aetech » s'élève au 31 décembre 2011 à D : 14.094. Les achats de l'exercice s'élèvent à D : 12.883.

B - Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

B.1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre
SARL au capital de 50.000 dinars, R.C : B14672003 - Matricule fiscal : 2876179/A/M/CCC

SOCIETE AeTECH

- La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 Juin 2002. Elle s'élève à la somme annuelle brute de D : 144.000.
- En sus de cette rémunération fixe, le Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 Juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2011 à D : 138.423.
- Le Président Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

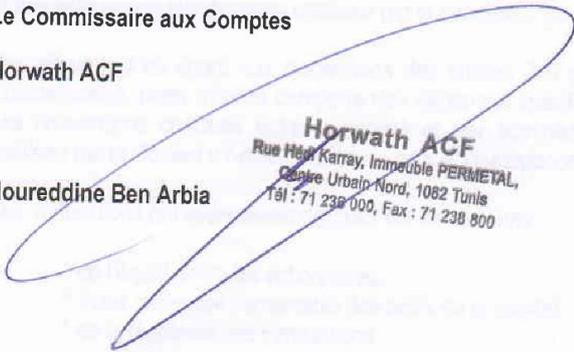
Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 et suivant du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 15 juin 2012

Le Commissaire aux Comptes

Horwath ACF

Noureddine Ben Arbia



Horwath ACF
Rue Hédi Karrey, Immeuble PERMETAL,
Centre Urbain Nord, 1082 Tunis
Tél : 71 238 000, Fax : 71 238 800

A e TECH

Notes complémentaires aux rapports du commissaire sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2011

Note 1 : Définition de la mission

Cette mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles 258 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et 16 et suivants de la loi n° 88-108 du 18 août 1988 portant refonte de la législation relative à la profession d'expert comptable.

Elle porte sur la certification de la régularité et de la sincérité des états financiers de la Société Advanced e Technologie « Ae TECH » arrêtés au 31 décembre 2011. Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable généralement admises et les normes internationales d'audit de l'IFAC adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondage, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par la direction.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, notre mission comporte des diligences spécifiques visant à vérifier la régularité des conventions conclues entre la société et ses administrateurs, telles qu'elles nous sont notifiées par le Conseil d'Administration ou encore l'inexistence de telles conventions.

Ces vérifications ont essentiellement pour but de s'assurer :

- * de l'équité entre les actionnaires,
- * d'une protection convenable des actifs de la société,
- * de la régularité des transactions.

Note 2 : Note sur l'organisation de la société

Dans le cadre de notre mission, nous avons procédé à l'examen de l'organisation de la société et à une appréciation des procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention.

Nos travaux ont été orientés notamment vers l'organisation comptable et les cycles les plus significatifs.

L'objectif recherché à travers ces travaux est de s'assurer que le contrôle interne fonctionne correctement et que le système d'information est adéquat et fonctionne de manière efficace permettant d'identifier, de classer, d'enregistrer et de communiquer les données conformément aux règles du système comptable tunisien et aux obligations légales.

Nos investigations nous ont permis de conclure que le système de contrôle interne et le système d'information sont dans leur ensemble satisfaisants de par l'organisation interne de la société avec ses différentes compétences hiérarchiques et ses organes de contrôle.

Note 3 : Note sur la conformité au système comptable des entreprises

Les états financiers présentés ci-joints ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Nous avons noté, à ce titre, l'utilisation par la société des normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers, aucune divergence significative n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus.

Toutefois, la conformité aux préconisations du système se trouve altéré par l'absence du manuel comptable prévu par le paragraphe 63 de la norme générale.

5.4.2. Engagements financiers au 31/12/2011 :

1- Engagements financiers

En dinars

Type d'engagement	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Observations
Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
* cautionnement						
* aval						
* autres garanties						
b) garanties réelles						
* hypothèques						
* Nantissement	80 000	STB				Contrat de prêt STB : nantissement de rang utile (ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de télécommunication) et de premier rang (ensemble du matériel servant à l'exploitation du fonds de commerce)
	400 000	STB				Contrat de prêt STB imputable sur la ligne restructuration financière AFD : nantissement de rang utile du fonds de commerce et de matériel de la société
	810 000	STB				Concours bancaire auprès de la STB : nantissement de premier rang sur le fonds de commerce de la société
	1 740 000	STB				Concours bancaires auprès de la STB : nantissement de rang utile du fonds de commerce de la société
	150 000*	STB				Garantie de paiement en faveur d'Alcatel / STB : nantissement de rang utile du fonds de commerce de la société
	5 071 251	STB				Financement des marchés : STB: nantissement de rang utile du fonds de commerce de la société
c) effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e) abondon de créances						
Total						
Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
* cautionnement						
* aval	460 000		M. Zoubeir CHAIEB			Concours bancaires auprès de la STB : Caution solidaire de M. Zoubeir CHAIEB
	1 000 000		M. Zoubeir CHAIEB			Concours bancaires auprès de la BNA : Caution solidaire de M. Zoubeir CHAIEB
* autres garanties						
b) garantie réelle						
* hypothèques	80 000		M. Zoubeir CHAIEB			Contrat de prêt STB : hypothèque de rang utile de terrains "ARDH SELLAMI" et "KHLAFAT"
	400 000		M. Zoubeir CHAIEB			Contrat de prêt STB imputable sur la ligne restructuration financière AFD : Hypothèque de rang utile des terrains "ARDH SELLAMI" et "KHLAFAT" et caution personnelle et solidaire d'un montant de 400 000 DT
	810 000		M. Zoubeir CHAIEB			Concours bancaires auprès de la STB : hypothèque de premier rang de terrain "ARDH SELLAMI" et de rang utile de terrain "KHLAFAT"
	1 740 000		M. Zoubeir CHAIEB			Concours bancaires auprès de la STB : Hypothèque de rang utile de terrains "ARDH SELLAMI" et "KHLAFAT"
	150 000*		M. Zoubeir CHAIEB			Garantie de paiement en faveur d'Alcatel / STB : hypothèque de rang utile de terrains "ARDH SELLAMI" et "KHLAFAT"
	5 071 251		M. Zoubeir CHAIEB			Financement des marchés : STB: hypothèque de rang utile de terrains "ARDH SELLAMI" et "KHLAFAT"
* nantissement						
c) effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e) abondon de créances						
Total						
Engagements réciproques						
* emprunt obtenu non encore encaissé						
* opération STB SICAR	300 000				STB SICAR	Convention de rétrocession au profit de STB SICAR
* opération STB Invest	200 000				STB Invest	Convention de rétrocession au profit de STB Invest
* crédit documentaire						
* commande d'immobilisation						
* commande de longue durée						
* contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
Total						-
* en Euro						

2- Dettes garanties par des suretés

En dinars

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunt obligataire			
Emprunt d'investissement			
Emprunt de leasing	1 215 800	1 215 800	
Emprunt courant de gestion	2 550 000	1 000 000	
Crédits moyen terme	480 000	1 000 000	
Total			

5.4.3. Encours des crédits contractés par la société AeTECH

Les emprunts à long terme s'élèvent au 31 Décembre 2011 à 459 mDT, se détaillant dans le tableau suivant :

En DT	2009	2010	2011
Emprunts Bancaires	40 000	24 000	408 000
Emprunts Leasing	112 011	114 254	51 368
Total Emprunts	152 011	138 254	459 368

Source : Etats financiers de la société AeTECH

Le tableau de mouvements des emprunts au cours des exercices 2010 et 2011 se présente comme suit :

Emprunt	Total brut en DT	Remboursements 2010	Échéance à moins d'un an au 31/12/2010	Emprunts NC au 31/12/2010	Remboursements 2011	Échéance à moins d'un an au 31/12/2011	Emprunts NC au 31/12/2011
STB	80 000	16 000	16 000	24 000	16 000	16 000	8 000
AFD	400 000	0	0	0	0	0	400 000
Emprunt leasing 61080	148 528	39 203	36 796	81 009	36 796	40 525	40 484
Emprunt leasing 65239	40 751	0	15 109	27 012	15 109	16 632	10 380
Emprunt leasing 61683	13 338	0	5 186	6 233	5 186	5 729	504
Total	682 617	55 203	73 091	138 254	73 091	78 886	459 368

Source : Etats financiers de la société AeTECH

Les conditions de rémunérations des emprunts (autres que leasing) contractés par la société AeTECH au 31 Décembre 2011 sont présentées dans le tableau suivant :

	Date de souscription	Montant de l'emprunt en DT	Durée	Objet de l'emprunt	Taux d'interet
Emprunt STB	31/10/2007	80 000	5 ans	Acquisition véhicules utilitaires	TMM +3%
Emprunt AFD	08/03/2011	400 000	10 ans (2 ans de franchise)	Restructuration financière	7%

Source : Contrats d'emprunt

Les principales caractéristiques des contrats de leasing comptabilisés parmi les immobilisations sont résumées au niveau du tableau suivant :

N° de contrat	61 080	65 239	61 683
Objet	JAGUAR	Deux fourgonnettes PEUGEOT PARTNER	Meubles de bureau
Prix total HT	148 528 DT	40 751 DT	13 338
Durée de location	48 mois	36 mois	36 mois
Date départ	25/12/2009	25/08/2010	25/08/2010
Date fin	25/11/2013	25/07/2013	25/07/2013
Périodicité	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle
Montant de la mensualité HT	3 267 DT	1 298 DT	427 DT
1er loyer HT	21 186 DT	1 298 DT	427 DT

Source : Contrats de leasing

Il est à signaler qu'un quatrième contrat de leasing a été contracté pendant le premier semestre 2012 sous le N°104814 dont les caractéristiques sont les suivantes :

N° de contrat	104 814
Objet	VOITURE REXTON 4*4
Prix total HT	80 614
Durée de location	36 MOIS
Date départ	25/05/2012
Date fin	25/04/2015
Périodicité	MENSUELLE
Montant de la mensualité HT	1 390
1er loyer HT	37 966

Source : Contrats de leasing

5.4.4. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 Décembre :

En Dinars

	CHARGES			SOLDES							
	2011	2010	2009	2011	2010	2009					
Revenus	8 438 375	8 272 879	8 267 402	Coût des matières consommées	2 308 630	2 571 837	3 881 472				
Autres produits d'exploitation	23 563	25 937	74 770								
Production immobilisée		116	0								
Production	8 461 938	8 298 931	8 342 172	Achats consommés	2 308 630	2 571 837	3 881 472	Marge commerciale	6 153 308	5 727 094	4 460 700
Marge commerciale	6 153 308	5 727 094	4 460 700	Autres charges externes	3 283 789	2 761 428	2 173 658				
Sous total	6 153 308	5 727 094	4 460 700	Sous total	3 283 789	2 761 428	2 173 658	Valeur ajoutée brute	2 869 519	2 965 666	2 287 042
Valeur ajoutée brute	2 869 519	2 965 666	2 287 042	Impôts et taxes	78 972	83 293	66 919				
Sous total	2 869 519	2 965 666	2 287 042	Charge de personnel	1 542 949	1 496 311	1 313 377	Excédent brut d'exploitation	1 247 598	1 386 062	906 746
Excédent brut d'exploitation	1 247 598	1 386 062	906 746	Sous total	1 621 921	1 579 604	1 380 296				
Autres gains ordinaires	32 811	1 115	3 845	Charges financières	232 386	210 283	156 162				
Produits financiers	0	0	0	Dotation aux amortis et pro.	639 888	786 941	236 521				
Sous total	1 280 409	1 387 178	910 591	Autres Pertes ordinaires	11 282	22 790	5 361				
				Impôt sur les bénéfices	240 240	291 276	20 361				
				Sous total	1 123 796	1 311 290	418 404	Résultat des activités ordinaires	156 613	75 888	492 187
Résultat positif des activités ordinaires	156 613	75 888	492 187	Résultat négatif des activités ordinaires				Résultat net de l'exercice	156 613	75 888	492 187
Effet positif des modifications comptable				Effet négatif des modifications comptable				Résultat net après modifications comptables	156 613	75 888	492 187

Soldes intermédiaires de gestion proforma

En Dinars

PRODUITS			CHARGES			SOLDES					
	2011 proforma	2010 proforma	2009 proforma		2011 proforma	2010 proforma	2009 proforma		2011 proforma	2010 proforma	2009 proforma
Revenus	8 438 375	8 272 879	8 267 402	Coût des matières consommées	2 308 630	2 571 837	3 881 472				
Autres produits d'exploitation	23 563	25 937	74 770	Commission PDV	2 296 929	1 786 427	1 096 918				
Production immobilisée		116									
Production	8 461 938	8 298 931	8 342 172	Achats consommés	4 605 559	4 358 264	4 978 390	Marge commerciale	3 856 379	3 940 667	3 363 782
Marge commerciale	3 856 379	3 940 667	3 363 782	Autres charges externes	986 860	975 001	1 076 740				
Sous total	3 856 379	3 940 667	3 363 782	Sous total	986 860	975 001	1 076 740	Valeur ajoutée brute	2 869 519	2 965 666	2 287 042
Valeur ajoutée brute	2 869 519	2 965 666	2 287 042	Impôts et taxes	78 972	83 293	66 919				
Sous total	2 869 519	2 965 666	2 287 042	Charge de personnel	1 542 949	1 496 311	1 313 377				
Excédent brut d'exploitation	1 247 598	1 386 062	906 746	Sous total	1 621 921	1 579 604	1 380 296	Excédent brut d'exploitation	1 247 598	1 386 062	906 746
Autres gains ordinaires	32 811	1 115	3 845	Charges financières	232 386	210 283	156 162				
Sous total	1 280 409	1 387 178	910 591	Dotation aux amort et prov	639 888	786 941	236 521				
				Autres Pertes ordinaires	11 282	22 790	5 361				
				Impôt sur les bénéfices	240 240	291 276	20 361				
				Sous total	1 123 796	1 311 290	418 404	Résultat des activités ordinaires	156 613	75 888	492 187
Résultat positif des activités ordinaires	156 613	75 888	492 187	Résultat négatif des activités ordinaires				Résultat net de l'exercice	156 613	75 888	492 187
Effet positif des modifications comptable				Effet négatif des modifications comptable				Résultat net après modifications comptables	156 613	75 888	492 187

5.4.5. Tableau des mouvements des capitaux propres :

<i>En dinars</i>	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2009	1 640 000		2 295	-467 329	492 187	1 667 153
Affectation assemblée générale 2009			1 243	490 944	- 492 187	-
Résultat au 31/12/2010					75 888	75 888
Total des capitaux propres au 31/12/2010	1 640 000		3 538	23 615	75 888	1 743 041
Affectation assemblée générale 2010			99 503	- 23 615	- 75 888	-
Résultat au 31/12/2011					156 613	156 613
Total des capitaux propres au 31/12/2011	1 640 000		103 041	0	156 613	1 899 654
Affectation AGE 20/06/2012			60 959	95 654	- 156 613	0
Dividendes distribués sur le bénéfice 2011				- 82 000		- 82 000
Résultat au 30/06/2012					- 36 040	- 36 040
Total des capitaux propres au 30/06/2012	1 640 000		164 000	13 654	- 36 040	1 781 614

5.4.6. Affectation des résultats des trois derniers exercices :

<i>En dinars</i>	2011	2010	2009
Résultat net de l'exercice	156 613	75 888	492 187
Résultats reportés	0	23 615	(467 329)
Bénéfices à reporter	156 613	99 503	24 858
Réserves légales	(60 959)	(99 503)	(1 243)
Réserves facultatives	-	-	-
Réserves totales	(60 959)	(99 503)	(1 243)
Dividendes	(82 000)	-	-
Report à nouveau	13 654	0	23 615

5.4.7. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation :

	2011	2010	2009
Résultat d'exploitation (en DT)	607 710	599 121	670 225
Résultat avant impôts (en DT)	396 853	367 164	512 547
Résultat net (en DT)	156 613	75 888	492 187
Capital social (en DT)	1 640 000	1 640 000	1 640 000
Valeur nominale* (en DT)	10	10	10
Nombre d'actions	164 000	164 000	164 000
Résultat net / Capital social (en %)	9,55%	4,63%	30,01%
Résultat avant impôts / Capital social (en %)	24,2%	22,4%	31,3%
Résultat d'exploitation par action (en DT)	3,706	3,653	4,087
Résultat avant impôts par action (en DT)	2,420	2,239	3,125
Résultat net par action (en DT)	0,955	0,463	3,001

*L'AGE du 05/09/2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 à 1 dinar

5.4.8. Evolution des dividendes:

	2011	2010	2009
Capital social (en DT)	1 640 000	1 640 000	1 640 000
Valeur nominale (en DT)	10	10	10
Nombre d'actions	164 000	164 000	164 000
Dividendes (en DT)	82 000	-	-
Dividendes par action (en DT)	0,500	-	-
Taux de dividendes en % de la valeur nominale	5%	-	-
Date de mise en paiement	03/07/2012	-	-

5.4.9. Evolution de la marge brute d'autofinancement :

<i>En dinars</i>	2011	2010	2009
Résultat net	156 613	75 888	492 187
Dotations aux amortissements et aux provisions	639 888	786 941	236 521
Marge brute d'autofinancement	796 501	862 829	728 708

5.4.10. Evolution de la structure financière :

5.4.10.1. Fonds de roulement :

<i>En dinars</i>		2011	2010	2009
Capitaux propres avant affectation	(1)	1 899 654	1 743 041	1 667 153
Passifs non courants	(2)	509 368	188 254	202 011
Capitaux permanents	(3) = (1) + (2)	2 409 022	1 931 295	1 869 164
Actifs non courants	(4)	762 617	771 110	955 358
Fonds de roulement	(3) - (4)	1 646 405	1 160 185	913 806

5.4.10.2. Besoin en fonds de roulement :

<i>En dinars</i>		2011	2010	2009
Stocks	(1)	1 256 638	1 423 091	1 816 753
Clients et comptes rattachés	(2)	2 924 981	2 205 654	3 337 133
Autres actifs courants	(3)	2 023 322	1 742 451	1 488 968
Placements et autres actifs financiers	(4)	0	0	0
Actifs circulants	(5) = (1) + (2) + (3) + (4)	6 204 941	5 371 196	6 642 854
Fournisseurs et comptes rattachés	(6)	726 658	715 947	2 197 193
Autres passifs courants	(7)	2 199 913	1 748 208	1 555 436
Autres passifs financiers	(8)	1 129 264	670 436	806 881
Passifs circulants	(9) = (6) + (7) + (8)	4 055 835	3 134 591	4 559 510
BFR	(5) - (9)	2 149 106	2 236 605	2 083 344

5.4.10.3. Trésorerie nette :

<i>En dinars</i>		2011	2010	2009
Liquidités et équivalents de liquidités		537 878	150 114	216 467
Trésorerie active	(1)	537 878	150 114	216 467
Concours bancaires		1 040 579	1 226 534	1 386 005
Trésorerie passive	(2)	1 040 579	1 226 534	1 386 005
Trésorerie nette	(1) - (2)	(502 701)	(1 076 420)	(1 169 538)

5.4.11. Indicateurs de gestion :

<i>En dinars</i>	2011	2010	2009
Résultat d'exploitation	607 710	599 121	670 225
Résultat des activités ordinaires après impôt	156 613	75 888	492 187
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	1 743 041	1 667 153	1 174 966
Total des capitaux propres avant affectation	1 899 654	1 743 041	1 667 153
Capitaux permanents	2 409 022	1 931 295	1 869 164
Total des passifs non courants	509 368	188 254	202 011
Stocks	1 256 638	1 423 091	1 816 753
Total des actifs courants	6 742 819	5 521 310	6 859 321
Total des passifs	5 605 782	4 549 379	6 147 526
Charges de personnel	1 542 949	1 496 311	1 313 377
Chiffre d'affaires	8 438 375	8 272 879	8 267 402
Liquidités et équivalents de liquidités	537 878	150 114	216 467
Total des actifs non courants	762 617	771 110	955 358
Total des passifs courants	5 096 414	4 361 125	5 945 515
Fournisseurs et comptes rattachés	726 658	715 947	2 197 193
Clients et comptes rattachés	2 924 981	2 205 654	3 337 133
Production	8 461 938	8 298 931	8 342 172
Achats consommés*	4 605 559	4 358 264	4 978 390
Marge brute**	3 856 379	3 940 667	3 363 782
Total bilan	7 505 436	6 292 420	7 814 679

*Achats consommés après reclassement des commissions PDV

** Marge brute corrigée après reclassement des commissions PDV

5.4.12. Ratios financiers :

	2011	2010	2009
Ratios de structure			
Total des actifs non courants / Total bilan	10,16%	12,25%	12,23%
Stocks / Total bilan	16,74%	22,62%	23,25%
Total des actifs courants / Total bilan	89,84%	87,75%	87,77%
Total des capitaux propres avant affectation/ Total bilan	25,31%	27,70%	21,33%
Total des capitaux propres avant affectation/ Total des passifs non courants	372,94%	925,90%	825,28%
Total des passifs non courants / Total bilan	6,79%	2,99%	2,59%
Total des passifs courants / Total bilan	67,90%	69,31%	76,08%
Total des passifs / Total bilan	74,69%	72,30%	78,67%
Capitaux permanents / Total bilan	32,10%	30,69%	23,92%
Ratios de gestion			
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	18,28%	18,09%	15,89%
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	7,20%	7,24%	8,11%
Chiffre d'affaires / Total des capitaux propres avant affectation	444,21%	474,62%	495,90%
Ratios de solvabilité			
Total des capitaux propres avant affectation/ capitaux permanents	78,86%	90,25%	89,19%
Ratios de liquidité			
Ratio de liquidité générale : Total des actifs courants/ Total des passifs courants	132,31%	126,60%	115,37%
Ratio de liquidité réduite : (Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	107,65%	93,97%	84,81%
Ratio de liquidité immédiate : Liquidités et équivalents de liquidité / Passifs courants	10,55%	3,44%	3,64%
Ratios de rentabilité			
Résultat des activités ordinaires après impôt / Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	8,99%	4,55%	41,89%
Résultat des activités ordinaires après impôt / Capitaux permanents	6,50%	3,93%	26,33%
Marge brute / Total production	45,57%	47,48%	40,32%
Résultat des activités ordinaires après impôt / Chiffre d'affaires	1,86%	0,92%	5,95%
Autres ratios			
Délai de règlement des fournisseurs (en jours)*	113	100	204
Délai de recouvrement clients (en jours) **	125	96	145

* (Fournisseurs et comptes rattachés*360) / achats consommés HT

** (Clients et comptes rattachés*360) / chiffre d'affaires HT

5.5. Renseignements sur les états financiers individuels au 30/06/2012:

La présentation des états financiers intermédiaires de la société « AeTECH » arrêtés au 30/06/2012 n'est pas conforme à celle prévue par la NC19 relative aux états financiers intermédiaires dans la mesure où le bilan, l'état de résultat ainsi que l'état de flux de trésorerie ne présentent pas les données comparatives au 30/06/2011.

De plus, les règles d'établissement et de présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012 ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes obligatoires telles que :

- ✓ Une note sur les parties liées conformément aux dispositions de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées ;
- ✓ Une note sur les événements postérieurs au 30/06/2012 et ce conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- ✓ Une note sur le portefeuille d'investissement et sur le portefeuille de placement, et ce conformément aux dispositions de la NC 07 relative aux placements ;
- ✓ Une note sur le tableau des mouvements des capitaux propres conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 30/06/2013.

Par ailleurs, en application de la recommandation du rapport de Due Diligence, les commissions PDV figurant au niveau des « Autres Charges d'exploitation » ont été reclassées vers les « Achats consommés » et ce du fait qu'elles correspondent aux commissions sur activations de lignes facturées par les points de vente agréés TUNISIANA (appartenant à des particuliers) à la société AeTECH et se rapportent ainsi à l'activité Distribution.

Cette nouvelle présentation permettra de corriger la marge brute (cf Soldes Intermédiaires de Gestion proforma page 136). L'état de résultat au 30/06/2012 est présenté en proforma à la page 134.

5.5.1. Bilan arrêté au 30/06/2012

<i>En dinars</i>	Notes	30/06/2012	31/12/2011
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		354 090	354 090
Amortissements		(154 433)	(145 755)
	4	199 657	208 334
Immobilisations corporelles		1 497 150	1 362 814
Amortissements		(1 012 352)	(936 737)
	5	484 798	426 077
Immobilisations financières		346 206	328 206
Provisions		(200 000)	(200 000)
	6	146 206	128 206
Total des actifs immobilisés		830 661	762 617
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		830 661	762 617
Actifs courants			
Stocks		1 439 423	1 533 742
Provisions		(277 105)	(277 105)
	7	1 162 318	1 256 638
Clients et comptes rattachés		4 013 520	4 178 092
Provisions		(1 237 489)	(1 253 112)
	8	2 776 031	2 924 981
Autres actifs courants		2 163 936	2 039 293
Provisions		(15 972)	(15 972)
	9	2 147 964	2 023 322
Liquidités et équivalents de liquidités	10	501 798	537 878
Total des actifs courants		6 588 111	6 742 819
Total des actifs		7 418 772	7 505 436

<i>En dinars</i>		30/06/2012	31/12/2011
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		1 640 000	1 640 000
Réserve légale		164 000	103 041
Résultats reportés		13 654	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	11	1 817 654	1 743 041
Résultat de l'exercice		(36 040)	156 613
Total des capitaux propres avant affectation		1 781 614	1 899 654
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	12	428 083	459 368
Provision	13	50 000	50 000
Total des passifs non courants		478 083	509 368
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	832 321	726 658
Autres passifs courants	15	2 401 766	2 199 913
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	1 924 988	2 169 843
Total des passifs courants		5 159 075	5 096 414
Total des passifs		5 637 158	5 605 782
Total des capitaux propres et des passifs		7 418 772	7 505 436

5.5.2. Etat de résultat arrêté au 30/06/2012

<i>En dinars</i>	Notes	30/06/2012	30/06/2012 proforma*	2011	2011 proforma*
Produits d'exploitation					
Revenus	17	3 526 273	3 526 273	8 438 375	8 438 375
Autres produits d'exploitation		-	-	23 563	23 563
Production immobilisée		-	-	-	-
Total des produits d'exploitation		3 526 273	3 526 273	8 461 938	8 461 938
Charges d'exploitation					
Achats consommés	18	877 222	2 146 854	2 308 630	4 605 559
Charges de personnel	19	808 420	808 420	1 542 949	1 542 949
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	68 670	68 670	639 888	639 888
Autres charges d'exploitation	21	1 759 748	490 116	3 362 761	1 065 832
Total des charges d'exploitation		3 514 060	3 514 060	7 854 228	7 854 228
Résultat d'exploitation		12 213	12 213	607 710	607 710
Charges financières nettes	22	(42 236)	(42 236)	(232 386)	(232 386)
Produits des placements				-	-
Autres gains ordinaires		780	780	32 811	32 811
Autres pertes ordinaires		(220)	(220)	(11 282)	(11 282)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(29 463)	(29 463)	396 853	396 853
Impôt sur les sociétés		(6 577)	(6 577)	(240 240)	(240 240)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(36 040)	(36 040)	156 613	156 613
Résultat net de l'exercice		(36 040)	(36 040)	156 613	156 613

*En application de la recommandation du rapport de Due Diligence, les commissions PDV ont été reclassées des "Autres charges d'exploitation" vers les "Achats consommés" et ce du fait qu'elles correspondent aux commissions sur activations de lignes facturées par les points de vente agréés TUNISIANA (appartenant à des particuliers) à la société AeTECH et se rapportent ainsi à l'activité Distribution. Cette nouvelle présentation permettra de corriger la marge brute.

5.5.3. Etat des flux de trésorerie arrêté au 30/06/2012

<i>En dinars</i>	30/06/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	(36 040)	156 613
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	84 293	639 888
Reprise provisions	(15 623)	(31 625)
Variations des :		
-Stocks	94 320	79 732
-Créances	164 572	(1 095 416)
-Autres actifs	(124 643)	(280 870)
-Fournisseurs et autres dettes	309 028	462 416
-Autres passifs		
Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités d'exploitation	475 907	(69 264)
Flux de trésorerie liés aux activités d'Investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. Corp. Et Incorp.	(134 336)	(129 803)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(18 000)	
Décaissements provenant de l'acquisition des autres actifs non courants		
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		
Encaissements provenant des immobilisations financières		
Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités d'Investissement	(152 336)	(129 803)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	(14 500)	
Encaissements provenant des emprunts	94 800	854 480
Remboursement d'emprunts	(474 595)	(73 090)
Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités de financement	(394 295)	781 390
Variation de trésorerie	(70 724)	582 323
Trésorerie au début de l'exercice	(494 097)*	(1 076 420)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(564 820)	(494 097)*

* Cf Etat des flux de trésorerie arrêté au 30/06/2012 rectifié à la page 150

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
A e TECH
Pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2012
(exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS					CHARGES					SOLDES					
	30/06/2012	30/06/2012 proforma	31/12/2011	31/12/2011 proforma		30/06/2012	30/06/2012 proforma	31/12/2011	31/12/2011 proforma		30/06/2012	30/06/2012 proforma	31/12/2011	31/12/2011 proforma	
Revenus	3 526 273	3 526 273	8 438 375	8 438 375	Coût des matières consommées	877 222	877 222	2 308 630	2 308 630	Marge commerciale					
Autres produits d'exploitation			23 563	23 563	Commission PDV		1 269 632		2 296 929						
Production immobilisée															
Production	3 526 273	3 526 273	8 461 938	8 461 938	Achats consommés	877 222	2 146 854	2 308 630	4 605 559		2 649 050	1 379 419	6 153 308	3 856 379	
Marge commerciale	2 649 050	1 379 419	6 153 308	3 856 379	Autres charges externes	1 714 491	444 859	3 283 789	986 860	Valeur ajoutée brute					
Sous total	2 649 050	1 379 419	6 153 308	3 856 379	Sous total	1 714 491	444 859	3 283 789	986 860			934 559	934 559	2 869 519	2 869 519
Valeur ajoutée brute	934 559	934 559	2 869 519	2 869 519	Impôts et taxes	45 256	45 256	78 972	78 972	Excédent brut d'exploitation					
					Charge de personnel	808 420	808 420	1 542 949	1 542 949						
Sous total	934 559	934 559	2 869 519	2 869 519	Sous total	853 677	853 677	1 621 921	1 621 921			80 882	80 882	1 247 598	1 247 598
Excédent brut d'exploitation	80 882	80 883	1 247 598	1 247 598						Résultat des activités ordinaires					
Autres gains ordinaires	780	779	32 811	32 811	Charges financières	42 236	42 236	232 386	232 386						
Produits financiers					Dotation aux amortissements et provisions	68 670	68 670	639 888	639 888						
					Autres Pertes ordinaires	220	220	11 282	11 282	Résultat net de l'exercice					
					Impôt sur les bénéfices	6 577	6 577	240 240	240 240						
Sous total	81 663	81 663	1 280 409	1 280 409	Sous total	117 703	117 703	1 123 796	1 123 796			(36 040)	(36 040)	156 613	156 613
Résultat positif des activités ordinaires	(36 040)	(36 040)	156 613	156 613	Résultat négatif des activités ordinaires						(36 040)	(36 040)	156 613	156 613	
Effet positif des modifications comptable					Effet négatif des modifications comptable					Résultat net après modifications comptables					
												(36 040)	(36 040)	156 613	156 613

5.5.4. Notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2012

Note 1: Présentation de la société

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à D : 500.000, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150.000 pour être porté à D : 650.000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de D : 270.000 pour le porter à D : 920.000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D: 720.000 pour le porter de D: 920.000 à D: 1.640.000 et ce par les modalités suivantes :

Un montant de D: 184.000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D: 100.000 et d'une partie de la réserve légale pour D: 84.000 et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.

Un montant de D: 536.000, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubair CHAIEB à hauteur de D: 36.000 dinars, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D: 300.000, soit 30.000 actions et D: 200.000, soit 20.000 actions.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilière, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du

30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêté des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés. Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

Logiciels (linéaire)	33%
Agencements & aménagements (linéaire)	10%
Equipements de bureau (linéaire)	10-15%
Matériel informatique	33,33%
Matériel de transport	20%
Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 200 sont amorties au taux de 100%.

3.3 Stocks

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'inventaire physique de tous les éléments en stocks.

Les stocks sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré et en hors taxes récupérables conformément aux règles édictées par la norme NC : 04 relative aux stocks.

3.4 Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

A/ Notes sur les comptes du bilan

Note 4 : Les immobilisations incorporelles

La valeur des immobilisations incorporelles, nette des amortissements, s'élève au 30 juin 2012 à D : 199 657, contre D : 208 334 à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Val. Brute</u>	<u>Amts.</u>	<u>Val. Nettes</u> <u>30/06/2012</u>	<u>Val. Nettes</u> <u>31/12/2011</u>
Fonds de commerce	250 000	(108 333)	141 667	150 000
Logiciel	39 727	(38 272)	1 455	1 799
Licence	307	-	307	307
Site Web AeTECH	7 828	(7 828)	-	-
Logiciel en cours	56 228	-	56 228	56 228
<u>Total</u>	<u>354 090</u>	<u>(154 433)</u>	<u>199 657</u>	<u>208 334</u>

Note 5 : Les immobilisations corporelles

La valeur des immobilisations corporelles, nette des amortissements, s'élève à D : 484 798, au 30 juin 2012 contre D : 426 077 au 31 décembre 2011. Elle se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Val. Brute</u>	<u>Amts.</u>	<u>Val. Nettes</u> <u>30/06/2012</u>	<u>Val. Nettes</u> <u>31/12/2011</u>
Matériel & outillage	83 878	(59 039)	24 839	27 071
Matériel de transport	601 924	(294 363)	307 561	231 311
Agencements bâtiment	178 606	(104 205)	74 401	83 390
Installations téléphoniques	92 395	(84 059)	8 336	11 874
Equipements de bureau	93 050	(73 062)	19 988	22 061
Matériel informatique	414 385	(394 607)	19 779	19 706
Bâtiments	30 793	(3 017)	27 776	28 546
Tableau d'art	2 118	-	2 118	2 118
<u>Total</u>	<u>1 497 150</u>	<u>(1 012 352)</u>	<u>484 798</u>	<u>426 077</u>

Les acquisitions de la période détaillées en annexe s'élèvent à D : 134 336.

Les dotations aux amortissements de la période s'élèvent à D : 75 615 et ont été calculées sur les bases et les méthodes décrites¹ au niveau de la note 3.2.

Note 6 : Les immobilisations financières

La valeur des immobilisations financières s'élève au 30 juin 2012 à D : 346 206. Elle est constituée de la participation au capital de la société Global Télécom Networking GTN, pour un montant de D : 200 000, représentant 20% de son capital social, de la participation au capital de la société Hexabytes pour un montant de D : 18 000 et des dépôts et cautionnements versés pour un montant de D : 128 206.

Une provision sur titre de participation GTN a été constituée pour D : 200 000.

Note 7 : Stocks

Au 30 juin 2012, la valeur des stocks de la société nette des provisions s'élève à D : 1 162 318, contre D : 1 256 638 au 31 décembre 2011. Les stocks se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Stocks produits et matières	1 332 634	1 524 781
Stocks AeTECH Distribution	106 788	8 961
Total stocks bruts	1 439 423	1 533 742
Provision pour dépréciation des stocks	(277 105)	(277 105)
Total	1 162 318	1 256 638

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Le solde des clients et comptes rattachés, net des provisions, s'élève au 30 juin 2012 à D : 2 776 031, contre D : 2 924 981 au 31 décembre 2011. Il s'analyse de la manière suivante:

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Clients ordinaires AeTECH	3 939 787	4 061 601
Effets à recevoir	73 733	116 491
Total créances avant provisions	4 013 520	4 178 092
Provisions pour garanties	(102 701)	(102 701)
Provisions pour créances douteuses	(1 134 788)	(1 150 411)
<u>Total créances nettes des provisions</u>	<u>2 776 031</u>	<u>2 924 981</u>

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent à D : 2 147 964 au 30 juin 2012, contre D : 2 023 322 à la clôture de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Personnel, avances et prêts	12 433	12 692
Fournisseurs débiteurs	22 955	22 955
Opérations sur achat/vente cartes	88 706	351 656
Etat, impôts et taxes	1 635 421	1 252 702
Débiteurs divers	20 473	20 423
Charges constatées d'avance	53 259	53 259
Produits à recevoir	330 689	318 771
Tickets Restaurant	-	6 835
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs</i>	<i>(15 972)</i>	<i>(15 972)</i>
<u>Total</u>	<u>2 147 964</u>	<u>2 023 322</u>

Note 10 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les avoirs en liquidités et équivalents s'élèvent au 30 juin 2012 à D : 501 798 contre D : 537 878, au 31 décembre 2011. Ils se présentent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Chèques en caisse	26 832	36 003
Effets à l'encaissement BT	14 000	14 000
Attijari banque	36 150	-
Amen Bank	139 311	-
UIB	226 944	463 225
STB	1 374	4 085
BNA	21 338	11 463
Caisses	35 849	9 102
<u>Total</u>	<u>501 798</u>	<u>537 878</u>

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent au 30 juin 2012 à D : 1 781 614, contre D : 1 899 654 au 31 décembre 2011. Ils se présentent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Mouvements de l'exercice</u>	<u>30/06/2012</u>
Capital social	1 640 000	-	1 640 000
Réserves légales	103 041	60 959	164 000
Réserves extraordinaires	-	-	-
Diminution résultats reportés	-	-	-
Augmentation résultats reportés	-	13 654	13 654
Affectation du résultat de l'exercice 2011	156 613	(156 613)	-
Résultat de l'exercice 2012	-	(36 040)	(36 040)
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>1 899 654</u>	<u>(82 000)</u>	<u>1 781 614</u>

Le capital initial de la société s'élève à D : 500 000, divisés en 50 000 actions de 10 dinars chacune. Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150 000 pour être porté à D : 650 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D: 720 000 pour le porter de D: 920 000 à D: 1 640 000 et ce par les modalités suivantes:

Un montant de D : 184 000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D : 100 000 et d'une partie de la réserve légale pour D : 84 000 et ce par création de 18 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.

Un montant de D : 536 000, par apport en numéraire et la création de 53 600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir CHAIEB à hauteur de D : 36 000 dinars, soit 3 600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D : 300 000, soit 30 000 actions et D : 200 000, soit 20 000 actions.

Note 12 : Emprunts

Les emprunts totalisent D : 428 083 au 30 juin 2012, contre D : 459 368 au 31 décembre 2011 et ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Emprunt leasing	45 083	51 368
Emprunt bancaire	8 000	8 000
Crédit AFD	375 000	400 000
<u>Total</u>	<u>428 083</u>	<u>459 368</u>

Note 13 : Provision

Les provisions totalisent D : 50 000 au 30 juin 2012. Ce solde demeure inchangé par rapport au 31 décembre 2011.

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à D : 832 321 au 30 juin 2012, contre D : 726 658 à la clôture de l'exercice 2011. Ce solde se ventile de la manière suivante :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Fournisseurs d'exploitation	688 312	568 124
Fournisseurs retenues de garantie	2 784	2 784
Fournisseurs effets à payer	141 225	155 750
<u>Total</u>	<u>832 321</u>	<u>726 658</u>

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent D : 2 401 766 au 30 juin 2012, contre D : 2 199 913 au 31 décembre 2011. Ils s'analysent ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Personnel	291 420	258 957
CNSS & organismes sociaux	123 958	89 485
Dettes envers l'Etat (a)	961 811	882 905
Charges à payer	29 046	69 309
Produits constatés d'avance (b)	154 272	119 627
Avances clients	45 324	172 993
Actionnaires dividendes à payer	67 500	-
Créditeurs divers ALCATEL	2 726	2 726
Compte courant OTT	672 441	602 265
Autres créditeurs divers	53 268	1 647
<u>Total</u>	<u>2 401 766</u>	<u>2 199 913</u>

Les dettes envers l'Etat se présentent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Déclarations fiscales	676 332	696 236
Charges à payer (prov. charges fiscales pour congés payés)	7 577	11 146
Charges à payer (provisions redressement fiscal)	97 833	97 833
TVA collectée avec l'Etat	180 069	77 690
<u>Total</u>	<u>961 811</u>	<u>882 905</u>

Les produits constatés d'avance sont constitués uniquement de la quote-part du chiffre d'affaires des contrats de maintenance relative aux exercices ultérieurs.

Note 16 : Concours bancaires

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 30 juin 2012 à D : 1 924 988 contre D : 2 169 843, au 31 décembre 2011 et s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Emprunt courant	485 276	827 893
Echéance à moins d'un an sur emprunt	120 492	78 885
Financement en devises	247 883	217 767
Banque STB	493 686	626 583
Banque BT	2 089	16 933
BNA	570 843	371 526
Attijari Bank	-	25 537
Intérêts courus	4 719	4 719
<u>Total</u>	<u>1 924 988</u>	<u>2 169 843</u>

B/ Notes sur les comptes de résultat

Note 17 : Revenus

Les produits d'exploitation du premier semestre de l'exercice 2012 s'élèvent à D : 3 526 273, contre D : 8 438 375 pour l'exercice 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Revenu activité EDD	1 155 389	3 730 711
Vente AeTECH distribution	2 370 884	4 707 664
<u>Total</u>	<u>3 526 273</u>	<u>8 438 375</u>

Note 18: Achats consommés

Les achats consommés d'élèvent à D : 877 222 au 30 juin 2012 contre 2 308 630 au 31 décembre 2011, ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Achats marchandises locaux	322 516	1 040 568
Achats marchandises importés	223 880	726 698
Achats Aetech Distribution	220 928	510 323
Fournitures, achats non stockés	13 421	44 185
Outillage et autres consommables	2 157	10 784
Variation de stock	94 320	(23 928)
<u>Total</u>	<u>877 222</u>	<u>2 308 630</u>

Note 19: Charges du personnel

Les charges de personnel s'élèvent à D : 88 420 au 30 juin 2012 contre 1 542 949 au 31 décembre 2011, ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Salaires et appointements	672 080	1 305 127
Charges sociales CNSS	95 448	168 468
Charges assurance groupe	13 066	18 209
Tickets restaurants	27 827	51 145
<u>Total</u>	<u>808 420</u>	<u>1 542 949</u>

Note 20: Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à D : 68 670 au 30 juin 2012 contre 639 888 au 31 décembre 2011, ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Amortissements Immob.Incorporelles	8 678	16 934
Amortissements Immob. corporelles	75 615	121 361
Provision stock	-	86 722
Provision clients	-	377 248
Provision débiteurs	-	37 623
Reprise sur provision clients	(15 623)	-
<u>Total</u>	<u>68 670</u>	<u>639 888</u>

Note 21: Autres Charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à D : 1 759 748 au 30 juin 2012 contre 3 362 761 au 31 décembre 2011, ils se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Services extérieurs	251 368	528 677
Autres services extérieurs	1 463 123	2 755 112
Impôts et taxes	45 256	78 972
<u>Total</u>	<u>1 759 748</u>	<u>3 362 761</u>

Les services extérieurs totalisent D : 251 368 au 30 juin 2012 contre D : 528 677 à la fin de l'exercice 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Loyers et charges locatives	137 348	273 426
Entretien et réparations	64 882	151 997
Assurances	22 821	41 427
Frais de formation	9 494	27 151
Divers services extérieurs	16 823	34 676
<u>Total</u>	<u>251 368</u>	<u>528 677</u>

Les autres services extérieurs totalisent D : 1 463 123 au 30 juin 2012 contre D : 2 755 112 au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
Commission PDV	1 269 632	2 296 929
Autres honoraires	11 691	65 354
Dons et subventions	26 979	35 812
Transport et déplacements	86 990	147 983
Missions et réception	13 882	52 050
Téléphone, frais postaux	28 019	97 893
Frais bancaires	25 930	59 091
<u>Total</u>	<u>1 463 123</u>	<u>2 755 112</u>

Les impôts et taxes totalisent D : 45 256 au 30 juin 2012 contre D : 78 972 pour l'exercice 2011 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>
TFP	12 527	22 472
FOPORLOS	6 264	11 236
TCL	7 983	3 285
Taxe de véhicule	12 464	13 856
Autres impôts et taxes	6 019	28 123
<u>Total</u>	<u>45 256</u>	<u>78 972</u>

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice s'élèvent à D : 42 236 au 30 juin 2012, contre D : 232 386 en 2011.

Note 23: Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à D : 11 281 en 2011, contre D : 22 790 en 2010.

Note 24: Contrats leasing :

A la date de clôture, les échéances à moins d'un an totalisent un montant de D : 233 733 et les échéances entre 1 et 5 ans totalisent un montant de D : 403 918.

Le détail des engagements Leasing de la Société AeTECH sont présentés dans le tableau suivant :

<u>Désignation</u>	<u>Échéance à moins d'un an</u>	<u>Échéance entre 1 et 5 ans</u>	<u>Valeur Comptable Nette au 31/12/2011</u>
Contrat de location simple n°38 811	186 573	326 503	-
Contrat de leasing n°61 080	10 240	42 571	52 811
Contrat de leasing n°65 239	17 450	1 446	18 896
Contrat de leasing n°61 683	3 440	-	3 440
Contrat de leasing n°104 814	16 031	33 397	49 428
<u>Total</u>	<u>233 733</u>	<u>403 918</u>	<u>124 575</u>

Note 25: Engagements hors bilan :

La Société AE-Tech a contracté en 2007 un emprunt pour un montant de 80 000 DT devant servir à la mise à niveau, La société a donné un nantissement de son fonds de commerce, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation dudit fonds, et l'ensemble du matériel de transport se trouvant dans ce fonds.

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

A e TECH

Arrêté au 30 juin 2012

(exprimé en Dinars Tunisien)

<u>Désignations</u>	<u>Valeur Comptable Brute</u>				<u>Amortissements</u>				<u>Valeur Comptable Nette</u>
	<u>31/12/2011</u>	<u>Acquisitions 2012</u>	<u>Régularisations 2012</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>Dotation 2012</u>	<u>Régularisations 2012</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2012</u>
Immobilisations Corporelles	1 362 814	134 336	0	1 497 150	936 737	75 615	0	1 012 352	484 798
Installation générales constructions	178 606	0	0	178 606	95 216	8 990	0	104 205	74 401
Matériel et outillage Industriel	83 878	0	0	83 878	56 807	2 232	0	59 039	24 839
Matériel de transport	474 124	127 800	0	601 924	242 813	51 550	0	294 363	307 562
Installations téléphoniques	92 395	0	0	92 395	80 521	3 538	0	84 059	8 336
Mobilier et Matériel de Bureau	90 922	2 128	0	93 050	68 861	4 201	0	73 062	19 988
Matériel informatique	409 978	4 407	0	414 385	390 271	4 335	0	394 607	19 779
Bâtiments	30 793	0	0	30 793	2 248	770	0	3 017	27 776
Tableau d'art	2 118	0	0	2 118	0	0	0	0	2 118
Immobilisations Incorporelles	297 862	0	0	297 862	145 755	8 678	0	154 433	143 428
Licence	307	0	0	307	0	0	0	0	307
Logiciels	39 727	0	0	39 727	37 927	344	0	38 272	1 455
Fonds Commercial	250 000	0	0	250 000	100 000	8 333	0	108 333	141 667
Site Web AeTECH	7 828	0	0	7 828	7 828	0	0	7 828	0
Immobilisations en cours	56 228	0	0	56 228	0	0	0	0	56 228
Total	1 716 904	134 336	0	1 851 240	1 082 492	84 293	0	1 166 785	684 455

Notes complémentaires et rectificatives

1/ Note rectificative de l'état de flux de trésorerie au 30/06/2012

	30/06/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	(36 040)	156 613
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	84 293	639 888
* Reprise des provisions	(15 623)	-
Variation des :		
- stocks	94 320	79 732
- créances	164 572	(1 127 041)
- autres actifs	(116 039)	(280 870)
- fournisseurs et autres dettes	309 028	459 979
Total flux de trésorerie liés à l'exploitation	484 511	(71 701)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(134 336)	(129 803)
* Décaissements immobilisations financières	(18 000)	
Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(152 336)	(129 803)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
* Dividendes et autres distributions	(14 500)	
* Encaissement provenant des emprunts	94 800	848 313
* Remboursement d'emprunts	(474 595)	(73 090)
Total flux de trésorerie liés aux activités de financement	(394 295)	775 223
Variation de trésorerie	(62 120)	573 719
Trésorerie au début de l'exercice	(502 701)	(1 076 420)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(564 820)	(502 701)

2/ Note complémentaire relative au tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 30/06/2012

Note complémentaire sur le tableau de variation des immobilisations et des amortissements

A e TECH

Arrêté au 30 juin 2012

(exprimé en Dinars Tunisien)

Désignations	Valeur Comptable Brute				Amortissements				Valeur Comptable Nette 30/06/2012
	31/12/2011	Acquisitions 2012	Régularisations 2012	30/06/2012	31/12/2011	Dotations 2012	Régularisations 2012	30/06/2012	
Immobilisations Corporelles	1 362 814	134 336	0	1 497 150	936 737	75 615	0	1 012 352	484 798
Installation générales constructions	178 606	0	0	178 606	95 216	8 990	0	104 205	74 401
Matériel et outillage Industriel	83 878	0	0	83 878	56 807	2 232	0	59 039	24 839
Matériel de transport	258 373	33 000	0	291 373	158 600	20 580	0	179 179	112 193
Matériel de transport à statut juridique particulier	215 751	94 800	0	310 551	84 213	30 970	0	115 184	195 368
Installations téléphoniques	92 395	0	0	92 395	80 521	3 538	0	84 059	8 336
Mobilier et Matériel de Bureau	77 583	2 128	0	79 711	63 935	2 871	0	66 806	12 906
Mobilier et Matériel de Bureau à statut juridique particulier	13 339	0	0	13 339	4 926	1 330	0	6 256	7 082
Matériel informatique	409 978	4 407	0	414 385	390 271	4 335	0	394 607	19 779
Bâtiments	30 793	0	0	30 793	2 248	770	0	3 017	27 776
Tableau d'art	2 118	0	0	2 118	0	0	0	0	2 118
Immobilisations Incorporelles	297 862	0	0	297 862	145 755	8 678	0	154 433	143 428
Licence	307	0	0	307	0	0	0	0	307
Logiciels	39 727	0	0	39 727	37 927	344	0	38 272	1 455
Fonds Commercial	250 000	0	0	250 000	100 000	8 333	0	108 333	141 667
Site Web AeTECH	7 828	0	0	7 828	7 828	0	0	7 828	0
Immobilisations en cours	56 228	0	0	56 228	0	0	0	0	56 228
Total	1 716 904	134 336	0	1 851 240	1 082 492	84 293	0	1 166 785	684 455

3/ Note rectificative du tableau des mouvements des capitaux propres au 30/06/2012

Les capitaux propres s'élèvent au 30 juin 2012 à 1 781 614 TND, contre 1 899 654 TND au 31 décembre 2011. Ils se présentent comme suit :

Désignation	Capitaux propres début de période	Affectation du résultat 2011	Résultat au 30 juin 2012	Capitaux propres fin de période
Capital social	1 640 000			1 640 000
Réserves légales	103 041	60959		164 000
Résultats reportés	-	13654		13 654
Résultat de l'exercice	156 613	(156 613)	(36 040)	(36 040)
Distribution de dividendes	-	82 000		-
Total capitaux propres	1 899 654	-	(36 040)	1 781 614

5.5.5. Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012



Horwath ACF
Member Crowe Horwath International
Immeuble PERMETAL, 3ème Etage
25, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord,
1082 Tunis Tunisie
Tél : 216 71 236 000, Fax : 216 71 238 800
E-mail : office@crowehorwath.com.tn
www.crowehorwath.net/tn

Messieurs les Actionnaires
de la Société Advanced e Technologies
"A e TECH"
Rue des Entrepreneurs – Z.I Chargaia II
1080 Tunis

Introduction

Nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Advanced e Technologies " A e TECH ", qui comprennent le bilan au 30 juin 2012, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres totalisant 1.781.614 dinars tunisiens, y compris la perte de la période s'élevant à 36.040 dinars tunisiens. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part que les données incluses dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012 ne font pas apparaître les données comparatives pour la même période de l'exercice précédent. La société n'ayant pas procédé à l'arrêté de ses comptes au cours du deuxième semestre de l'exercice 2011.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre
SNRL au capital de 55.000 dinars, S.C : 8146072003 - Matricule fiscal : 2876178/4/M/003

avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

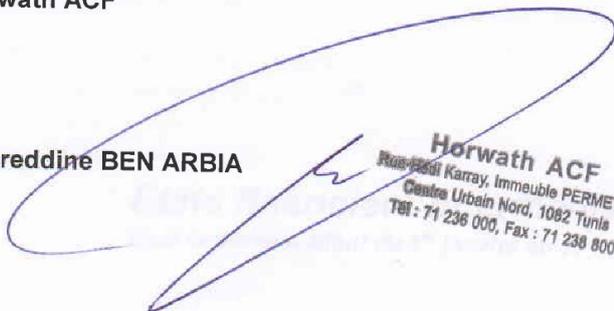
Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Advanced e Technologies " A e TECH " au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 01 octobre 2012

**Le commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine BEN ARBIA



Horwath ACF
Rue Pacha Karray, Immeuble PERMETAL,
Centre Urbain Nord, 1082 Tunis
Tél : 71 236 000, Fax : 71 236 800

Chapitre 6. Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes :

6.1. Membres des organes d'administration et de direction :

6.1.1. Membres des organes d'administration :

Administrateurs*	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr Zoubeir CHAIEB	Lui-même	Président	2010-2012	Tunis
STB SICAR	Mr Mohamed FRIQUI	Membre	2010-2012	Tunis
STB INVEST	Mme Hajer MASMOUDI	Membre	2010-2012	Tunis
Mr Jamel CHAIEB	Lui-même	Membre	2010-2012	Tunis
Mr Mongi CHAIEB	Lui-même	Membre	2010-2012	Tunis

* Mandat renouvelé par l'AGO du 29/06/2010, pour une durée de 3 ans.

6.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membre	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mr Zoubeir CHAIEB	Président Directeur Général	Octobre 2001	Tunis
Mr Mongi CHAIEB	Directeur division distribution	Juin 2008	Tunis

Les autres membres du Conseil d'administration n'ont pas de fonction dans la société

6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction :

Membre	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
Mr Mohamed FRIQUI	Cadre supérieur à la STB SICAR
Mme Hajer MASMOUDI	Cadre supérieur à la STB INVEST
Mr Jamel CHAIEB	Directeur Général dans le secteur hôtelier

6.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés:

Membre	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Mr Zoubeir CHAIEB	Administrateur à GTN
Mr Mohamed FRIOUI	Administrateur à SITCO (SICAR régionale à Kairouan), STIMEC (Imprimerie) et BYZACENE (Hôtel)
Mme Hajer MASMOUDI	Administrateur à la société Industries des Nouvelles Briques SA (Briqueterie à El Ksour Le Kef), société Hôtelière et Touristique ISMAIL SA (Hôtel Dar Ismail, Tabarka), société de Mise en Valeur et de Développement Agricole , Sidi Salem

6.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans les sociétés qu'ils représentent:

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
STB SICAR	Mr Mohamed FRIOUI	Cadre supérieur à la STB SICAR
STB INVEST	Mme Hajer MASMOUDI	Cadre supérieur à la STB INVEST

6.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2011 :

6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2011 :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération annuelle du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 26 juin 2012.Elle s'élève à la somme annuelle brute de 144 000 dinars.
- En sus de cette rémunération fixe, le Président Directeur Général a droit à une prime d'intéressement annuelle variable calculée à raison de 0,25% du chiffre d'affaires et 10% du résultat brut d'exploitation, et ce en vertu de la décision du conseil d'administration tenu le 03 juin 2006. Cette prime a été évaluée au cours de l'exercice 2011 à 138 423 dinars.
- Le Président Directeur Général bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférent.

Le montant total des jetons de présence à servir aux administrateurs, pour l'année 2011 a été fixé par la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2012 à 1 500 dinars nets par administrateur.

6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2011 :

Néant

6.3. Contrôle :

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet Horwath ACF représenté par son gérant Monsieur Noureddine BEN ARBIA*	Immeuble PERMETAL, 3ème étage, 35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Tunisie	2010-2012

* Mandat renouvelé par l'AGO du 29/06/2010

6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital :

Néant

Chapitre 7. Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir :

7.1. Evolution récente et orientation :

7.1.1. Evolution récente :

Les produits d'exploitation et les charges d'exploitation au quatrième trimestre de l'année 2012 représentent respectivement environ 36% et 35% du total cumulé de l'année 2012.

Il en résulte un résultat d'exploitation de 349 083 DT au quatrième trimestre de 2012 qui représente 64% du résultat d'exploitation cumulé au 31/12/2012 s'élevant à 544 615 DT et qui affiche une baisse de 10% par rapport au résultat d'exploitation de l'année 2011.

Par ailleurs, la performance au quatrième trimestre est expliquée par l'augmentation du chiffre d'affaires Solutions, qui représente environ 53% du total cumulé du chiffre d'affaires de cette branche d'activité fin 2012, contre des charges d'exploitation relativement stables. Cependant, sur l'ensemble de l'année 2012, le chiffre d'affaires cumulé de l'activité Solutions accuse une diminution de 9% relativement à 2011. D'un autre côté, le chiffre d'affaires cumulé au 31/12/2012 de l'activité Distribution a augmenté d'environ 14,5% relativement au chiffre d'affaires réalisé en 2011.

Les charges financières représentent 14% du résultat d'exploitation pour le quatrième trimestre de 2012, et s'élèvent au 31/12/2012 à 185 340 DT, soit une diminution de 27% par rapport à l'année 2011.

7.1.2. Stratégie de développement :

Dans le cadre d'une stratégie de croissance axée sur la consolidation des activités existantes ainsi que le lancement de nouvelles activités, la société AeTECH a mis en place un plan d'investissement sur les 5 prochaines années.

Afin de financer cette stratégie, une augmentation de capital sur le marché Alternatif a été décidée par l'AGE du 03/01/2013, dans le but de :

- Limiter le recours à l'endettement ;
- Faciliter, par la suite, l'accès à d'autres sources de financement moins coûteuses ;
- Elargir la base de l'actionnariat et assurer par la même une plus grande pérennité à la société ;
- Renforcer l'image de l'entreprise sur le plan national ;

- Accroître la visibilité de la société dans l'objectif d'attirer vers elle des futurs partenaires et des nouveaux clients ;
- Eriger un système de contrôle et mettre en place des procédures qui permettent une gestion transparente des comptes de la société.

Pour atteindre les objectifs fixés, AeTECH projette un large programme d'investissement visant à se donner les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de sa stratégie qui se décline comme suit :

- **Consolider les activités Existantes** à travers un ensemble d'actions qui consistent principalement à :

- Développer l'activité DATA au niveau d'AeTECH Solutions. Il est à préciser que, selon le management, l'activité DATA devra se substituer progressivement à l'activité VOIX, étant donnée la convergence des moyens de communications ;
- Développer l'activité INFORMATIQUE au niveau d'AeTECH Solutions, notamment via la mise en place de nouveaux partenariats stratégiques (IBM à titre d'exemple)
- Développer la VIDEOSURVEILLANCE, qui est une activité fortement demandée en Tunisie ;
- Développer l'activité AeTECH Distribution avec la vente de terminaux mobiles et d'accessoires.

- **Lancer de nouvelles activités. Il s'agit de :**

- **AeTECH Consulting et Training** : Cette activité représente une continuité pour l'activité d'intégrateur. Il s'agit des activités de :
 - Conseil et d'Etude des infrastructures réseaux Informatique et télécom
 - Audit de réseaux informatique et Telecom
 - Formation Métier.
- **AeTECH Software Center** : C'est l'activité de :
 - Développement et intégration de logiciels embarqués
 - Développement Logiciel: SI, Applications
 - Intégration des ERP et CRM
 - Applicatifs Mobile (iOS et Android)
 - Recherche & Développement

7.2. Perspectives d'avenir :

Les perspectives d'avenir de la société AeTECH ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2011 certifiés, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20/06/2012.

Les prévisions de la société AeTECH et les hypothèses sous-jacentes de la période 2012-2016 ont été approuvées par le conseil d'administration du 03/01/2013.

La société AeTECH s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est tenue à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

7.2.1. Principales hypothèses de prévision retenues :

7.2.1.1. Hypothèses du compte de résultat prévisionnel :

➤ Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires de la société est issu principalement des branches d'activité Solutions et Distribution ensuite l'activité cabling et enfin, le consulting et le software Center qui ne seront opérationnels qu'à partir de 2013

L'évolution du chiffre d'affaires prévisionnel a été fixée en étroite collaboration avec le management de la société.

Le chiffre d'affaires prévisionnel au titre de l'exercice 2012 s'établit à 9 670 mDT contre 8 438 mDT en 2011. Cette augmentation est expliquée essentiellement par la croissance du :

1/chiffre d'affaires de l'activité Solutions de 28% et notamment l'activité voix (+189%)

2/chiffre d'affaires de l'activité distribution de 5%.

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la société AeTech sur la période 2012-2016 se présente comme suit :

En mDT	2 011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
CA Ae Tech Solutions						
VOIX	526	1 523	1 751	1 861	1 768	1 680
% croissance	-74%	189%	15%	6%	-5%	-5%
DATA	488	488	631	788	1 025	1 384
% croissance	-38%	0%	29%	25%	30%	35%
INFORMATIQUE	1 033	1 033	1 487	1 755	2 018	2 159
% croissance	237%	0%	44%	18%	15%	7%
VIDEOSURVEILLANCE	122	122	442	575	690	759
% croissance	152%	0%	261%	30%	20%	10%
DIVERS & APPLICATIFS	83	83	250	300	330	363
% croissance	-78%	0%	201%	20%	10%	10%
INSTALL	596	596	922	1 229	1 635	2 174
% croissance	57%	0%	55%	33%	33%	33%
SAV	557	557	672	773	889	978
% croissance	-15%	0%	21%	15%	15%	10%
SERVICES	108	108	300	392	451	519
% croissance	-58%	0%	177%	31%	15%	15%
TOTAL CA AeTech Solutions	3 514	4 511	6 455	7 674	8 806	10 016
% croissance	-28%	28%	43%	19%	15%	14%
CA Ae Tech Distribution						
Com Recharge	325	341	357	375	394	414
% croissance	106%	5%	5%	5%	5%	5%
Activation	3 991	4 191	4 233	4 275	4 318	4 361
% croissance	34%	5%	1%	1%	1%	1%
Pack Opérateur	392	411	432	453	476	500
% croissance	174%	5%	5%	5%	5%	5%
Distribution GSM			300	345	397	456
% croissance				15%	15%	15%
Accessoire			100	115	132	152
% croissance				15%	15%	15%
TOTAL CA AeTech Distribution	4 708	4 943	5 422	5 564	5 717	5 883
% croissance	43%	5%	10%	3%	3%	3%
CA Ae Tech Cabling						
Cabling équipement & Installation	216	216	783	1 058	1 428	1 927
% croissance	78%	0%	262%	35%	35%	35%
TOTAL CA AeTech Cabling	216	216	783	1 058	1 428	1 927
% croissance	78%	0%	262%	35%	35%	35%
CA Consulting et Training						
Consulting et Training			100	500	600	700
% croissance				400%	20%	17%
TOTAL CA AeTech Consulting et Training			100	500	600	700
% croissance				400%	20%	17%
CA Software Center						
Software Center				650	900	1 200
% croissance					39%	33%
TOTAL CA AeTech Software Center				650	900	1 200
% croissance					39%	33%
Total	8 438	9 670	12 761	15 445	17 451	19 725
Taux de croissance	2%	15%	32%	21%	13%	13%

Entre 2012 et 2016 le chiffre d'affaires d'AeTECH s'affichera en hausse annuelle moyenne de 20% passant de 9 670 mDT à 19 725 mDT.

En effet, le chiffre d'affaires se compose de plusieurs familles de produits dont notamment d'anciennes activités et d'autres qui vont apparaître à partir de 2013.

Les activités principales sont réparties entre Solutions et Distribution. En effet, le chiffre d'affaires d'AeTech Solutions, s'affichera en hausse entre 2011 et 2016 pour grimper de 3 514 mDT¹⁷ en 2011 à 10 016 mDT en 2016, soit une évolution annuelle moyenne de 23%

Par ailleurs, l'année 2012 a été marquée par une évolution importante de 189% portée notamment par la croissance des ventes au niveau de l'activité VOIX. En 2013, l'activité Solutions continuera son ascension avec une croissance de 43% par rapport à 2012. Ceci s'explique essentiellement, par le renforcement de l'activité vidéosurveillance et l'accroissement de l'installation et des services résultant des ventes relatives à la DATA, l'informatique et la vidéosurveillance. Cette activité gardera sa croissance courant les années suivantes mais à un rythme moins élevé que celui de 2012 et 2013 et ce, suite à la stabilisation du marché.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires d'AeTech Distribution accusera une légère augmentation pour passer de 4 708 mDT en 2011 à 5 883 mDT en 2016, soit une évolution annuelle moyenne de 5%.

Concernant l'activité Cabling, elle a été dissociée de l'activité Solutions pour être considérée comme une activité à part entière. Elle enregistrera à cet effet, une évolution remarquable de 216 mDT en 2011 à 1 927 mDT en 2016, soit une évolution annuelle moyenne de 55%.

A partir de 2013, AeTECH s'engagera dans l'activité Consulting and training et accusera un chiffre d'affaires de 100 mDT en 2013 à 700 mDT en 2016. En 2014, il y aura le lancement d'AeTECH Software Center et une réalisation d'un chiffre d'affaires de 650 mDT en 2014 et qui atteindra 1 200 mDT en 2016.

Il est par ailleurs, à noter que les chiffres d'affaires prévisionnels des activités VOIX, DATA, Informatique et Vidéosurveillance sont calculés en multipliant respectivement le nombre de lignes, de ports, de système et de terminaux par le prix de vente moyen de chaque produit.

¹⁷ Ce chiffre diffère de celui énoncé dans le chapitre 4 paragraphe 4.3.1 du fait qu'il n'intègre pas l'activité Cabling.

➤ **Achats consommés :**

Les achats consommés correspondent principalement aux achats du matériel informatique et du matériel de télécommunications. Ils sont déterminés en se référant au coût d'acquisition en pourcentage estimé des revenus respectifs générés par leur revente.

Les achats consommés intègrent les commissions Point de Vente faisant partie au départ des autres charges d'exploitation et reclassées en achats consommés et les consommables pour chaque activité.

Le tableau ci-après présente l'évolution des achats consommés :

Achats consommés (En mDT)	2 011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Achats consommés Ae Tech Solutions						
VOIX	327	944	1 314	1 396	1 326	1 260
<i>% coût des ventes</i>	62%	62%	75%	75%	75%	75%
DATA	296	298	473	591	769	1 038
<i>% coût des ventes</i>	61%	61%	75%	75%	75%	75%
INFORMATIQUE	897	898	1 249	1 474	1 695	1 814
<i>% coût des ventes</i>	87%	87%	84%	84%	84%	84%
VIDEOSURVEILLANCE	21	21	331	432	517	569
<i>% coût des ventes</i>	17%	17%	75%	75%	75%	75%
DIVERS & APPLICATIFS	10	10	188	225	248	272
<i>% coût des ventes</i>	12%	12%	75%	75%	75%	75%
INSTALL	62	60	277	369	490	652
<i>% coût des ventes</i>	10%	10%	30%	30%	30%	30%
SAV	70	72	235	270	311	342
<i>% coût des ventes</i>	13%	13%	35%	35%	35%	35%
SERVICES	28	28	105	137	158	182
<i>% coût des ventes</i>	26%	26%	35%	35%	35%	35%
TOTAL Achats consommés Ae Tech Solutions	1 712	2 331	4 172	4 894	5 514	6 129
Achats consommés Ae Tech Distribution						
Com Recharge	0	0	0	0	0	0
<i>% coût des ventes</i>		0%	0%	0%	0%	0%
Activation	2 422	2 673	2 540	2 565	2 591	2 617
<i>% coût des ventes</i>	61%	64%	60%	60%	60%	60%
Pack Opérateur	385	403	371	390	409	430
<i>% coût des ventes</i>	98%	98%	86%	86%	86%	86%
Distribution GSM			270	310	357	410
<i>% coût des ventes</i>			90%	90%	90%	90%
Accessoire			80	92	106	122
<i>% coût des ventes</i>			80%	80%	80%	80%
TOTAL Achats consommés Ae Tech Distribution	2 807	3 076	3 261	3 357	3 463	3 578
Achats consommés Ae Tech Cabling						
Cabling equipment & Installation	87	87	509	687	928	1 253
<i>% coût des ventes</i>	40%	40%	65%	65%	65%	65%
TOTAL Achats consommés Ae Tech Cabling	87	87	509	687	928	1 253
Consulting et Training (C&T)			3	15	18	21
<i>% coût des ventes</i>			3%	3%	3%	3%
TOTAL Achats consommés Ae Tech C&T			3	15	18	21
Software Center (SC)				20	27	36
<i>% coût des ventes</i>				3%	3%	3%
TOTAL Achats consommés Ae Tech SC				20	27	36
Total des achats consommés	4 606	5 494	7 945	8 974	9 950	11 017

➤ **Les charges de personnel :**

Les charges de personnel ont été estimées pour chacune des cinq activités en tenant compte :

1/ des données historiques ;

2/ du budget 2012 ;

3/ du budget des nouvelles activités.

Sur la période 2011-2016, ces charges se présentent comme suit :

Charges du personnel (en mDT)	2 011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Charges de personnel Ae Tech Solution	728	764	803	843	885	929
Charges de personnel Ae Tech Distribution	289	331	347	364	383	402
Charges de personnel Ae Tech Cabling	131	141	148	155	163	171
Charges de personnel Ae Tech Consulting and Training			63	259	342	429
Charges de personnel Ae Tech Software Center			27	205	384	403
Autres éléments	395	443	465	488	513	538
TOTAL Charges de personnel	1 543	1 679	1 853	2 315	2 669	2 873

Les frais de personnel augmenteront suivant l'évolution de la taille de la société mais perdront progressivement en importance relative. En effet, étant le plan de recrutement prévisionnel et le lancement des nouvelles activités, les frais de personnel passeront de 1 543 mDT en 2011 à 2 873 mDT en 2016, soit un taux de croissance annuel moyen de 13%. Le taux d'accroissement des charges de personnel pour les activités Solutions, Distribution et Cabling s'élève quant à lui à 5% à partir de 2013.

➤ **Dotations aux amortissements et aux provisions :**

Le tableau ci-dessous présente les dotations aux amortissements et aux provisions relatives aux exercices prévisionnels (2012-2016).

En mDT	2 011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Dot° At (Tab. Amort. & Invest.)	138	162	203	304	360	373
Provisions	502	159	210	254	287	324
Provision exceptionnelle stock 2012		115				
Provisions pour risques et charges		53				
Total	640	489	413	558	646	697

Les dotations aux amortissements ont été calculées selon les taux d'amortissement comptables usuels.

Les provisions sur créances clients ont été intégrées sur la base de 5% du montant des créances par an cumulables sur toute la période prévisionnelle.

Par ailleurs, il a été affecté pour l'année 2012, une provision sur stocks de 115 mDT correspondant à des articles défectueux et des lots de maintenance en panne et à rotation très faible et d'autres provisions pour risques et charges pour un montant de 53 mDT et ce en application des recommandations des travaux de Due Diligence.

Les 53 mDT se décomposent comme suit :

- Provisions sur débiteurs divers : 20 mDT
- Provisions sur avance fournisseur SOGETRAB : 6 mDT
- Provisions sur autres fournisseurs débiteurs : 13 mDT
- Provisions sur chèques en caisse : 14 mDT

➤ **Autres charges d'exploitation :**

Autres Charges d'Exploitation (En mDT)	2 011	2011 proforma	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Services extérieurs	529	528	580	644	738	812	895
Autres services extérieurs	2 755	458	525	693	839	948	1 071
Impôts et taxes	79	79	91	119	145	163	185
TOTAL	3 363	1 066	1 195	1 456	1 721	1 923	2 151

L'évolution des divers frais de fonctionnement suivra l'évolution du niveau d'activité d'AeTECH. En effet, il est attendu que les frais de structure passent de 1 066 mDT réalisés à fin 2011 (hors commissions PDV) à 2 151 mDT en 2016.

A noter que parmi les autres charges d'exploitation figurent les loyers du siège d'AeTECH résultant d'un transfert de contrat de Leasing n° 38 811, de la société AeTECH vers la société immobilière « EcoTECH IMMOBILIERE ». AeTECH louera par conséquent le siège auprès de ladite société immobilière pour un montant qui s'élève à 85% des annuités relatives au contrat de Leasing, et ce dès 2013. Ceci lui permettra de réduire ses charges locatives de 15% par an.

➤ **Position fiscale de la société :**

La société AeTECH ne bénéficie pas d'une exonération fiscale particulière. Un taux d'imposition effectif moyen de 30% a été retenu pour les besoins de mise en place des projections financières de la société.

➤ **Les dividendes :**

La société a distribué un dividende de 82 mDT en 2011, soit 50 millimes par action. Le management prévoit un taux de distribution de 50% dès 2013.

7.2.1.2. Hypothèses du bilan prévisionnel :

➤ **Besoin en fonds de roulement :**

Les besoins de financement de la variation du BFR sur la période 2012-2016, ont été déterminés en retenant des délais de rotation moyens normatifs déterminés selon les délais historiques enregistrés sur la période 2008-2011 et les conditions usuelles ou/et conventionnelles pratiquées par la société comme suit :

- Les clients & comptes rattachés: 120 jours de revenus hors taxes ;
- Les stocks de produits finis : 60 jours de revenus hors taxes ;
- Les autres actifs courants : 77 jours de revenus hors taxes.
- Les fournisseurs & comptes rattachés : 90 jours d'achats consommés hors taxes ;
- Les autres passifs courants : 80 jours de revenus hors taxes ;

Le tableau suivant présente les besoins de financement prévisionnels de l'exploitation en termes de variation de BFR :

En mDT	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Clients et comptes rattachés (Nets de prov)	2 925	3 179	4 195	5 078	5 737	6 485
Stock (Nets de prov)	1 257	1 590	2 098	2 539	2 908	3 243
Autres actifs d'exploitation	2 023	2 032	2 682	3 246	3 668	4 146
Fournisseurs et comptes rattachés	727	1 355	1 959	2 213	2 453	2 717
Autres passifs d'exploitation	2 200	2 128	2 808	3 399	3 840	4 341
BFR	3 278*	3 319	4 208	5 252	6 020	6 816

* Ce chiffre diffère de celui présenté au niveau du chapitre 5 paragraphe 5.4.10 du fait qu'il ne tient pas compte des actifs et passifs financiers.

➤ **Les investissements :**

La mise en place de la stratégie de croissance de la société AeTECH nécessite des investissements importants sur la période 2012-2016 de l'ordre de 2,6 MDT. Ces investissements se présentent comme suit :

- L'acquisition de logiciels utiles pour la gestion des clients et des ressources humaines, l'exploitation et les formations ;

- La rénovation du parc informatique et du matériel et outillage nécessaires à l'exploitation tels que les engins de tirage de fibre optique et d'autres matériaux de mesure dont 440 mDT en 2013
- Le renforcement et le remplacement du parc roulant ;
- Les frais d'aménagement des locaux et des nouvelles agences (Bâtiments) ;
- Les frais de mise en place des nouvelles activités ;

Le tableau ci-après présente le plan d'investissement d'AeTECH projeté sur la période 2012-2016 tel qu'il ressort de son business plan :

En mDT	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p	Total
Logiciels	37	42	16	16	36	147
Site Web AeTECH	8	5	5	5	5	29
Bâtiments	200	190	250	20	30	690
Matériel et outillage	58	440	40	20	20	578
Matériel de transport	125	218	190	130	130	793
Equipements de bureau	30	68	120	70	65	353
Total	459	963	622	261	287	2 590

➤ **Financement du BFR et des investissements prévus :**

Etant donné, les hypothèses d'exploitation et d'investissement ci- haut explicitées et les flux de trésorerie nets en découlant, les besoins de financement nets d'AeTECH ont été arrêtés à 3 500 mDT dont 2 590 mDT pour le financement des investissements et 910 mDT pour le financement du Besoin en Fonds de Roulement.

La mobilisation de ce montant sera assurée par une levée de fonds sur le marché alternatif.

- **Les capitaux propres :**

Les capitaux propres de la société AeTECH sur la période 2011-2016 se décompose comme suit :

Capitaux propres (en mDT)	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Capital social initial	1 640	1 640	2 223	2 223	2 223	2 223
Augmentation de capital	0	583	0	0	0	0
Prime d'émission	0	2 917	2 917	2 917	2 917	2 917
Réserves (n)	103	164	164	221	222	222
Résultats reportés (n)	0	14	448	733	1 349	2 103
Résultat de l'exercice	157	434	683	1 237	1 508	2 018
Dividende Distribué	82	0	341	618	754	1 009
Total des capitaux propres	1 900	5 752	6 434	7 330	8 219	9 484

Suite à l'augmentation de capital de 3 500 mDT, les capitaux propres d'AeTECH enregistreront une hausse remarquable en passant de 1 900 mDT en 2011 à 9 484 mDT en 2016.

- **Les emprunts**

La société ne compte pas contracter de nouveaux emprunts courant la période prévisionnelle.

7.2.2. Etats financiers prévisionnels :

7.2.2.1. Bilans prévisionnels :

En mDT	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Actifs non courants						
Actifs immobilisés						
Immobilisations Incorporelles	354	400	446	468	489	530
Moins: amortissements	- 146	- 164	- 206	- 262	- 310	- 342
Immobilisations incorporelles nettes	208	235	240	206	179	188
Immobilisations Corporelles	1 363	1 776	2 692	3 292	3 532	3 777
Moins: amortissements	- 937	- 1 080	- 1 241	- 1 489	- 1 801	- 2 141
Immobilisations corporelles nettes	426	696	1 451	1 803	1 731	1 636
Immobilisations financières	328	328	328	328	328	328
Moins:provisions	- 200	- 200	- 200	- 200	- 200	- 200
Immobilisations financières nettes	128	128	128	128	128	128
Actifs immobilisés	763	1 060	1 819	2 137	2 038	1 952
Autres actifs non courants	-	-	-	-	-	-
Total actifs non courants	763	1 060	1 819	2 137	2 038	1 952
Actifs Courants						
Stocks	1 534	1 982	2 490	2 931	3 301	3 635
Moins:provisions	- 277	- 392	- 392	- 392	- 392	- 392
Stocks nets	1 257	1 590	2 098	2 539	2 908	3 243
Clients et comptes rattachés	4 178	4 591	5 817	6 954	7 900	8 972
Moins:provisions	- 1 253	- 1 412	- 1 622	- 1 876	- 2 163	- 2 487
Clients nets	2 925	3 179	4 195	5 078	5 737	6 485
Autres actifs courants nets	2 023	2 032	2 682	3 246	3 668	4 146
Placements et autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
Liquidités et équivalent de liquidités	538	1 861	794	278	448	952
Total des actifs courants	6 743	8 662	9 769	11 141	12 761	14 825
Total des actifs	7 505	9 722	11 588	13 278	14 800	16 778

En mDT	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Capitaux Propres & Passifs						
Capital						
Capital social	1 640	2 223	2 223	2 223	2 223	2 223
Prime d'émission	-	2 917	2 917	2 917	2 917	2 917
Réserves légales	103	164	164	221	222	222
Résultats reportés	-	14	448	733	1 349	2 103
Capitaux propres avant résultat	1 743	5 318	5 752	6 093	6 712	7 465
Résultat de l'exercice	157	434	683	1 237	1 508	2 018
Capitaux propres avant affectation	1 900	5 752	6 434	7 330	8 219	9 484
Passif						
Passifs non courants						
Emprunts	459	384	284	234	184	134
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Provisions	50	103	103	103	103	103
Total des passifs non courants	509	487	387	337	287	237
Fournisseur et comptes rattachés	727	1 355	1 959	2 213	2 453	2 717
Autres passifs courants	2 200	2 128	2 808	3 399	3 840	4 341
Concours bancaires et autres passifs	2 170	-	-	-	-	-
Total des passifs courants	5 096	3 483	4 767	5 612	6 294	7 057
Total des passifs	5 606	3 970	5 154	5 948	6 580	7 294
Total des capitaux propres & passifs	7 505	9 722	11 588	13 278	14 800	16 778

7.2.2.2. Etats de résultat prévisionnels

En mDT	2011	2011 Proforma*	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Revenus	8 438	8 438	9 670	12 761	15 445	17 451	19 725
Autres produits d'exploitation	24	24	0	0	0	0	0
Total des produits d'exploitation	8 462	8 462	9 670	12 761	15 445	17 451	19 725
Achats consommés	(2 309)	(4 606)	(5 494)	(7 945)	(8 974)	(9 950)	(11 017)
Charges de personnel	(1 543)	(1 543)	(1 679)	(1 853)	(2 315)	(2 669)	(2 873)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(640)	(640)	(489)	(413)	(558)	(646)	(697)
Autres charges d'exploitation	(3 363)	(1 066)	(1 195)	(1 456)	(1 721)	(1 923)	(2 151)
Total des charges d'exploitation	(7 854)	(7 854)	(8 857)	(11 667)	(13 567)	(15 189)	(16 738)
Résultat d'exploitation	608	608	814	1 094	1 878	2 262	2 988
Charges financières nettes	(232)	(232)	(146)	(119)	(111)	(108)	(104)
Produits des placements	-	-	-	-	-	-	-
Autres gains ordinaires	33	33	-	-	-	-	-
Autres pertes ordinaires	(11)	(11)	-	-	-	-	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt	397	397	668	975	1 767	2 154	2 883
Impôt sur les bénéfices	(240)	(240)	(234)	(293)	(530)	(646)	(865)
Résultat des activités ordinaires après impôt	157	157	434	683	1 237	1 508	2 018
Effets des modifications comptables (net d'impôt)	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net après modifications comptables	157	157	434	683	1 237	1 508	2 018

* En application de la recommandation du rapport de Due Diligence, les commissions PDV ont été reclassées des "Autres charges d'exploitation" vers les "Achats consommés" et ce du fait qu'elles correspondent aux commissions sur activations de lignes facturées par les points de vente agréés TUNISIANA (appartenant à des particuliers) à la société AeTECH et se rapportent ainsi à l'activité Distribution. Cette nouvelle présentation permettra de corriger la marge brute.

7.2.2.3. Etats des flux de trésorerie prévisionnels

En mDT	2011 rectifié	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Résultat Net de l'Exercice	157	434	683	1 237	1 508	2 018
Dot aux amt. et prov.	640	489	413	558	646	697
Reprise de provisions	-					
Variation BFR	(868)	(314)	(1 099)	(1 298)	(1 055)	(1 121)
<i>Var client et cpte rattaché</i>	(1 127)	413	1 226	1 137	946	1 072
<i>Var stock</i>	80	448	508	441	369	334
<i>Var autres actifs d'exp</i>	(281)	9	650	564	421	478
<i>var frs et compte rattaché</i>	460	(628)	(604)	(254)	(241)	(263)
<i>var autre passifs d'exp</i>		72	(680)	(591)	(441)	(501)
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation	(72)	609	(4)	497	1 099	1 594
Décaissement/Acquisition immo corp et incorp	(130)	(459)	(963)	(622)	(261)	(287)
Encaissement/ Cession immo corp et incorp		-	-	-	-	-
Décaissement/Acquisition immo financière		-	-	-	-	-
Encaissement/ Cession immo financière		-	-	-	-	-
Flux de Trésorerie liés aux Opérations d'Investissements	(130)	(459)	(963)	(622)	(261)	(287)
Nv emprunt	848	-	-	-	-	-
Remboursement emprunt	(73)	(75)	(101)	(50)	(50)	(50)
Variation capital social		3 500	-	-	-	-
Dividende		(82)	-	(341)	(618)	(754)
Flux de Trésorerie liés aux Opérations de financements	775	3 343	(101)	(391)	(668)	(804)
Var. trésorerie de l'année	574	3 493	(1 067)	(516)	170	504
Trésorerie de début d'exercice	(1 076)	(1 632)*	1 861	794	278	448
Trésorerie de fin d'exercice	(503)	1 861	794	278	448	952

* La différence de trésorerie entre fin 2011 et début 2012 découle du fait de la prise en compte de l'ensemble des concours bancaires (y compris les passifs financiers) comme trésorerie négative dans les prévisions.

7.2.3. Indicateurs de gestion prévisionnels :

En mDT	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Résultat d'exploitation	608	814	1 094	1 878	2 262	2 988
Résultat des activités ordinaires après impôt	157	434	683	1 237	1 508	2 018
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	1 743	5 318	5 752	6 093	6 712	7 465
Total des capitaux propres avant affectation	1 900	5 752	6 434	7 330	8 219	9 484
Capitaux permanents	2 409	6 239	6 821	7 667	8 506	9 720
Total des passifs non courants	509	487	387	337	287	237
Stocks	1 257	1 590	2 098	2 539	2 908	3 243
Total des actifs courants	6 743	8 662	9 769	11 141	12 761	14 825
Total des passifs	5 606	3 970	5 154	5 948	6 580	7 294
Charges de personnel	1 543	1 679	1 853	2 315	2 669	2 873
Liquidités et équivalents de liquidités	538	1 861	794	278	448	952
Total des actifs non courants	763	1 060	1 819	2 137	2 038	1 952
Total des passifs courants	5 096	3 483	4 767	5 612	6 294	7 057
Fournisseurs et comptes rattachés	727	1 355	1 959	2 213	2 453	2 717
Clients et comptes rattachés	2 925	3 179	4 195	5 078	5 737	6 485
Production	8 438	9 670	12 761	15 445	17 451	19 725
Achats consommés*	4 606	5 494	7 945	8 974	9 950	11 017
Marge brute**	3 856	4 176	4 816	6 472	7 500	8 708
Total bilan	7 505	9 722	11 588	13 278	14 800	16 778

*Achats consommés après reclassement des commissions PDV

** Marge brute corrigée après reclassement des commissions PDV

7.2.4. Ratios financiers prévisionnels :

	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Ratios de structure						
Total des actifs non courants / Total bilan	10,16%	10,90%	15,70%	16,10%	13,77%	11,64%
Stocks / Total bilan	16,74%	16,35%	18,10%	19,12%	19,65%	19,33%
Total des actifs courants / Total bilan	89,84%	89,10%	84,30%	83,90%	86,23%	88,36%
Total des capitaux propres avant affectation/ Total I	25,31%	59,16%	55,53%	55,20%	55,54%	56,53%
Total des capitaux propres avant affectation/ Total des passifs non courants	372,94%	1 180,03%	1 663,65%	2 176,58%	2 866,23%	4 005,55%
Total des passifs non courants / Total bilan	6,79%	5,01%	3,34%	2,54%	1,94%	1,41%
Total des passifs courants / Total bilan	67,90%	35,82%	41,14%	42,26%	42,53%	42,06%
Total des passifs / Total bilan	74,69%	40,84%	44,47%	44,80%	44,46%	43,47%
Capitaux permanents / Total bilan	32,10%	64,18%	58,86%	57,74%	57,47%	57,94%
Ratios de gestion						
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	18,28%	17,36%	14,52%	14,99%	15,30%	14,56%
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	7,20%	8,42%	8,57%	12,16%	12,96%	15,15%
Chiffre d'affaires / Total des capitaux propres avant affectation	444,21%	168,12%	198,32%	210,72%	212,31%	207,99%
Ratios de solvabilité						
Total des capitaux propres avant affectation/ capitaux permanents	78,86%	92,19%	94,33%	95,61%	96,63%	97,56%
Ratios de liquidité						
Ratio de liquidité générale : Total des actifs courants/ Total des passifs courants	132,31%	248,73%	204,92%	198,54%	202,77%	210,07%
Ratio de liquidité réduite : (Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	107,65%	203,08%	160,92%	153,29%	156,55%	164,12%
Ratio de liquidité immédiate : Liquidités et équivalents de liquidité / Passifs courants	10,55%	53,44%	16,65%	4,95%	7,12%	13,49%
Ratios de rentabilité						
Résultat des activités ordinaires après impôt / Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	8,99%	8,17%	11,87%	20,30%	22,47%	27,03%
Résultat des activités ordinaires après impôt / Capitaux permanents	6,50%	6,96%	10,01%	16,13%	17,73%	20,76%
Marge brute* / Total production	45,57%	43,19%	37,74%	41,90%	42,98%	44,15%
Résultat des activités ordinaires après impôt / Chiffre d'affaires	1,86%	4,49%	5,35%	8,01%	8,64%	10,23%
Autres ratios						
Délai de règlement des fournisseurs (en jours)**	113	89	89	89	89	89
Délai de recouvrement clients (en jours) ***	125	118	118	118	118	118

* Marge brute corrigée après reclassement des commissions PDV

** (Fournisseurs et comptes rattachés*360)/achats consommés HT

*** (Clients et comptes rattachés*360)/ chiffre d'affaires HT

7.2.5. Marge brute d'autofinancement prévisionnelle :

En mDT	2011	2012e	2013p	2014p	2015p	2016p
Résultat Net	157	434	683	1 237	1 508	2 018
Dotations aux amortissements et aux provisions	640	489	413	558	646	697
Marge brute d'Autofinancement	797	923	1 095	1 794	2 154	2 715
MBA / CA (en %)	9,4%	9,5%	8,6%	11,6%	12,3%	13,8%

7.2.6. Avis du commissaire aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2012 à 2016 :



Horwath ACF

Member Crowe Horwath International

Immeuble PERMETAL, 3ème Etage
35, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord,
1082 Tunis Tunisie

Tél : 216 71 236 000, Fax : 216 71 238 800

E mail : office@crowehorwath.com.tn

www.crowehorwath.net/tn

Messieurs les Actionnaires
de la Société Advanced e Technologies
"A e TECH"
Rue des Entrepreneurs – Z.I Charguia II
1080 Tunis

Objet : Avis sur les états financiers prévisionnels 2012 – 2016

A la suite de votre demande et en notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons examiné les états financiers prévisionnels couvrant la période 2012 – 2016, tels qu'ils sont joint dans ce rapport.

Ces projections ont été élaborées dans le cadre du prospectus d'introduction en bourse des titres de la société Advanced e Technologies "A e TECH" et de l'augmentation de son capital.

Ces prévisions ainsi que les hypothèses significatives sur lesquelles elles reposent, préparées en conformité avec les Normes Comptables Tunisiennes, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société. Ces hypothèses traduisent la situation future que vous avez estimé la plus probable à la date de leur établissement.

Nous avons conduit nos travaux selon les normes professionnelles en vigueur. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction et sur lesquelles sont basées les prévisions de bénéfice ne sont pas déraisonnables, de vérifier que les prévisions de bénéfice sont préparées de manière satisfaisante sur la base des hypothèses retenues et de s'assurer qu'elles sont correctement présentées et préparées d'une manière cohérente avec les états financiers historiques de la société par référence aux Normes Comptables Tunisiennes. Notre mission ne couvre pas la mise à jour éventuelle du présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à la date de sa signature.

A notre avis, sur la base de notre examen, les prévisions concernant la période 2012 – 2016 ont été adéquatement établies sur la base indiquée dans les notes jointes à ce rapport. La base comptable utilisée aux fins de ces prévisions est

conforme aux méthodes comptables utilisées par la société Advanced e Technologies "A e TECH".

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimerons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

Ce rapport est émis aux seules fins du placement public en Tunisie et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Tunis, le 26 décembre 2012

**Le commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine BEN ARBIA



Demande de souscription

Société ADVANCED E-TECHNOLOGIES « AeTECH »

Société Anonyme au capital de 1 640 000 Dinars divisé en 1 640 000 actions de valeur nominale de un (1) Dinar, entièrement libérées

Registre de commerce : B151062001

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport.

Tél : 71 94 00 94 – **Fax** : 71 94 11 94

Site web: www.aetech-solutions.com – **E-mail** : contact@aetech-solutions.com

Statuts déposés au greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis, le 23/01/2013

Objet social : Intégrateur de solutions de réseaux informatiques et de télécommunication.

OFFRE A PRIX FERME DE 583 334 ACTIONS NOUVELLES EMISES DANS LE CADRE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE 1 640 000 DINARS A 2 223 334 DINARS (NOMINAL 1 DINAR ET UNE PRIME D'EMISSION DE 5 DINARS)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03/01/2013

(Dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire aux greffes du tribunal de première Instance de Tunis le 22/01/2013)

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° 13 - 0 8 0 8 du 05 FEV. 2013

NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N°19 du 12/02/2013

LES FONDS PROVENANT DE LA SOUSCRIPTION SERONT DEPOSES AU COMPTE INDISPONIBLE
N° 07038005034000068720 OUVERT AUPRES DE L'AMEN BANK, AGENCE LES BERGES DU LAC II

DEMANDE DE SOUSCRIPTION N°.....

Catégories de la demande (1)

Catégorie A : Institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 111 166 actions.

Catégorie B : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres que les institutionnels, sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 11 116 actions.

Catégorie C : Personnel de la société « AeTECH ».

Identité du demandeur :

Nom & prénom : (1) Mme Mlle Mr

Nationalité :
.....

Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport N°.....

Délivré le :/...../..... à

Profession/

Activité :

Adresse :
.....

Code postal : **Pays** :

Tél :

Agissant pour le compte (1) :

De moi-même

Du mandant en qualité de:

Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente

Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie en bonne et due forme est jointe à la présente

Identité du mandant :

Mineur	Nom et Prénom :
	Date de naissance :
F.C.P ou Fonds Etrangers	Dénomination :
	Référence du gestionnaire :
Personne Physique	Nom et prénom : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr
	Pièce d'identité : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N°
	Délivrée le: / / à
Personne Morale	Dénomination :
	R.C N° :

Autres renseignements :

Adresse : **Code postal** **Pays**

Tél.

Nationalité :

Activité ou profession :

Demande par la présente la souscription **(2)** àactions de la société « AeTECH » au prix d'émission de 6,000 dinars.

Je reconnais avoir reçu une copie du prospectus d'offre publique à prix ferme d'actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse, et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'accepte de souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par la commission de dépouillement tout en reconnaissant avoir pris connaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait être réduite à la quantité attribuée par ladite commission. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse **(1)**

en espèces

par chèque n° Tiré sur Agence

par virement en date du effectué sur notre compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le

montant de ma demande de souscription et autorise l'intermédiaire en bourse

à souscrire en mes lieu et place , aux lieu et place de mon mandant **(1)** aux actions qui me seront attribuées par la commission de dépouillement et à accomplir les formalités conséquentes.

Fait en double exemplaires, dont un en ma possession le second servant de souche

Tunis, le

Cachet et signature de l'intermédiaire en bourse

Signature du demandeur (3)

(1) Cochez la case appropriée

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Demande de souscription (Copie)

Société ADVANCED E-TECHNOLOGIES « AeTECH »

Société Anonyme au capital de 1 640 000 Dinars divisé en 1 640 000 actions de valeur nominale de un (1) Dinar, entièrement libérées

Registre de commerce : B151062001

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport.

Tél : 71 94 00 94 – Fax : 71 94 11 94

Site web: www.aetech-solutions.com – E-mail : contact@aetech-solutions.com

Statuts déposés au greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis, le 23/01/2013

Objet social : Intégrateur de solutions de réseaux informatiques et de télécommunication.

OFFRE A PRIX FERME DE 583 334 ACTIONS NOUVELLES EMISES DANS LE CADRE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE 1 640 000 DINARS A 2 223 334 DINARS (NOMINAL 1 DINAR ET UNE PRIME D'EMISSION DE 5 DINARS)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03/01/2013

(Dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire aux greffes du tribunal de première Instance de Tunis le 22/01/2013)

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° 13 - 0 8 0 8 du 05 FEV. 2013

NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N°19 du 12/02/2013

LES FONDS PROVENANT DE LA SOUSCRIPTION SERONT DEPOSES AU COMPTE INDISPONIBLE
N° 07038005034000068720 OUVERT AUPRES DE L'AMEN BANK, AGENCE LES BERGES DU LAC II

DEMANDE DE SOUSCRIPTION N°.....

Catégories de la demande (1)

Catégorie A : Institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 111 166 actions.

Catégorie B : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres que les institutionnels, sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 11 116 actions.

Catégorie C : Personnel de la société « AeTECH ».

Identité du demandeur :

Nom & prénom : (1) Mme Mlle Mr

Nationalité :

Pièce d'identité : (1) CIN Carte de séjour Passeport N°

Délivré le :/...../..... à

Profession/

Activité :

Adresse :

Code postal : Pays :

Tél :

Agissant pour le compte (1) :

De moi-même

Du mandant en qualité de:

Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente

Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie en bonne et due forme est jointe à la présente

Identité du mandant :

Mineur	Nom et Prénom :
	Date de naissance :
F.C.P ou Fonds Etrangers	Dénomination :
	Référence du gestionnaire :
Personne Physique	Nom et prénom : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr
	Pièce d'identité : <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport N°
	Délivrée le: / / à
Personne Morale	Dénomination :
	R.C N° :

Autres renseignements :

Adresse : **Code postal** **Pays**

Tél.

Nationalité :

Activité ou profession :

Demande par la présente la souscription **(2)** àactions de la société « AeTECH » au prix d'émission de 6,000 dinars.

Je reconnais avoir reçu une copie du prospectus d'offre publique à prix ferme d'actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse, et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'accepte de souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par la commission de dépouillement tout en reconnaissant avoir pris connaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait être réduite à la quantité attribuée par ladite commission. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je verse **(1)**

en espèces

par chèque n° Tiré sur Agence

par virement en date du effectué sur notre compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le

montant de ma demande de souscription et autorise l'intermédiaire en bourse

à souscrire en mes lieu et place , aux lieu et place de mon mandant **(1)** aux actions qui me seront attribuées par la commission de dépouillement et à accomplir les formalités conséquentes.

Fait en double exemplaires, dont un en ma possession le second servant de souche

Tunis, le

Cachet et signature de l'intermédiaire en bourse

Signature du demandeur (3)

(1) Cochez la case appropriée

(2) Remplir la ligne appropriée

(3) Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé

Bulletin de souscription

Société ADVANCED E-TECHNOLOGIES « AeTECH »

Société Anonyme au capital de 1 640 000 Dinars divisé en 1 640 000 actions de valeur nominale de un (1) Dinar entièrement libérées

Registre de commerce : B151062001

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport.

Tél : 71 94 00 94 – Fax : 71 94 11 94

Site web: www.aetech-solutions.com – E-mail : contact@aetech-solutions.com

Statuts déposés aux greffes du Tribunal de Première Instance de Tunis, le 23/01/2013

Objet social : Intégrateur de solutions de réseaux informatiques et de télécommunication.

OFFRE A PRIX FERME DE 583 334 ACTIONS NOUVELLES EMISES DANS LE CADRE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE 1 640 000 DINARS A 2 223 334 DINARS (NOMINAL 1 DINAR ET UNE PRIME D'EMISSION DE 5 DINARS)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03/01/2013

(Dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire aux greffes du tribunal de première Instance de Tunis le 22/01/2013)

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER **N° 13 - 0 8 0 8** du **05 FEV. 2013**

NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N°19 du 12/02/2013

LES FONDS PROVENANT DE LA SOUSCRIPTION SERONT DEPOSES AU COMPTE INDISPONIBLE
N° 07038005034000068720 OUVERT AUPRES DE L'AMEN BANK, AGENCE LES BERGES DU LAC II

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Etabli conformément à l'article 176 Alinéa 3 nouveau du code des sociétés commerciales

Je soussigné

Nom , Prénom :

Représentant l'intermédiaire en bourse :

RC Adresse.....

Agissant pour le compte des clients m'ayant chargé de la souscription pour compte, dont les identités figurent sur l'état ci-joint, dûment rempli et signé par moi-même.

Déclare souscrire (en toutes lettres).....

(en chiffres) (.....) actions nouvelles entièrement libérées, portant jouissance en dividendes à partir du 01/01/2012.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de la part d'un ou de certains de mes clients au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé sa ou leur décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je verse : (1)

(.....) En espèces ;

(.....) Par chèque n° tiré suragence.....

(.....) Par virement en date du effectué sur notre compte n°.....ouvert chezagence.....

La somme de (en toutes lettres).....

(en chiffre) (.....) représentant le montant des actions souscrites à raison de 6,00 dinars par action, soit 1 dinar de nominal majoré d'une prime d'émission de 5 dinars par action.

Fait en double exemplaires, dont un en ma (notre) possession
le second servant de souche

A.....le

Signature (2)

(1) Cocher la case appropriée

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Bulletin de souscription (Copie)

Société ADVANCED E-TECHNOLOGIES « AeTECH »

Société Anonyme au capital de 1 640 000 Dinars divisé en 1 640 000 actions de valeur nominale de un (1) Dinar entièrement libérées

Registre de commerce : B151062001

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport.

Tél : 71 94 00 94 – Fax : 71 94 11 94

Site web: www.aetech-solutions.com – E-mail : contact@aetech-solutions.com

Statuts déposés aux greffes du Tribunal de Première Instance de Tunis, le 23/01/2013

Objet social : Intégrateur de solutions de réseaux informatiques et de télécommunication.

OFFRE A PRIX FERME DE 583 334 ACTIONS NOUVELLES EMISES DANS LE CADRE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE 1 640 000 DINARS A 2 223 334 DINARS (NOMINAL 1 DINAR ET UNE PRIME D'EMISSION DE 5 DINARS)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03/01/2013

(Dépôt du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire aux greffes du tribunal de première Instance de Tunis le 22/01/2013)

VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

N° 13 - 0808

05 FEV 2013

du

NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N°19 du 12/02/2013

LES FONDS PROVENANT DE LA SOUSCRIPTION SERONT DEPOSES AU COMPTE INDISPONIBLE
N° 07038005034000068720 OUVERT AUPRES DE L'AMEN BANK, AGENCE LES BERGES DU LAC II

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°.....

Etabli conformément à l'article 176 Alinéa 3 nouveau du code des sociétés commerciales

Je soussigné

Nom , Prénom :

Représentant l'intermédiaire en bourse :

RC Adresse.....

Agissant pour le compte des clients m'ayant chargé de la souscription pour compte, dont les identités figurent sur l'état ci-joint, dûment rempli et signé par moi-même.

Déclare souscrire (en toutes lettres).....

(en chiffres) (.....) actions nouvelles entièrement libérées, portant jouissance en dividendes à partir du 01/01/2012.

Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de la part d'un ou de certains de mes clients au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé sa ou leur décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je verse : (1)

(.....) En espèces ;

(.....) Par chèque n° tiré suragence.....

(.....) Par virement en date du effectué sur notre compte n°.....ouvert chezagence

La somme de (en toutes lettres).....

(en chiffre) (.....) représentant le montant des actions souscrites à raison de 6,00 dinars par action, soit 1 dinar de nominal majoré d'une prime d'émission de 5 dinars par action.

Fait en double exemplaires, dont un en ma (notre) possession
le second servant de souche

A.....le

Signature (2)

(1) Cocher la case appropriée

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Etat des souscripteurs

Intermédiaire en bourse.....

Banque.....

Nom et prénom Dénomination sociale	Nature juridique (1)	Référence		Nationalité	Adresses	Nombre d'actions souscrites	Montants
		Nature de la référence (2)	Numéro				
TOTAL							

Utiliser les abréviations suivantes :

(1) PP : personne physique
 PM : personne morale
 F : Fonds

(2) CIN : Carte d'Identité Nationale
 DN : Date de Naissance
 RC : Registre de commerce
 Au : Autre (à préciser)

Tunis le

Cachet et signature

Liste des intermédiaires en bourse



AFC - Arab Financial Consultants
Président Directeur Général : Youssef KORTOBI
4.Rue 7036 Menzah IV
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 238 019 / 71 231 938 / 71 754 720
Fax : 71 234 672
Email : afc@afc.fin.tn
Web : www.afc.com.tn



AI - Amen Invest
Président Directeur Général : Adel GRAR
9 Rue du Lac NEUCHATEL - Les Berges du Lac -
1053 Tunis
Capital social : 2 M.DT

Tél : 71 965 410 / 71 965 400
Fax : 71 965 426
Email : marche@ameninvest.com.tn
Web : www.ameninvest.com



ATI - Attijari Intermédiation
Directeur Général : Abdelaziz HAMMAMI
Immeuble Fekih, rue des lacs de Mazurie, 1053 Les
Berges du Lac.
Capital social : 5 M.DT

Tél : 71 861 461 / 71 861 184 / 71 861 880 / 71 108 900
Fax : 71 860 346
Email : contact@attijaribourse.com.tn
Web : www.Attijaribourse.com.tn



AXIS - AXIS Capital Bourse
Directeur Général : Férid BEN BRAHIM
67, Avenue Mohamed V, 1002 Tunis.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 901 250
Fax : 71 904 522
Email : contact@axiscapital.com.tn
Web : www.axiscapital.com.tn



BESTI - BEST Invest
Directeur Général : Abdallah DAY
45, rue de Japon, Immeuble Millenium, Bloc A, 2ème
étage.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 905 831 / 71 951 726
Fax : 71 903 513
Email : best.Invest@planet.tn
Web : www.bestinvest.com.tn



BIATC - BIAT CAPIT AL
Président Directeur Général : Mourad LADJIMI
Boulevard principal-Angle Rue Turkana et Rue de
Malawi Les Berges du Lac Tunis
Capital social : 3 M.DT

Tél : 71 138 508 - 71 138 501
Fax : 71 965 772
Email : contact@biatcapital.com
Web : www.biatcapital.com



BNAC - BNA Capitaux
Directeur Général : Kamel GUESMI
Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les
Berges Du Lac 1053 Tunis
Capital social : 5 M.DT

Tél : 71 656 314
Fax : 71 656 013 / 71 656 299 / 71 656 332 / 71 656 078
Email : bna.capitaux@planet.tn
Web : www.bnacapitaux.com.tn



CCF - Cofib Capital Finances
Directeur Général : Karim ABDELKAFI
25, Rue Docteur Calmette Cité Mahrajène-1082 Tunis
Capital social : 3 M.DT

Tél : 71 144 510
Fax : 71 843 778
Email : karim.abdelkafi@capfinance.tn
Web : www.capfinance.tn



CGF - Compagnie Gestion et Finance
Directeur Général : Khaled ZRIBI
6, Rue Jamel Eddine El Afghani - 1002 Tunis -
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 788 870 / 71 788 280 / 71 782 606
Fax : 71 798 314
Email : k.zribi@cgf.com.tn
Web : www.cgf.com.tn



CGI - Compagnie Générale d'Investissement
Directeur Général : Mehdi bech-hamba
16, Avenue Jean Jaures, 1000 Tunis.
Capital social : 1.25 M.DT

Tél : 71 252 044
Fax : 71 252 024
Email : cgi.bo@cgi.com.tn
Web : www.cgi.tn



FINACorp - Finance & Investment in North Africa
Directeur Général : Nouredine JEBENIANI
Rue Lac Loch Ness, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 656 122
Fax : 71 656 269
Email : direct@finacorp.net
Web : www.finacorp.net



MAC - MACSa
Président Directeur Général : Mohamed Abdelwaheb Chérif
Green Center, Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 964 102
Fax : 71 960 959
Email : macsa@gnet.tn
Web : www.macsa.com.tn



MAXULA - Société Maxula Bourse
Président Directeur Général : Raouf AOUADI
Centre Nawres Bureau B.22 Berges du Lac, 1053 Tunis.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 960 292 / 71 960 391
Fax : 71 960 565
Email : maxulabourse@topnet.tn
Web : www.maxulabourse.com.tn



MCP - MENA CAPITAL PARTNERS
Administrateur délégué : Hedi BEN MLOUKA
05 bis rue du lac de Tiberiade, 1053 les berges du lac-Tunis.
Capital social : 3 M.DT

Tél : 71 862 328 / 71 961 486
Fax : 71 961 471
Email : contact@menacp.net
Web : www.menacp.net



SBT - Société de Bourse de Tunisie
Directeur Général : Khaled SAHLI
Place 14 janvier 2011 - 1001 Tunis
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 332 188
Fax : 71 349 312 / 71 345 879
Email : khaled.sahli@bt.com.tn
Web :



SCIF - Société de Conseil et d'Intermédiation Financière
Directeur Général : Jamel HAJJEM
Rue du Lac Obeira, Les Berges de Lac 1053.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 860 521 / 71 860 541
Fax : 71 860 665
Email : scif@planet.tn
Web :



SIFIB - SIFIB-BH
Directeur Général : Lamine REZGUI
Immeuble Assurances SALIM - Lotissement AFH/BC5
Bloc B 3ème étage - Centre Urbain Nord - 1002 Tunis
Capital social : 3 M.DT

Tél : 71 948 429
Fax : 71 948 512
Email : sifib.bh@planet.tn
Web :



SOFIGES - Société Financière de Gestion
Président Directeur Général : Salwa MOUSCOU
34, Rue Hedi Karray, 1080 Tunis.
Capital social : 6.5 M.DT

Tél : 71 717 510
Fax : 71 718 450
Email : sofiges@sofiges.com.tn
Web :



TSI - Tuniso-Séoudienne d'Intermédiation
Directeur Général : Hafedh SBAA
Adresse: 32, Rue Hédi Karray Imm.STUSID BANK- 4 Etage - Cité Mahragène- 1082 Tunis.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 751 277
Fax : 71 753 079
Email : tsi@tsi.fin.tn
Web : www.tsi.tn



TVAL - Tunisie Valeurs
Directeur Général : Fadhel ABDELKEFI
Immeuble Integra-Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène
Capital social : 5 M.DT

Tél : 71 189 600 / 71 789 630
Fax : 71 949 325
Email : mail@tunisievaleurs.com
Web : www.tunisievaleurs.com



UBCI FINANCE - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie Finance
Directeur Général : Aness SANDLI
3, Rue Jenner, Place d'Afrique, 1002 Tunis Belvédère.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 848 230
Fax : 71 840 557
Email : hammadi.mokdadi@bnpparibas.com
Web :



UFI - Union Financière

Président Directeur Général : Nabil SASSI
Boulevard 14Janvier 2011, Imm. Maghrébia Tour A,
4ème étage 1080 Tunis.
Capital social : 5 M.DT

Tél : 71 941 385 / 71 940 533
Fax : 71 940 535
Email : ufi@planet.tn
Web : www.ufi.com.tn



UIB Finance - UIB Finance

Directeur Général : Ali MELLOULI
Immeuble les reflets du Lac, Rue du Lac Turkana,
1053 les Berges du Lac.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 219 116
Fax : 71 219 478
Email : contact@uibfinance.com.tn
Web :